

Université de Lausanne

Rapport de gestion 2012 :

Suivi du plan stratégique 2012-2017



- > enseignement
- > recherche
- > contribution à la société
- > politique institutionnelle

Table des matières

Abréviations	7
Préambule	11
Evénements marquants de l'année 2012	13
Le mot du Président du Conseil de l'UNIL	15
Introduction du Recteur : les points forts de l'année 2012	17
1. Axe 1 : Enseignement	25
1.1 Maintenir de études universitaires aussi accessibles que possible	25
1.1.1 Evaluer les cursus à temps partiel et étudier la possibilité de leur généralisation	25
1.1.2 Maintenir un accès aux études universitaires sans <i>numerus clausus</i>	26
1.1.3 Garantir un passage direct vers le niveau master	27
1.2 Faciliter l'accès aux études à des populations nouvelles	28
1.2.1 Sensibiliser un large public aux possibilités ouvertes par les études universitaires	28
1.2.2 Améliorer la communication sur les cursus de formation à l'UNIL auprès des écoliers et des gymnasiens vaudois	29
1.2.3 Permettre aux personnes exclues de l'ensemble du système universitaire par un échec définitif dans une faculté de le réintégrer	30
1.2.4 Mettre en place une procédure de validation des acquis de l'expérience	30
1.2.5 Garantir la perméabilité des filières de formation au sein de l'UNIL et entre les autres types de Hautes écoles, là où cela est pertinent.....	30
1.3 Améliorer la qualité de l'enseignement ainsi que les conditions d'études et de réussite	31
1.3.1 Affirmer le rôle formateur de la première année d'étude	32
1.3.2 Répondre à l'évolution démographique du canton	33
1.3.3 Faire face à la pénurie de médecins.....	34
1.3.4 Poursuivre le renforcement de l'encadrement des étudiantes et étudiants.....	34
1.3.5 Valoriser les compétences pédagogiques et encourager l'innovation dans ce domaine	37
1.3.6 Appliquer le cadre national de qualifications et réorganiser l'enseignement sur la base des « <i>learning outcomes</i> »	38
1.3.7 Développer les compétences transversales et les capacités de transfert des étudiants par un encouragement à confronter théorie et pratique (ePortfolios) .	38
2. Axe 2 : Recherche	41
2.1 Renforcer la culture de recherche	41
2.1.1 Etendre la culture de recherche à tous les niveaux	41

2.1.2	Valoriser les chercheuses et les chercheurs par une large mise en commun des résultats de recherche	42
2.1.3	Pour les jeunes chercheuses et les chercheurs avancés, soutenir l'obtention de fonds de recherche et la participation à des projets de recherche d'envergure aux plans suisse et européen	43
2.1.4	Affirmer le positionnement international de l'UNIL par une politique spécifique de partenariats	44
2.1.5	Contribuer au transfert de savoirs et de technologies y compris en collaboration avec les autres Hautes écoles vaudoises	45
3.	Axe 3 : Contribution à la société	47
3.1	Consolider la formation continue.....	47
3.1.1	Développer et diversifier les formations, en coordination avec les autres Hautes écoles vaudoises.....	47
3.1.2	Favoriser l'investissement des enseignants dans la formation continue.....	50
3.1.3	Assurer la qualité des programmes de formation continue en développant une pédagogie adaptée	50
3.2	Placer la durabilité au cœur des préoccupations de l'UNIL	52
3.2.1	Stimuler l'enseignement et la recherche sur les thématiques de durabilité et affirmer l'UNIL comme un carrefour de réflexions sur la durabilité.....	52
3.2.2	Renforcer la culture de la durabilité dans la communauté UNIL	53
3.2.3	Gérer de manière raisonnée les consommations de ressources naturelles et énergétiques de l'UNIL.....	55
3.3	Ouvrir vers la Cité les activités de recherche	56
3.3.1	Développer des activités de médiation scientifique	56
3.3.2	Contribuer à la création d'une plateforme de médiation scientifique conjointe aux Hautes écoles vaudoises.....	57
4.	Axe 4 : Politique institutionnelle	59
4.1	Instaurer une politique de la relève académique	59
4.1.1	Apporter un encadrement scientifique aux doctorant-e-s.....	59
4.1.2	Mettre en œuvre des mesures spécifiques destinées aux personnes de niveau postdoctoral	60
4.1.3	Soutenir la relève féminine	61
4.1.4	Améliorer les procédures d'évaluation des professeur-e-s assistant-e-s en prétitularisation conditionnelle.....	63
4.1.5	Garantir un taux d'activité suffisant pour les postes de relève	63
4.1.6	Valoriser les compétences en vue de carrières extra-universitaires	64
4.1.7	Mettre à disposition l'information pertinente pour la relève académique	64
4.2	Développement du campus.....	65
4.2.1	Planifier les développements et la rénovation des infrastructures du campus de Dorigny	65

4.2.2 Réaffecter et agrandir le bâtiment Amphipôle	66
4.2.3 Accompagner la construction d'un bâtiment de la recherche en oncologie sur le site du Bugnon	66
4.2.4 Poursuivre l'amélioration de la qualité de vie (sociale et culturelle) sur le campus de l'UNIL	67
4.3 Renforcer les domaines phares en réaffirmant la volonté de partenariats présents et nouveaux en faveur de la place académique lausannoise	67
4.3.1 Affirmer les spécificités de l'UNIL	68
4.3.2 Créer le Centre lausannois du cancer.....	70
4.3.3 Contribuer à la mise en place du « <i>Human Brain Project</i> ».....	71
4.3.4 Développer le pôle lausannois en bioinformatique et biologie computationnelle..	71
4.3.5 Développer à l'UNIL un Centre de compétences dans le domaine des sciences du sport.....	71
4.3.6 Finaliser le transfert de l'IDHEAP à l'Université.....	72
5. Rapport des Facultés.....	77
5.1 Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)	77
5.2 Faculté de droit et des sciences criminelles (FDSC)	79
5.3 Faculté des lettres	82
5.4 Faculté des sciences sociales et politiques (SSP).....	85
5.5 Faculté des HEC	88
5.6 Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)	91
5.7 Faculté de biologie et de médecine (FBM)	94
6. Chiffres et statistiques	101
6.1 Etudiants.....	101
6.1.1 Effectifs des étudiants inscrits au semestre d'automne 2012 par cursus	101
6.1.2 Provenance des étudiants débutants au semestre d'automne 2012 en master..	101
6.1.3 Effectifs des étudiants inscrits au semestre d'automne 2012 par faculté.....	102
6.1.4 Effectifs des étudiants par cursus de bachelors inscrits au semestre d'automne 2012.	102
6.1.5 Effectifs des étudiants par cursus de masters inscrits au semestre d'automne 2012 ..	103
6.1.6 Effectifs des étudiants par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2012.....	105
6.1.7 Provenance des étudiants inscrits au semestre d'automne 2012 (domicile au moment de l'obtention de la maturité)	106
6.1.8 Grades décernés.....	107
6.2 Personnel	108
6.2.1 Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de L'UNIL (en EPT) - sans la médecine clinique.....	108
6.2.2 Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT)	109

6.2.3 Professeurs entrés en fonction entre le 1 ^{er} août 2011 et le 31 juillet 2012 (nombre de personnes).....	110
6.2.4 Assistants - doctorants (EPT)	110
6.2.5 Effectif du personnel par faculté en EPT	111
6.2.6 Direction et ses services	114
7. Gestion financière	117
7.1 Budget 2012	117
7.2 Exploitation du budget 2012	117
7.3 Etat du Fonds de réserve et d'innovation (FRI)	118
7.4 Statistique financière des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de fonctionnement.....	119
7.5 Gestion des biens universitaires vaudois	120
7.6 Financement de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université	122
8. Organes de l'UNIL	123
8.1 La Direction	123
8.2 Le Conseil de l'UNIL	124
8.3 Les Doyens.....	125

Abréviations

ADIFAC	Archivage et diffusion de l'information facultaire de la Faculté de biologie et de médecine
AZUR	Réseau de coopération réunissant les Universités de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel
Ba	Bachelor (Baccalauréat universitaire)
BCU	Bibliothèque cantonale et universitaire
CAS	Certificate of Advanced Studies (Certificat de formation continue)
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
Ci	Centre informatique
CRET	Centre de recherche en environnement terrestre
CRUS	Conférence des Recteurs des universités suisses
CSE	Centre de soutien à l'enseignement
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale
DAS	Diploma of Advanced Studies (Diplôme de formation continue)
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
DNF	Département des neurosciences fondamentales
DWH	Data warehouse
ECTS	European Credit Transfer System
EMBA	Executive Master of Business Administration
EMPD	Exposé des motifs et projet de décret
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein-temps
EQUIS	European Quality Improvement System
ESC	Ecole des sciences criminelles
FBM	Faculté de biologie et de médecine
FCUE	Formation continue UNIL - EPFL
FDSC	Faculté de droit et des sciences criminelles
FGSE	Faculté des géosciences et de l'environnement
FIP	Fonds d'innovation pédagogique
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
FORS	Fondation pour la recherche en sciences sociales
FP7	7 ^e programme-cadre de recherche et développement de l'Union européenne

Abréviations

FRI	Fonds de réserve et d'innovation
FTSR	Faculté de théologie et de sciences des religions
GBUV	Gestion des biens universitaires vaudois
HEC	Faculté des Hautes études commerciales
HEP	Haute école pédagogique
HES (-SO)	Haute école spécialisée (de Suisse occidentale)
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
IGD	Institut de géographie et durabilité
ISREC	Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer
ISSUL	Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne
ISTE	Institut des sciences de la Terre
LUL	Loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne
Ma	Master (Maîtrise universitaire)
MAS	Master of Advanced Studies (Maîtrise de formation continue)
MBA	Master of Business Administration
MD	Doctorat en médecine
MD-PhD	Doctorat en médecine et ès sciences
MER	Maître d'enseignement et de recherche
NQF	National Qualification Framework Cadre national de qualifications pour le domaine des Hautes écoles suisses
OAQ	Organe d'Accréditation et d'Assurance Qualité des Hautes écoles suisses
OFS	Office fédéral de la statistique
PACTT	Partnership and Corporation of Technology Transfer (Service UNIL-CHUV)
PAS	Professeur associé
PAST	Professeur assistant
PAST PTC	Professeur assistant en pré titularisation conditionnelle
PAT	Personnel administratif et technique
PCI	Projet de coopération et d'innovation
PD	Privat-Doctent
PO	Professeur ordinaire
PTit	Professeur titulaire
RGE	Règlement général d'études
SER	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
SERVAL	Serveur académique lausannois
SHS	Sciences humaines et sociales
SIB	Institut suisse de bioinformatique
SSP	Faculté des sciences sociales et politiques

TIC	Technologies de l'information et de la communication
UdM	Université de Montréal
UNIBAT	Service des bâtiments et travaux
UNICOM	Service de communication
UNIGE	Université de Genève
UNINE	Université de Neuchâtel
VAE	Validation des acquis de l'expérience

Préambule

Objectif et cadre légal du rapport de gestion

Parmi les attributions de la Direction, la LUL (art. 24, m) stipule celle d'« *émettre périodiquement un rapport sur le suivi du plan stratégique pluriannuel à l'intention du Conseil d'Etat* ».

Parmi les attributions du Conseil de l'UNIL (art. 29, h) figure celle de « *se prononcer sur la gestion de la Direction et les comptes et adopter le rapport annuel de suivi du plan stratégique pluriannuel de l'Université* ».

Le RLUL dans son art. 3 précise : *Afin de permettre le contrôle des missions de l'Université, la Direction adresse chaque année au Département en charge des affaires universitaires un rapport de gestion portant sur l'exercice écoulé. Ce rapport contient notamment des informations sur le suivi du plan stratégique pluriannuel.*

Le présent rapport est rédigé par la Direction de l'UNIL et les Décanats de ses sept facultés pour répondre au plus près à ces exigences légales. Son objectif premier est de rapporter sur l'avancement du Plan stratégique de l'Université.

Pour ce faire, le rapport de la Direction (chapitres 1 à 4) se calque sur les objectifs et mesures qui figurent dans le projet d'« EMPD sur le plan stratégique pluriannuel 2012-2017 de l'Université de Lausanne », rédigé par la Direction générale de l'enseignement supérieur en accord avec la Direction de l'UNIL, que le Conseil d'Etat soumettra au Grand Conseil au cours de l'année 2013. Le rapport de chaque faculté (ch. 5) est rédigé en regard de son plan d'action élaboré dans la procédure interne d'autoévaluation.

Lors de sa séance ordinaire du 2 mai 2013, le Conseil de l'Université a :

- Approuvé les comptes 2012 de l'Université
- Adopté le présent Rapport de gestion 2012 (selon la LUL, art. 29, al. h)

Evénements marquants de l'année 2012

DATE	
FEVRIER	
13-20	Semaine d'accueil des nouveaux étudiants et étudiants en échange
16-17	« <i>UNICA Green academic footprint</i> » (3.2.1)
MARS	
6	Journée des Masters
21	Cours public : Le rapport Bergier, 10 ans après (3.3.1)
27	Célébration du 10 ^e anniversaire de l'Interface sciences-société et des 20 ans de programmation de la Grange de Dorigny (4.2.4)
28-29	Participation de l'UNIL au Salon des étudiants de Lausanne (Beaulieu) (1.2.1)
MAI	
1-3	Journées « <i>check out</i> » de promotion de la mobilité auprès des étudiants
24	Forum des 100 de l'Hebdo en partenariat avec l'UNIL – 7 ^e édition
31	<i>Dies academicus</i>
JUIN	
31 mai - 3 juin	9'000 visiteurs aux Mystères de l'UNIL sur le thème du sport (1.2.2)
5	Cours public : Jeux vidéo, culture ou abrutissement ?
7	FBM Day
AOUT	
1	Création du Département des neurosciences fondamentales (4.3.3)
29	Campagne de logement pour les étudiants

SEPTEMBRE	
3	Inauguration du Centre sport et santé UNIL – EPFL (4.3)
5	Happening dans le cadre de la campagne de logement pour les étudiants
5-8	« <i>World Student Environmental Summit</i> » (3.1.2)
10	Soirée d'accueil des nouveaux professeurs
10-14	Semaine d'accueil des nouveaux étudiants et étudiants en échange
13	1 ^{ère} soirée annuelle des <i>alumni</i> de l'UNIL 3 ^e édition des « Doctoriales », journée de la recherche à l'UNIL (2.1.1)
17	Cours public : La science en amuse-bouche
18	Rentrée universitaire, l'UNIL propose 15 bachelors et 31 masters à ses 12'955 étudiants
18-21	Cérémonies d'ouverture des cours dans les facultés
24	Emménagement à Géopolis des premiers occupants du nouveau bâtiment
26	Vernissage exposition « Vaud 2030, quelle agriculture pour quel territoire ? »
OCTOBRE	
2	Rencontre de la Direction avec les autorités du District Broye - Vully
2-7	Participation de l'UNIL au Salon des métiers et de la formation (1.2.1)
8	Soirée du Recteur réunissant les amis de l'Université
8-11	Journées « <i>check out</i> » de promotion de la mobilité auprès des étudiants
10	Réception par la Direction de l'UNIL des professeurs honoraires avec une conférence du Professeur Grégoire Millet de l'Institut des sciences du sport
14-17	L'UNIL co-organise le Séminaire « <i>World Knowledge Dialog</i> » (recherche interdisciplinaire) (2.1.2)
19	Journée de la recherche de la Faculté des lettres
NOVEMBRE	
8	Journée de la recherche de la Faculté des SSP
14	Réception annuelle de la Direction de l'UNIL par le Conseil d'Etat Rencontre annuelle de la Direction de l'UNIL avec les directeurs de gymnases du canton
28	Cours public : Vaud 2030, quelle agriculture voulez-vous ?
DECEMBRE	
5-6	Journées Découvertes (destinées aux gymnasiens) (1.2.2)

Le mot du Président du Conseil de l'UNIL

La culture politique suisse se distingue par sa vivacité. Les universités suisses, universités publiques car soutenues par les gouvernements et parlements cantonaux et fédéraux, sont partie prenante de cette culture politique. L'UNIL connaît un développement remarquable qui l'a vue croître en population, en ancrage auprès de la population suisse, et, comme en témoignent aussi les « *rankings* », en visibilité et réputation internationale.

Le mérite de cette réussite revient en premier lieu aux étudiants et étudiantes et aux collaborateurs et collaboratrices de l'UNIL, qui tous et toutes, dans leurs fonctions et responsabilités, font chaque jour progresser leur université. Le mérite en revient aussi à la politique de l'UNIL, issue de cette culture politique suisse, consistant à rechercher des solutions consensuelles et novatrices aux défis d'un monde en mutation, d'un monde au seuil sans doute d'une ère nouvelle. Si les solutions trouvées ont parfois le défaut de ne pas donner dans le spectaculaire, elles ont pourtant le mérite de faire progresser l'Institution ; telle la tortue d'une certaine fable, l'Institution avance et laisse derrière elle bien des lièvres qui, un temps, pensaient lui faire la leçon.

Le plan stratégique pluriannuel de l'UNIL est une illustration de cette politique qui tente de faire collaborer les différents acteurs de la prise de décision. Elaboré par la Direction, soumis au Conseil de l'Université, où il est discuté et amendé, le plan stratégique forme la base des discussions avec le monde politique cantonal. Il est ainsi un outil de formation politique à double usage. Usage interne d'abord puisqu'il définit les grands axes du travail de l'UNIL et pose les bases du dialogue entre l'exécutif et le législatif. Usage externe ensuite puisqu'il permet de faire une lecture politique de ce travail à l'extérieur du campus et pose les bases du dialogue entre l'UNIL et le monde politique et citoyen.

Le Rapport de suivi du plan stratégique permet au Conseil de l'Université de juger des résultats des politiques en matière d'enseignement, de recherche et de développement durable, pour ne citer que quelques-uns des objectifs approuvés par ce même Conseil. On ne peut que souhaiter la pérennité de ce processus démocratique de l'UNIL et son application à tous les sujets qui affectent son évolution. Les petits pas peuvent faire trépigner d'impatience, mais la Suisse, pays de montagnes, sait que ce sont eux qui mènent vers les sommets.

Boris Vejdovsky

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Vejdovsky', with a stylized flourish at the end.

Président du Conseil de l'UNIL

Introduction du Recteur : les points forts de l'année 2012

L'année 2012 a joué un rôle particulier pour la conduite de l'Université de Lausanne car elle est la première de la période du « Plan stratégique 2012–2017 de l'Université ».

La Direction de l'Université, entrée en fonction en août 2011, a terminé la préparation de son « Plan d'intentions » durant les premiers mois de son mandat. Elle a pu le soumettre au préavis du Conseil de l'Université les 24 novembre et 15 décembre 2011. C'est avec l'appui unanime du Conseil que la Direction a eu le plaisir, au début janvier 2012, de transmettre ce plan au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) de l'Etat de Vaud. L'année 2012 a ensuite été consacrée à des discussions fructueuses avec le DFJC pour intégrer les intentions de l'Université dans la stratégie de l'Etat de Vaud en matière de formation supérieure et de recherche. Ces discussions ont été la base de la rédaction du plan stratégique de l'Université pour la période 2012-2017.

Même si, à l'heure de la publication du présent rapport, le plan stratégique n'a pas encore été formellement approuvé par tous les organes politiques, les objectifs que les pouvoirs publics confient à l'Université sont tracés. Ils sont au nombre de dix, répartis en quatre axes : l'enseignement, la recherche, la contribution à la société et la politique institutionnelle. La Direction de l'Université s'en est déjà largement inspirée pour guider son action tout au long de l'année 2012, raison pour laquelle elle a décidé de rédiger son rapport de gestion 2012 sur la base de ces dix objectifs.

Il me semble pourtant essentiel de rappeler que la Direction avait formulé ses intentions dans le but de répondre aux cinq enjeux principaux qu'elle avait identifiés pour l'avenir de l'Université, à savoir :

- l'organisation de l'enseignement et l'accès aux études
- la qualité de la recherche
- la construction de la place scientifique lausannoise
- le positionnement de l'UNIL dans le paysage académique suisse
- le rayonnement international de l'UNIL.

A la lecture du présent rapport, force est de constater que les efforts accomplis par l'ensemble de la communauté universitaire et les développements que l'UNIL a connus en 2012 concourent tous à relever ces défis importants qui influenceront de manière déterminante l'avenir de l'Université de Lausanne au cours des cinq prochaines années. Le rapport de gestion 2012 présente les réalisations de façon détaillée, mais je voudrais en dessiner ici quelques éléments essentiels.

Premier axe : l'enseignement

La rentrée académique de septembre 2012 a été exceptionnelle du point de vue de l'accroissement du nombre d'étudiants. En effet, les effectifs d'étudiants de l'UNIL ont progressé de 5.8% pour atteindre 12'955 étudiants, alors que lors des rentrées précédentes, l'UNIL avait connu une croissance comprise entre +1% et +4%. En fait, elle n'avait plus connu une telle croissance depuis 1991 ! Cette forte augmentation a concerné principalement les Facultés des Hautes études économiques (HEC) (+11%), des sciences sociales et politiques (SSP) (+9%) et des géosciences et de l'environnement (FGSE) (+8%).

Dans le respect de sa politique qui veut éviter à tout prix de limiter l'accès aux études, la Direction de l'UNIL a donc fait l'impossible pour que ses sept facultés soient capables d'accueillir dans de bonnes conditions toutes les étudiantes et tous les étudiants qui ont la volonté et la capacité d'entreprendre des études universitaires. C'est ce défi que la Direction veut relever sans cesse, car elle est convaincue que la Suisse a besoin de suffisamment de personnes hautement qualifiées, même s'il faut bien reconnaître qu'accueillir 713 étudiants supplémentaires par rapport à l'année précédente pose de sérieux problèmes d'encadrement et d'infrastructure.

Le niveau de l'encadrement des étudiants est d'ailleurs un enjeu crucial pour l'avenir de l'UNIL, de tout le canton et de la Suisse. A ce sujet, je peux évoquer un rapport succinct sur la qualité de l'encadrement des étudiants au sein des universités suisses qui a été élaboré en 2012 par la Conférence des Recteurs des Universités Suisses (CRUS) à la demande de la Conférence Universitaire Suisse (CUS). Ce document compare la situation entre 2006 et 2010 et indique qu'à l'UNIL l'encadrement des étudiants s'est fortement amélioré dans le domaine des sciences humaines et sociales (le nombre d'étudiants par professeur est passé de 47.1 à 38.7, alors que la moyenne nationale est de 51.5), a connu une légère amélioration dans le domaine des sciences économiques (UNIL : de 38.1 à 35.7 ; moyenne nationale : 63.9), est resté stable en droit (UNIL : 72.5, moyenne nationale : 65.6) et dans le domaine des sciences naturelles (UNIL : 23.2, moyenne nationale : 26.8), et enfin s'est légèrement péjoré en médecine (de 10.4 à 11.7), mais c'est dans ce domaine qu'il est le meilleur.

Je me réjouis de constater que des progrès ont été réalisés, surtout en sciences humaines et sociales qui se trouvaient auparavant dans une situation extrêmement défavorable. C'était la volonté de la Direction depuis cinq ans. Cependant, les gros efforts consentis par la Direction ont essentiellement permis de stabiliser le niveau de l'encadrement des étudiants alors que les effectifs ont fortement crû. Ils n'ont pas pu apporter de véritable amélioration à la situation globale, mais ont permis de corriger la situation des secteurs disciplinaires les moins bien lotis. Estimant que cette question est prioritaire, l'UNIL a poursuivi ses efforts en 2012 en allouant structurellement aux facultés des ressources à hauteur de CHF 1,850 million à cet effet. Elle poursuivra dans cette ligne au cours des prochaines années afin que les personnes qui choisissent de venir se former à l'Université de Lausanne y trouvent de très bonnes conditions d'études.

Le second point fort de la stratégie de la Direction en matière d'enseignement consiste à veiller à l'adéquation de l'offre de formation de l'UNIL avec la politique de formation supérieure qu'elle défend. Cela se traduit par les premiers travaux en vue de l'introduction du cadre national de qualification (NQF) ayant pour but de fixer, pour chaque cursus, des objectifs de formation centrés sur l'étudiant, de construire les plans d'études en fonction de ces objectifs, et surtout par l'entrée en vigueur complète, en 2012, du Règlement général des études (RGE). Ce règlement, adopté par le Conseil de l'Université en 2011, a entraîné la modification de tous les règlements de facultés et des règlements de chaque cursus. Cet important travail étant achevé, toutes les dispositions du RGE sont appliquées depuis la rentrée académique 2012. Cela représente un premier pas déterminant vers la correction de certains effets négatifs de la réforme de Bologne et la mise en adéquation des règlements d'études avec les valeurs académiques de l'UNIL.

Enfin, l'année 2012 a été marquée par le dépôt, le 20 janvier, de l'initiative fédérale sur les bourses d'études, munie de 140'000 signatures, à la Chancellerie fédérale. Cette initiative de l'Union des étudiants suisses (UNES) vise trois objectifs : porter le débat sur les aides à la formation au niveau fédéral, gommer les différences entre les cantons et assurer un niveau de vie suffisant à toutes les étudiantes et à tous les étudiants. Le soutien de la Direction de l'UNIL à cette initiative et à toute démarche en vue de l'amélioration des conditions matérielles des étudiants fait partie de la volonté stratégique de l'UNIL d'encourager les jeunes à entreprendre des études supérieures afin de répondre aux besoins actuels et futurs du tissu économique de notre pays. Cette initiative a déjà trouvé un écho favorable auprès du Conseil fédéral puisqu'il a entrepris de modifier la Loi fédérale sur les contributions aux cantons pour l'octroi de bourses et de prêts d'études dans le domaine de la formation du degré tertiaire, et de présenter ainsi un contre-projet à l'initiative de l'UNES : le texte mis en consultation par le Conseil fédéral en octobre 2012 contient déjà des améliorations significatives de la politique nationale en matière de bourses d'études. La Direction de l'UNIL a formulé un avis très favorable dans le cadre de cette consultation.

Deuxième axe : la recherche

Pour être en mesure de remplir ses missions premières, l'UNIL doit pouvoir s'appuyer sur une activité de recherche de tout premier plan. Cela signifie qu'elle veut être attractive pour les chercheurs du monde entier et mettre à leur disposition des infrastructures scientifiques modernes et performantes. Pour relever ce défi, de gros efforts ont été entrepris depuis plusieurs années afin que la culture de la recherche soit présente dans tous les secteurs de l'Université. L'année 2012 a indéniablement permis de renforcer cette politique.

On peut citer à cet égard les évaluations intermédiaires des deux pôles de recherche nationaux (« *Lives* », dans le domaine de la vulnérabilité et des parcours de vie, et « *Synapsy* », dans le domaine des neurosciences et de la psychiatrie) effectuées par le Fonds national de la recherche scientifique (FNS) dont les résultats laissent indubitablement présager un renouvellement du financement de ces pôles pour une deuxième période de quatre ans. L'UNIL a aussi eu le plaisir d'apprendre le renouvellement du financement par la Confédération de FORS, le Centre de compétences suisse en sciences sociales associé à l'UNIL, à hauteur de CHF 10 millions pour les années 2013 à 2016, soit en augmentation de 25% par rapport à la période précédente.

En matière d'infrastructures de recherche, il faut mentionner en premier lieu la nouvelle plateforme d'analyse minérale CASA, localisée dans les locaux de l'UNIL, à Géopolis, composée d'une sonde ionique *Swiss SIMS*, acquise par les Universités de Lausanne, de Genève, de Bern et l'ETHZ, et d'une sonde *Nano SIMS* acquise par l'EPFL : ensemble, ces deux appareils et les laboratoires de spectrométrie de l'Institut des sciences de la Terre de l'UNIL représentent une capacité d'analyse unique en Europe. Cette nouvelle réalisation de la place scientifique lausannoise a reçu l'appui de la CUS par un financement de CHF 2 millions pour la période 2013-2016. Par ailleurs, CADMOS, le centre de calcul à haute performance et de simulation commun aux Universités de Lausanne et de Genève et à l'EPFL, s'est doté d'un nouvel ordinateur, le *Blue Gene Q*, d'une puissance de calcul de 172,7 TeraFlop/seconde, soit quatre fois plus puissant que le précédent.

CADMOS est à disposition de tous les chercheurs de l'Arc lémanique ; à l'UNIL, ce sont essentiellement les groupes de recherche de géophysique et de biologie computationnelle qui profitent de l'accès à cet équipement.

L'Université de Lausanne est, avec l'EPFL et l'Université de Genève (UNIGE), l'un des fondateurs du projet lémanique Neuropolis annoncé publiquement le 11 juin 2012 par les autorités politiques et académiques. Centré sur le « *Human Brain Project* », il veut rassembler les forces de toute la région pour préparer l'arrivée des méthodes de simulation dans la science de demain. La partie lausannoise du projet Neuropolis rassemblera sous un même toit, sur le campus de l'Université à Dorigny, les chercheurs du « *Human Brain Project* », qui tentent de décrypter le fonctionnement du cerveau humain par l'utilisation de modèles intégrant les multiples résultats expérimentaux, les bioinformaticiens du « *Swiss Institute for Bioinformatics* » (SIB) et les groupes de recherche de biologie computationnelle de l'UNIL. Le lancement de cette collaboration a certainement été un des atouts de la candidature du « *Human Brain Project* » à la compétition « *Future and Emerging Technologies (FET) Flagship Initiative* » organisée par la Communauté européenne. A l'heure de la rédaction du présent rapport, nous savons que le « *Human Brain Project* » est l'un des deux lauréats de cette compétition, ce qui lui assure un financement considérable pour les dix prochaines années. Le « *Human Brain Project* » est dirigé par le Professeur Henry Markram de l'EPFL, mais l'UNIL en est un des partenaires principaux, puisqu'elle assume la direction du volet d'informatique médicale placé sous la responsabilité du Professeur Richard Frackowiak de la Faculté de biologie et médecine.

Toutes ces excellentes nouvelles montrent une fois de plus la vitalité de la recherche de l'UNIL, mais je voudrais surtout mettre en exergue le travail incroyable de l'ensemble des chercheuses et des chercheurs de notre institution dont les succès scientifiques positionnent la culture de la recherche à l'UNIL au centre de l'Institution. Le niveau de leurs performances est difficile à mesurer dans le détail, même si les indications contenues dans le présent rapport témoignent de l'intensité de leurs activités. Mais il est clair qu'ils contribuent tous à placer la recherche au cœur de l'Université de Lausanne.

La qualité de la recherche conduite à l'UNIL permet à notre Institution de bénéficier d'un rayonnement international exceptionnel. Différents événements ont renforcé la présence de l'UNIL sur la carte internationale de la formation supérieure et de la recherche en 2012. En février, l'UNIL a été l'hôte de la deuxième réunion du réseau UNICA des universités des capitales européennes consacrée au développement durable (« *UNICA Green academic footprint* ») et en septembre, l'UNIL a accueilli le cinquième « *World Student Environmental Summit* », organisé par des étudiants de l'UNIL pour des étudiants provenant de 32 pays répartis sur les cinq continents. Enfin, l'Université de Lausanne est signataire de plus de cinq cents conventions avec des universités étrangères, portant sur des échanges d'étudiants ou d'enseignants et sur certaines collaborations scientifiques spécifiques. Elle a aujourd'hui la volonté de signer des partenariats institutionnels avec quelques universités étrangères bien choisies : il s'agit d'accords prévoyant la collaboration entre l'UNIL et une université étrangère dans de nombreux secteurs (échanges d'enseignants et d'étudiants bien sûr, mais aussi échanges de collaborateurs administratifs et techniques, échanges de bonnes pratiques portant sur l'organisation des cursus d'études, sur l'encouragement de la recherche, sur les évaluations et sur le système Qualité, collaboration en matière de soutien à

l'enseignement, de durabilité etc.). L'UNIL a signé la première de ces conventions en décembre 2012, avec l'Université libre de Bruxelles.

Troisième axe : la contribution à la société

L'Université de Lausanne est au service des missions que la société lui confie par l'intermédiaire des autorités politiques. Cela concerne principalement l'enseignement et la recherche, mais aussi l'interaction entre les enseignants et chercheurs de l'UNIL et le public. Cette préoccupation de la Direction se concrétise par les nombreuses manifestations publiques organisées par l'UNIL tout au long de l'année, en particulier par les cours publics et les activités de culture scientifique de l'Interface sciences - société et de son laboratoire public « l'Eprovette ». L'événement-phare est incontestablement l'édition annuelle des Mystères de l'UNIL. Une fois de plus, cette manifestation a rencontré un extraordinaire succès. Nouveauté en 2012, les Mystères ont ouvert leurs portes aux classes de la scolarité obligatoire pendant deux jours, les jeudi 31 mai et vendredi 1^{er} juin, et au grand public les 2 et 3 juin. Cette édition, consacrée à tous les aspects scientifiques du sport et aux compétences de l'UNIL en la matière, a mis à disposition des visiteurs une énigme, 10 visites de laboratoire et 24 ateliers libres. Ce sont 9'000 personnes, dont 1'500 élèves, qui ont profité de cette occasion pour visiter l'UNIL.

Un autre volet des services que l'UNIL offre au public concerne la vie culturelle de la région. Si l'UNIL est bien connue pour ses activités musicales et théâtrales, elle a la volonté d'offrir une nouveauté au public : une triennale de sculptures. En effet, l'UNIL a décidé d'ouvrir son campus aux artistes suisses : sculpteurs, plasticiens et créateurs de « *land art* » sont invités à présenter un projet artistique sur le site de Dorigny. Un jury sélectionnera 20 artistes pour une exposition collective sur le campus et désignera ensuite le lauréat. L'ensemble de l'opération se déroulera sur un cycle de trois ans et mettra la communauté universitaire et les visiteurs de l'UNIL en lien direct avec des œuvres contemporaines sur un site unique, à explorer d'un œil nouveau.

Autre secteur où l'UNIL veut mettre son expérience au service du public : la durabilité. Les travaux voulus par la Direction ont débuté par la constitution d'une commission consultative de durabilité afin de s'assurer la participation de tous les corps de la communauté universitaire à ce projet qui doit mobiliser tout le campus. De nombreuses actions sont en préparation et constitueront le plan de durabilité de l'Université de Lausanne, qui déploiera ses effets dès 2013.

Quatrième axe : la politique institutionnelle

La première priorité de la Direction en matière de politique institutionnelle consiste à mettre en place une politique efficace de la relève académique. L'objectif est de donner les meilleures conditions aux jeunes chercheurs pour réussir dans leurs projets scientifiques, soit parce qu'ils souhaitent s'orienter vers une carrière académique, mais cela concerne une minorité, soit pour acquérir une expérience qu'ils pourront valoriser dans d'autres carrières scientifiques en dehors du monde académique. Pour atteindre cet objectif, la Direction de l'UNIL veut offrir à tous les doctorants de l'UNIL un accès – facultatif – à un encadrement doctoral qui les soutient dans la réalisation de leur thèse de doctorat et qui les aide à s'insérer dans les réseaux scientifiques. Par ailleurs, elle a pris des mesures concrètes afin d'encourager les chercheurs postdoctorants à déposer des requêtes pour financer leurs propres projets de recherche et à acquérir une certaine indépendance scientifique.

Concernant le premier volet de cette intention, la Direction a procédé à une cartographie de tous les domaines scientifiques où les doctorants de l'UNIL sont actifs et a planifié la création d'une quinzaine de nouveaux programmes doctoraux qui combleront les lacunes actuelles : il s'agit, dans la mesure du possible, de programmes communs aux universités de Suisse romande et coordonnés par la Conférence des Universités de Suisse Occidentale (CUSO), mais, dans les cas où la thématique scientifique est uniquement présente à l'UNIL, de programmes construits avec d'autres partenaires en Suisse alémanique ou à l'étranger.

L'encouragement des chercheurs postdoctorants s'est concrétisé en 2012 par différentes mesures, par exemple la possibilité d'obtenir des décharges leur accordant le temps nécessaire à la préparation de demandes de subsides de recherche auprès du FNS ou d'autres agences de recherche. Dans le même esprit, la Direction a décidé de réserver la possibilité exceptionnelle de prolonger de deux ans les mandats des maîtres-assistants, nouvellement inscrite dans la Loi sur l'Université de Lausanne (LUL), aux personnes qui auront obtenu un subside de recherche arrivant à échéance après la fin de leur mandat en cours.

Sur le plan de la politique de partenariat de l'UNIL, l'année 2012 a été consacrée aux préparatifs de deux grands projets institutionnels qui modifieront de manière durable le profil de l'Université de Lausanne. Il s'agit, d'une part, du projet de création à l'UNIL d'un Centre de compétences lémanique dans le domaine du sport et, d'autre part, de l'intégration de l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP) au sein de l'UNIL. Pour ce qui concerne le premier projet, les modalités du transfert à l'UNIL de l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport de l'UNIGE ont été fixées dans une convention et le transfert aura lieu le 1^{er} août 2013. Par ailleurs, la planification de la création des postes académiques supplémentaires a été arrêtée par la Direction de l'UNIL pour qu'à l'horizon 2016 l'Institut des sciences du sport dispose de 60 collaborateurs, dont dix professeurs. Le 27 septembre 2012, la CUS a décidé d'apporter son soutien à hauteur de CHF 4 millions pour la période 2013-2016 au démarrage de cet ambitieux projet qui permet de redistribuer les responsabilités entre les Universités de Lausanne et de Genève et de développer un véritable Centre de compétences à l'UNIL, au service de tout l'Arc lémanique. Le second projet a énormément progressé, puisque l'intégration de l'IDHEAP au sein de l'UNIL a été soigneusement préparée en termes de rattachement facultaire, de structures, d'organisation interne, de ressources humaines et de budget : tout est prêt pour qu'elle soit effective au 1^{er} janvier 2014.

Enfin, je ne saurais terminer ce tour d'horizon des événements qui ont marqué l'UNIL en 2012 sans évoquer l'ouverture du bâtiment Géopolis qui accueille, depuis le mois d'octobre dernier, les Facultés des sciences sociales et politiques et des géosciences et de l'environnement. Cette nouvelle infrastructure mise à disposition de l'Université par l'Etat de Vaud était attendue avec impatience par toute la communauté universitaire et vient apporter des espaces bien nécessaires pour absorber la croissance de la Faculté des SSP, qui est depuis deux ans le site d'un pôle de recherche national, et de la Faculté des GSE dont l'attractivité est constante depuis sa création il y a dix ans. Le bâtiment Géopolis est une construction emblématique qui marque de bien belle manière la « face nord » du campus en respectant l'aspect aéré du site universitaire de Dorigny.

Dès que le visiteur pénètre dans Géopolis, il prend la mesure de l'ampleur des espaces disponibles, de l'élégance des puits de lumière et de la conception moderne

de ce bâtiment universitaire qui symbolise si bien la rencontre des sciences naturelles et des sciences sociales. La Direction de l'Université exprime sa profonde reconnaissance à l'Etat de Vaud qui a financé cet ouvrage et à toutes les personnes qui ont construit et aménagé Géopolis. C'est maintenant à l'UNIL de le faire vivre et rayonner.

Conclusion

L'année 2012 a été une année de transition entre deux plans stratégiques et une année de démarrage pour une nouvelle Direction de l'Université. Je suis pourtant certain que la lecture du présent rapport de gestion vous convaincra que cette année a été extrêmement riche en projets et en réalisations qui témoignent de l'engagement extraordinaire de toute la communauté universitaire et du dynamisme de cette belle institution qu'est l'Université de Lausanne.

Dominique Arlettaz



Recteur de l'Université de Lausanne

1. Axe 1 : Enseignement

1.1 Maintenir des études universitaires aussi accessibles que possible

Introduction

A de nombreuses reprises, la Direction de l'UNIL a pris position en faveur du processus de Bologne tel qu'il a été mis en œuvre en Suisse : définition du bachelor comme « formation scientifique de base » et du master comme titre de fin d'études, « consécutive » des cursus de bachelor et de master (sans sélection à l'admission au master), accueil des étudiantes et étudiants provenant de l'étranger aux mêmes conditions que les titulaires d'un diplôme suisse.

Le système d'études helvétique produit peu de porteurs de la « maturité » – titre d'admission aux études universitaires – comparativement à ses voisins européens. Cela permet aux universités d'être très exigeantes envers leurs étudiantes et étudiants sans avoir à mettre en place des procédures de sélection artificielles. Reste que la Suisse manque de diplômés hautement formés et qu'il convient d'en augmenter le nombre global pour faire face aux besoins de la société de demain, et ceci dans tous les domaines. Pour ce faire, il faut travailler à corriger les idées reçues qui font passer l'université pour une voie inaccessible au commun des mortels.

L'optique de la Direction de l'UNIL est que l'« excellence » est le fruit de la qualité et de la rigueur de la formation et non de l'élection préalable de quelques étudiants profilés pour réussir. C'est pourquoi l'UNIL cherche non seulement à déjouer les déterminismes sociaux, mais aussi à valoriser les parcours atypiques et à accueillir des personnes qui ont travaillé ou travaillent, ont parfois échoué dans une première « vie » d'études, ont la volonté et la capacité de revenir ou de venir enfin à l'université.

Puisque la qualité de l'enseignement et de la recherche est de nature à augmenter l'attractivité de l'Université de Lausanne auprès des étudiantes et des étudiants suisses et étrangers, il faut veiller à ce qu'elle obtienne toujours les ressources et les infrastructures correspondant à son ambition, afin que sa croissance ne pèjore pas la qualité de son offre de formation.

Mesures

1.1.1 Evaluer les cursus à temps partiel et étudier la possibilité de leur généralisation

Définition : Les cursus à temps partiel permettent aux étudiantes et étudiants de ne consacrer que la moitié de leur temps aux études. Depuis la rentrée académique de septembre 2010, toutes les facultés proposent des plans d'études et des calendriers d'évaluation étalés dans la durée ; elles se sont efforcées de respecter une progression et une cohérence dans l'acquisition des savoirs. D'emblée, la question de l'extension du dispositif aux études de bachelor s'est posée. Une telle extension présentera des problèmes spécifiques en raison de la durée du cursus et de la nature de l'année propédeutique. Compte tenu également des conséquences (en particulier sur la durée totale des études et sur le système de financement des bourses d'études) d'une telle extension, il a été jugé raisonnable, avant de prendre une décision, d'évaluer les résultats du dispositif des études de master à temps partiel.

1. Axe 1 : Enseignement

Réalisations : En septembre 2010, l'UNIL offrait 30 masters, dont 29 purent être effectués à temps partiel. Comme il avait été pronostiqué, les études de master à temps partiel attirent un certain type de candidatures et ceci en nombre limité. En 2010, 18 demandes ont été acceptées ; ce nombre a doublé en 2011 pour atteindre 39 et il a légèrement fléchi à 32 à la rentrée 2012. La Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) accueille à peu près les deux cinquièmes des candidats et un sur cinq provient de la Faculté des Hautes études commerciales (HEC). Le motif le plus souvent évoqué est une activité professionnelle parallèle aux études (six demandes sur dix) suivi par les raisons d'ordre familial (presque deux demandes sur dix) ou les deux motifs conjointement (1.2 demande sur dix). Très peu de candidats, en revanche, demandent à s'inscrire à un master à temps partiel en raison d'un problème de santé ou pour mener à bien un projet personnel (0.4 demande sur dix pour chacun de ces motifs).

Malgré les efforts des facultés pour maintenir l'intérêt des plans d'études « distendus », on peut craindre le découragement et une perte de motivation chez les étudiantes et les étudiants ; il faut donc évaluer le dispositif avant de songer à l'étendre au bachelor. Les études à temps partiel durent un maximum de huit semestres pour les masters en 90 ECTS (European Credit Transfer System), dix semestres pour les masters en 120 ECTS et même 14 semestres pour le Master en médecine qui compte 180 ECTS. Il est prévu de suivre ces trois types de masters indépendamment et de faire le bilan des réussites, abandons et échecs à la fin de chacune des premières cohortes. Une première analyse pourra donc être menée en septembre 2014 pour les masters en 90 ECTS, en septembre 2015 pour les masters en 120 ECTS et en septembre 2016 pour le Master en médecine.

Le Master en sciences infirmières, cursus conjoint entre l'UNIL et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) qui est le seul à ne pas faire partie du dispositif, travaille actuellement à la construction d'un plan d'études à temps partiel. La formule sera particulièrement adaptée au public visé par ce master – c'est-à-dire à des infirmières et infirmiers qui ont déjà quelques années d'expérience professionnelle à leur actif et qui peinent à renoncer à leur métier pendant leurs études de master. Cette possibilité devrait être proposée à partir de la rentrée 2014.

1.1.2 Maintenir un accès aux études universitaires sans *numerus clausus*

Définition : Cette mesure vise à maintenir un accès aux études libre de tout *numerus clausus*, y compris aux études de médecine. En Suisse, seules les universités romandes ne sélectionnent pas les candidats à l'admission par le truchement d'un « test d'aptitudes ». Il est à souligner que l'Université de Genève (UNIGE) a fait l'expérience de la mise en œuvre, depuis trois ans, d'un test d'aptitude obligatoire et indicatif (non éliminatoire) destiné à dissuader certains candidats de s'engager dans un cursus de médecine. L'UNIGE a décidé d'abandonner ce dispositif qui n'a pas amoindri le nombre de candidats et surtout qui n'a pas fait la preuve d'une corrélation suffisante entre les résultats au test et le taux de réussite final aux examens de fin de première année (en particulier en seconde tentative). On sait par ailleurs que la Suisse ne forme pas assez de médecins et que le *numerus clausus* a pour effet d'en former moins que ne le permettrait la capacité de formation des institutions. L'UNIL, loin d'envisager un *numerus clausus*, a décidé d'augmenter, encore une fois, sa capacité de formation (cf. *infra* 1.3.3).

Réalisations : Ce parti pris a plusieurs conséquences. La première est de veiller à donner aux facultés qui connaissent de grandes augmentations d'effectif les moyens d'accueillir et d'encadrer les étudiantes et les étudiants (cf. *infra* 1.3.2). La seconde est de veiller à ce que la première année ne se transforme pas en année de sélection mais en une véritable année propédeutique (cf. *infra* 1.3.1). La Direction veille, lorsqu'elle examine les règlements d'études, à ce que chaque étudiant soit à cet égard jugé et traité de la même manière. Le Conseil de l'UNIL apporte sa pierre à l'édifice en rédigeant le Règlement général des études (RGE) dont de nouveaux articles, concernant les sessions d'examens, le nombre et la cohérence des évaluations et les corrections, ont été rédigés pendant l'année académique 2011-2012 et l'ensemble des règlements d'études (portant sur 46 cursus et 16 programmes) a été mis en conformité avec le RGE adopté le 26 mai 2011.

1.1.3 Garantir un passage direct vers le niveau master

Définition : La Direction de l'UNIL s'est fixée, depuis la mise en œuvre du processus de Bologne, le but d'éviter en principe la mise en place de cursus de « master spécialisé », c'est-à-dire de tout master faisant l'objet d'une sélection à l'admission sur la base de critères autres que le fait d'être porteur d'un bachelor dans le même domaine.

Réalisations : A la rentrée académique 2012, l'offre de formation de l'UNIL comporte 15 bachelors et 31 masters. Un tiers des cursus de master est conjoint avec d'autres universités suisses ou avec une Haute école spécialisée ou pédagogique.

Conformément aux recommandations de la Conférence des Recteurs des Universités suisses (CRUS), « Les cursus de master spécialisé ne forment pas la majorité de l'offre d'études que ce soit par le nombre de cursus ou celui de leurs étudiant-e-s ». En effet, l'UNIL ne compte qu'un seul master spécialisé sur son offre actuelle de 31 masters et n'a pas le projet d'en créer d'autres pour l'instant. Le Master ès Sciences en sciences infirmières est dit « spécialisé », parce qu'il ne suffit pas, pour y être admis, d'être porteur d'un Bachelor en soins infirmiers. Une condition supplémentaire est requise : être au bénéfice d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans le domaine.

L'UNIL garantit donc – conformément aux recommandations de la CRUS – que chacun de ses bachelors lié à un domaine (branche CRUS) permet d'accéder directement à au moins un master « consécutif » dans le même domaine. De fait, deux à sept masters sont accessibles à presque chacun des bachelors et permettent aux étudiantes et étudiants de se spécialiser ou de se réorienter en complétant leur premier cursus par un master disciplinaire, interdisciplinaire ou interfacultaire. L'offre de masters est à l'échelle de l'Institution, maîtrisée et limitée, afin de préserver sa cohérence ainsi que la lisibilité des titres. Cela n'empêche nullement la variété de cette offre : en y regardant de plus près, en effet, la plupart des masters proposent en leur sein plusieurs orientations (spécialisations ou mentions), sous la forme d'une combinaison de disciplines ou sur la base d'un tronc commun. C'est à la fin plus d'une centaine d'orientations au total qui s'ouvrent au choix des étudiantes et des étudiants au niveau du master.

Bilan et perspectives

Critères de réalisation	
Evaluations des programmes à temps partiel	Première enquête en septembre 2014 portant sur les master à 90 ECTS
Analyse de l'opportunité de la généralisation des cursus à temps partiel	En automne 2015, suite aux résultats des enquêtes portant sur les masters à 90 ECTS et 120 ECTS, une extension du dispositif aux bachelors sera étudiée
Evaluations des voies d'accès aux études de master	Première évaluation durant l'année 2013 sur la base, entre autres, de l'enquête sur la mobilité verticale de la CRUS (résultats en mars 2013)

1.2 Faciliter l'accès aux études à des populations nouvelles

Introduction

Cet objectif concerne l'accès aux études universitaires mais dans une optique d'élargissement de cet accès à une population nouvelle. Il s'agit particulièrement d'une population jusque là moins ou peu encline à suivre des études universitaires, que ce soit pour des raisons professionnelles, socioculturelles ou économiques.

Mesures

1.2.1 Sensibiliser un large public aux possibilités ouvertes par les études universitaires

Description : Hormis la volonté de familiariser le public avec la démarche universitaire (par le biais de manifestations publiques telles que les Mystères de l'UNIL ou les activités de l'Interface sciences-société), il convient d'insister sur l'objectif consistant à montrer – aux enfants et à leurs parents - que chacun peut vouloir se former à l'université.

Réalisations : L'UNIL organise ou participe à de nombreux événements destinés à promouvoir la formation universitaire. De grands efforts sont consacrés par les facultés et les services au Forum Horizon, au Salon des métiers et des formations et au Salon de l'étudiant, aux Journées des Gymnasiens (rebaptisées en 2012 Journées Découverte), à la Journée des Masters de l'UNIL etc. L'articulation entre ces événements et la définition spécifique de chacun d'entre eux est progressivement améliorée pour éviter les effets de répétition et adapter le niveau et les supports d'information.

Sur ce plan, notons la participation du personnel du Service d'Orientation et Conseil (SOC) aux Mystères de l'UNIL en 2012, qui a pu répondre à des questions d'ordre très général, de parents ou d'enseignants, sur les filières de formation. Ce type de manifestation attire aussi nombre de personnes ayant des titres étrangers, partiellement reconnus en Suisse, ou formées en Suisse mais dans un système différent, visant une reprise d'études.

En octobre 2012, les collaborateurs du SOC ont été présents, comme en 2011, sur le stand de la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) du Salon des métiers et des formations à Beaulieu. Lors de la participation à cette manifestation, normalement destinée à des écoliers en fin de cycle de scolarité obligatoire, les collaborateurs ont été frappés par l'intérêt du public pour les études longues, ayant reçu la visite de nombreux parents avec des enfants au gymnase ou en école de

culture générale. Ont été offertes, pour cette année 2012, deux conférences sur les études à l'UNIL, adaptées à un public jeune. Celles-ci ont été très suivies (une cinquantaine de participants) et l'occasion a été propice de répondre ensuite à des questions précises.

La reprise d'études est abordée lors des permanences générales d'information du SOC tout au long de l'année, et en particulier au début de l'année civile (délai de dépôt des candidatures au 1^{er} mars en général). On peut noter que sur les 420 permanences générales d'information, en 2012, plus de la moitié (51.4%) émanaient de visiteurs hors UNIL (35.6% de diplômés étrangers, 13.4% de personnes en formation en écoles privées ou sans maturité). 11.6% venaient se renseigner en vue d'une reprise d'études.

1.2.2 Améliorer la communication sur les cursus de formation à l'UNIL auprès des écoliers et des gymnasiens vaudois

Définition : Il s'agit de sensibiliser le public au sens large aux possibilités ouvertes par les études universitaires et de mieux communiquer auprès des écoliers et des gymnasiens vaudois afin d'atteindre non seulement les enfants dont les contextes sociographiques les orienteraient naturellement vers l'université, mais également ceux venant d'un milieu social qui ne favorise pas la poursuite d'études universitaires.

Réalisations : Les Mystères de l'UNIL ont connu en 2012 leur 7^e édition. Conçue chaque année par le Service de communication et l'Interface sciences-société de l'UNIL, cette manifestation est destinée à familiariser les jeunes et les familles de tous horizons avec le monde universitaire et avec la recherche en sciences humaines et en sciences de la nature et de la vie. Les chercheurs expliquent leurs travaux et ouvrent les portes de leurs laboratoires. Des animations scientifiques et pédagogiques spécialement créées autour de la thématique (le sport, en 2012) sont offertes gratuitement, quatre jours durant, sur le campus de Dorigny. Dix visites de laboratoire et 24 ateliers ont été mis sur pieds en 2012.

Cette année, ce sont deux journées et non une seule qui ont été exclusivement réservées aux classes du canton de Vaud, de la 3^e à la 7^e année, ce qui a permis d'accueillir davantage de classes, sans pour autant préjudicier la qualité de l'accueil. Les enseignants ont répondu très favorablement à cette initiative puisque 1'500 élèves pour 80 classes étaient inscrits, soit 50% de plus que l'année précédente.

La fréquentation totale de l'événement est estimée à 9'000 personnes sur la base du matériel promotionnel distribué durant les quatre jours. 92% des visiteurs sont issus du canton de Vaud ; 46% des personnes sondées visitaient les Mystères de l'UNIL pour la première fois alors que 54% avaient déjà participé à d'autres éditions. Sur les quatre jours de la manifestation (du jeudi 31 mai au dimanche 3 juin 2012), ce ne sont pas moins de 309 personnes de l'UNIL (140 par jour en moyenne) qui ont collaboré à la manifestation.

Les Journées Découverte sont la principale manifestation destinée aux gymnasiennes et gymnasiens du pays. En 2012, les 5 et 6 décembre, 3'709 personnes ont été accueillies (2'042 venues des établissements vaudois et 1'667 des établissements des autres cantons). Parmi elles, 1'020 personnes ont effectué le test « styles cognitifs » proposé par le SOC; 342 personnes ont eu un entretien avec un des psychologues conseillers en orientation. En moyenne, 33.5% des personnes ayant effectuées le test ont eu un entretien. Ces entretiens

1. Axe 1 : Enseignement

permettent d'aborder plusieurs problématiques concernant le choix d'une filière, les chances de réussite et les perspectives professionnelles. Les visiteurs ont également eu l'occasion de fréquenter des cours proposés par chacune des facultés.

1.2.3 Permettre aux personnes exclues de l'ensemble du système universitaire par un échec définitif dans une faculté de le réintégrer

Définition : Les universités suisses luttent de manière générale contre le « tourisme académique ». Un terme est donc fixé au parcours d'une étudiante ou d'un étudiant qui aurait vécu successivement plusieurs échecs et réorientations. Ces garde-fous, conçus pour s'appliquer à des étudiants issus directement de l'enseignement secondaire, sont contraires à une logique d'apprentissage tout au long de la vie (*Lifelong Learning*). Avec l'aide de la commission de l'enseignement, la Direction veut mettre au point un dispositif de « prescription » qui permette aux étudiants écartés du système universitaire de pouvoir le réintégrer, après un délai et à des conditions qu'il s'agira de définir.

Réalisations : Le rapport de la commission de l'enseignement a été traduit, avec l'aide du service juridique de la Direction, en propositions de modification du Règlement d'application de la Loi sur l'Université (RLUL). Le Conseil d'Etat ayant demandé l'intégration, dans le RLUL, de réformes suggérées par le projet MEDUNIL, les articles concernant la « prescription des échecs définitifs » seront examinés à cette occasion, au cours de l'année 2013.

1.2.4 Mettre en place une procédure de validation des acquis de l'expérience

Définition : La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) s'inscrit dans la logique de l'apprentissage tout au long de la vie. Dans un premier temps il s'agira d'ouvrir des perspectives diplômantes aux personnes qui, suite à une formation tertiaire (achevée ou non) et à un parcours professionnel, souhaitent compléter leur formation. Il convient d'offrir aux personnes qui désirent relancer ou réorienter leur carrière un dispositif d'admission et d'octroi d'équivalences qui tienne compte des acquis de leurs années d'activité. Dans un deuxième temps, il sera envisagé d'offrir une perspective analogue à un public plus large. Le projet consiste, sur la base d'une analyse des modèles expérimentés en Suisse et à l'étranger, à créer une structure et des modalités d'accueil de ces personnes.

Réalisations : L'année 2012 a été consacrée à l'évaluation du dispositif mis en place conjointement par l'UNIGE et la HES-SO. L'opportunité de se joindre à ce dispositif a été examinée, tout autant que la mise en place d'une formule spécifique aux universités (Azur ou CUSO).

1.2.5 Garantir la perméabilité des filières de formation au sein de l'UNIL et entre les autres types de Hautes écoles, là où cela est pertinent

Définition : Le processus de Bologne a suscité une attente a priori surprenante : que n'importe quel bachelor puisse donner accès à n'importe quel master. Un tel désir est en contradiction avec la définition même qui a été donnée en Suisse au bachelor : une « formation scientifique de base » dans un domaine d'études particulier. Sans remettre en question cette définition, la commission de l'enseignement sera chargée de se pencher avec la Direction sur des dispositifs rendant possibles, dans une mesure plus large qu'aujourd'hui, les réorientations thématiques au passage du bachelor au master.

Réalisations : Avant de se préoccuper de la « mobilité oblique » (avec réorientation thématique), la Direction de l'UNIL a voulu d'abord s'assurer que la mobilité verticale (un changement d'institution mais dans un même domaine) fonctionnait à satisfaction. La CRUS a piloté une enquête, à l'échelle des universités suisses, au sujet des « conditions d'admission lors du passage bachelor-master dans la même branche d'études ». Cette étude s'est déroulée en automne 2012 et le rapport sera disponible en mars 2013.

Bilan et perspectives

Critères de réalisation	
Nombre de manifestations dédiées à une meilleure connaissance des acquis des études universitaires	Mystères de l'UNIL Participation à divers forums (Forum Horizon, Salon des métiers et des formations, Salon de l'étudiant)
Définition et mise en œuvre d'une procédure <i>ad hoc</i> pour réintégrer les personnes en échec définitif	Propositions de modifications des articles 69, 71 et 72 du RLUL élaborées par la Direction de l'UNIL avec l'aide de la commission de l'enseignement. Ces propositions seront intégrées aux modifications sollicitées par le Conseil d'Etat suite à la consultation sur le projet MEDUNIL
Définition et mise en œuvre d'une procédure Validation des Acquis de l'Expérience	A venir
Nombre d'étudiants en master en provenance des autres filières UNIL, des HES et de la HEP	98 personnes parmi les débutants en master de 2012 (automne) ont effectué un préalable ou ont entamé une mise à niveau après avoir changé de thématique et de type de Haute école entre le bachelor et le master. Parmi eux, 30 viennent d'une HES (aucun d'une HEP). (En 2011 : 32).

1.3 Améliorer la qualité de l'enseignement ainsi que les conditions d'études et de réussite

Introduction

Depuis plusieurs années, l'Université de Lausanne a placé l'amélioration de la qualité de l'enseignement en première priorité. Cela s'est concrétisé par de nombreuses actions, parmi lesquelles on peut citer :

- le rôle prépondérant de l'enseignement dans le concept « Qualité » de l'UNIL
- les nombreuses démarches d'évaluation interne centrées sur la réflexion des enseignants, des responsables de cursus et des étudiants à propos des enjeux de la formation universitaire
- la prise en compte plus forte des compétences d'enseignement parmi les critères utilisés pour recruter et évaluer périodiquement les enseignants
- la mise en place et le développement du Centre de soutien à l'enseignement (CSE)
- la création du Fonds d'innovation pédagogique (FIP)
- l'attribution de ressources importantes en vue d'améliorer l'encadrement
- la mise en valeur des compétences acquises par les étudiants.

1. Axe 1 : Enseignement

Toutes ces réalisations, mais surtout la conception générale de l'enseignement orientée vers les étudiants, ont contribué au rayonnement exceptionnel de l'UNIL à l'étranger. La Direction de l'Université veut maintenir et renforcer cet incontestable point fort. Pendant la période 2012-2017, elle a l'ambition de poursuivre ses efforts au service des besoins du canton de Vaud et de la réussite des étudiants.

L'objectif 1.3 comprend d'abord un ensemble de mesures permettant d'affronter avec succès l'évolution démographique du canton ainsi que la pénurie de certaines professions par l'augmentation de la capacité de formation, notamment dans le domaine de la médecine.

Cet objectif vise également à mettre à disposition des étudiants un enseignement de qualité et des conditions d'études optimales pour leur donner les meilleures chances de réussite. A ce propos, la réussite figure parmi les valeurs que l'Université de Lausanne veut défendre et qu'elle a inscrit en tête de son plan d'intentions : *« Au-delà de la transmission des connaissances, la finalité de l'Université est de permettre à toutes et à tous d'acquérir des compétences et de s'insérer aisément dans le monde social pour participer à son évolution. Certains étudiants, pourtant, échouent dans leur cursus. Quels que soient la durée et le dénouement de leur aventure à l'UNIL, tous devraient néanmoins y avoir rencontré des occasions de se construire et trouvé une forme de réussite. »* Concrètement, la Direction de l'Université veut atteindre cet aspect de l'objectif 1.3 en aidant les étudiants à franchir le cap de la première année d'études de bachelor, d'une part en apportant une aide personnalisée permettant aux étudiants en échec après leur première tentative aux examens de fin de première année de retrouver les moyens de combler leurs lacunes pour rebondir et réussir leur seconde tentative et, d'autre part, en incitant ceux qui en ont besoin à réorienter leurs projets de formation.

Mesures

1.3.1 Affirmer le rôle formateur de la première année d'étude

Définition : La plupart des difficultés que rencontrent les étudiants concernent la première année du bachelor. Il faut s'interroger avec les responsables de cursus sur les objectifs d'apprentissage spécifiques à cette première année et sur sa fonction de « socle » d'une filière (bachelor – master) dans un domaine. Mettre en valeur les acquis de formation, plutôt que les lacunes, serait sans aucun doute plus clair et plus encourageant pour les étudiants. Des mesures de soutien, acceptables à la fois pour les enseignants et les étudiants, devraient être définies dans ce sens.

Il ne faut pas sous-estimer l'effort d'adaptation nécessaire aux études universitaires. Sur la base de l'expérience acquise pendant le premier semestre, chaque étudiante et chaque étudiant sera invité à suivre des ateliers facultatifs destinés à améliorer son intégration. Ces ateliers seront organisés au début du deuxième semestre. Des modules spécifiques en autoformation seront offerts en parallèle pour développer des compétences utiles aux études universitaires (par exemple la lecture rapide, la prise de notes, la récolte et le traitement d'informations, le développement de facultés de synthèse). Cette offre nouvelle s'ajoutera à celle qui se concentre actuellement sur le premier semestre.

Un accent particulier sera mis sur les examens de première année. Ceci suppose de développer des compétences au sein de chaque faculté. Un système de tutorat par des étudiants seniors sera organisé, à l'image de ce qui se pratique déjà dans certaines facultés. Cela impliquera la reconnaissance de cette activité pour les tuteurs, au plan financier mais aussi en termes d'acquisition de compétences transversales.

Réalisation : Cette mesure n'a pas été mise en œuvre en 2012. Toutefois, un projet pilote, soutenu par le FIP a été réalisé avec les étudiants de SSP et est riche d'enseignements pour une phase de généralisation. La Direction a l'intention de mettre en place les premiers ateliers et le système de tutorat en 2013.

1.3.2 Répondre à l'évolution démographique du canton

Définition : La politique d'ouverture que conduit la Direction de l'Université a pour conséquence immédiate que toute personne qui a la volonté et la capacité d'entreprendre des études à l'UNIL doit pouvoir accéder au cursus de son choix, pour autant qu'elle remplisse les conditions d'immatriculation. La très forte croissance démographique du canton de Vaud implique que le nombre de personnes intéressées à étudier à l'UNIL est en augmentation. Cette augmentation est d'ailleurs souhaitée afin de pouvoir répondre aux besoins en personnel hautement qualifié du tissu économique du canton de Vaud et de la Suisse toute entière. L'UNIL doit donc se donner les moyens d'accueillir tous les étudiants qui la choisissent pour se former. Si la Direction adhère complètement à cette volonté, il n'en reste pas moins que cette attitude implique des difficultés de gestion puisque, d'une part, l'augmentation du nombre d'étudiants varie fortement d'une année à l'autre et, d'autre part, les choix de cursus des nouveaux étudiants sont assez imprévisibles. Par conséquent, la Direction de l'Université et les Décanats des facultés doivent sans cesse adapter les ressources, en termes d'encadrement, dévolues aux différents cursus. Même si les financements alloués à l'amélioration de l'encadrement sont substantiels (cf. *infra* 1.3.4), ils permettent à peine de répondre à l'évolution démographique.

Réalisations : La rentrée académique de l'automne 2012 a été très particulière car elle a vu le nombre d'étudiants progresser de 12'242 à 12'955 étudiants, soit +5.8%. Ce taux de progression est nettement supérieur à celui des années précédentes (+1.2% en 2011, +4.1% en 2010, +1.0% en 2009, +4.0% en 2008, +3.4% en 2007), sans que nous soyons en mesure d'expliquer ces variations. En outre, la croissance de 2012 est répartie inégalement entre les facultés, puisque la Faculté des HEC voit son effectif croître de 11.3%, celle des SSP de +8.6% et celle des GSE de +7.8%, alors que la Faculté de théologie et de sciences des religions et la Faculté des lettres ont des effectifs en baisse de 1.3%, respectivement de 1.2%. Ces tendances se confirment également si l'on observe la variation du nombre des nouveaux étudiants en première année de bachelor : à cet égard, toutes les facultés ont une augmentation d'effectifs, en moyenne de +5.0%, mais avec deux facultés au-dessus de la moyenne : HEC avec +9.6% et GSE avec +5.2%.

Chaque faculté a dû absorber cette variation et faire en sorte que chacun de ses cursus soit prêt à accueillir tous les étudiants qui le souhaitent. Pourtant, la tâche a été particulièrement rude pour la Faculté des HEC et surtout pour ses enseignants intervenant au niveau du bachelor. Pour information, la première année du Bachelor ès sciences en management a accueilli 626 nouveaux étudiants à la rentrée 2012, auxquels s'ajoutent environ 200 redoublants : ce sont donc plus de 800 étudiants qui fréquentent la première année. La Direction a accompagné le Décanat de la Faculté des HEC en lui attribuant une augmentation budgétaire structurelle d'urgence à hauteur de CHF 200'000.- et en examinant la possibilité de diviser encore plus la volée de première année : aujourd'hui, tous les enseignements de première année sont dédoublés mais il faudra certainement organiser les enseignements de première année en trois groupes dès la rentrée 2013 ; cela requiert une restructuration de l'organisation de l'enseignement et des examens, ainsi que des ressources supplémentaires importantes en postes d'enseignant.

1.3.3 Faire face à la pénurie de médecins

Définition : La Suisse souffre d'un manque de médecins, en particulier de médecins de premier recours et de médecins hospitaliers. Elle comble pour l'instant ce déficit en engageant des médecins étrangers. De nombreux signaux d'alarme ont été lancés depuis cinq ans environ pour faire évoluer cette situation. La solution de ce problème est complexe et dépend de divers facteurs, mais il est évident qu'il faudrait que les cinq universités délivrant des grades de Master en médecine augmentent leur capacité de formation des médecins d'au moins 20%. Le canton de Vaud doit lui aussi faire un effort pour se préparer à affronter cette pénurie, qui concerne d'ailleurs toutes les professions de la santé.

Réalisation : L'Université de Lausanne et l'Université de Genève sont les seules en Suisse à ne pas connaître une limitation d'accès aux études de médecine (*numerus clausus*). L'UNIL est déterminée à poursuivre dans cette voie pour accueillir tous les étudiants qui sont prêts à entreprendre des études de médecine. Mais pour réaliser cette ambition, il faut des enseignants, des ressources financières, des locaux d'enseignement et la possibilité de mettre les étudiants en contact avec un nombre suffisant de patients. Ces deux derniers facteurs limitent naturellement l'augmentation de la capacité de formation. Pourtant, l'UNIL a déjà fait passer sa capacité de formation clinique (au niveau du Master en médecine) de 120 à 160 étudiants (+33%) : l'année 2012 a été la première au cours de laquelle l'Ecole de médecine a décerné 160 Masters en médecine.

Par ailleurs, une passerelle a été créée pour permettre l'accès en première année du Master en médecine à des étudiants hautement qualifiés, titulaires d'un bachelor en sciences de la vie ou dans certains domaines des sciences de base délivré par une université suisse. Ceci après avoir réussi une année préparatoire leur donnant la possibilité de rattraper les connaissances du niveau du bachelor en médecine.

Une sélection très stricte est opérée pour ne donner accès à cette passerelle qu'à des étudiants très motivés et capables de combler leurs lacunes au cours de cette année préparatoire. Les premiers étudiants, au nombre de quatre, sont entrés dans cette passerelle en automne 2012.

Enfin, il convient de rappeler que l'UNIL est pionnière dans un autre domaine essentiel pour lutter contre la pénurie de personnel soignant puisqu'elle offre un Master en sciences infirmières, conjointement avec la HES-SO. Les premiers Masters ont été décernés en été 2012 aux 11 premiers étudiants qui ont suivi ce cursus.

1.3.4 Poursuivre le renforcement de l'encadrement des étudiantes et étudiants

Définition : Dans la continuité du travail accompli lors de son précédent mandat, la Direction attribue la majeure partie de son budget alloué à la mise en œuvre du Plan stratégique de l'UNIL à l'amélioration de l'encadrement, en créant des postes d'enseignants, d'assistants, parfois des postes administratifs et techniques, ainsi que les formes de tutorat qui devront être développées. La Direction concentrera son attention, avec l'aide des Décanats, sur les enseignements à très forts effectifs, en particulier en année propédeutique. Les efforts qui seront faits dans les années 2013 à 2017 en vue de réaliser la mesure 1.3.3 nécessiteront aussi une augmentation des forces d'enseignement et induiront donc une amélioration de l'encadrement.

Réalisation : En 2012, la Direction a voulu apporter un soutien particulier à trois domaines d'enseignement :

- les études genre, par une allocation structurelle de CHF 200'000.-, afin de renforcer le personnel enseignant stable (niveau professoral et Maître d'enseignement et de recherche (MER)) pour que ce domaine puisse trouver une place solide dans les cursus de la Faculté des SSP
- les sciences infirmières, par une allocation structurelle de CHF 250'000.-, pour engager des enseignants et répondre ainsi au beau succès du Master en sciences infirmières
- les cursus de biologie, par une allocation structurelle de CHF 200'000.-, afin de mettre en œuvre l'essentiel des mesures préconisées par le processus d'autoévaluation qui a été remarquablement conduit par l'Ecole de biologie de la FBM.

Par ailleurs, la Direction a alloué un montant structurel de CHF 1 million à l'ensemble des facultés, répartis selon trois critères (le premier comptant pour 50%, chacun des deux suivants pour 25%) :

- les résultats de la comptabilité analytique et la prise en compte de la proportion du budget de chaque faculté dévolue à l'enseignement, dans le but de soutenir les facultés pour lesquelles cette proportion est forte
- le rapport, pour chaque faculté, entre les postes d'assistants et doctorants financés par le budget ordinaire de l'UNIL et ceux financés par des fonds de tiers, pour inciter les facultés à aller chercher des fonds de tiers
- le rapport entre le nombre de postes d'assistant et le nombre de postes d'enseignant stable (professeurs et MER), afin d'apporter des ressources aux facultés dans lesquelles ce rapport est faible.

Cet algorithme a été appliqué pour augmenter le budget 2012 des facultés ; en fin d'année 2012, il a également été utilisé pour fixer les réallocations en faveur du budget 2013. Cela donne la répartition suivante :

	FTSR	Droit	Lettres	SSP	HEC	FBM	FGSE	Total
2012	15'000	160'000	225'000	140'000	215'000	185'000	60'000	1'000'000
2013	10'000	145'000	170'000	135'000	210'000	210'000	120'000	1'000'000

Ces allocations budgétaires sont importantes et appréciées par les facultés. Elles permettent d'absorber la croissance du nombre d'étudiants (cf. *supra* 1.3.2) sans péjorer le niveau de l'encadrement et la qualité de l'enseignement. Il est en revanche évident qu'elles ne suffisent pas pour améliorer réellement et durablement l'encadrement.

Si l'on veut estimer l'impact de ces mesures et de la politique de la Direction qui vise l'amélioration de l'encadrement depuis 2006, il est difficile de trouver les bons indicateurs. En effet, diviser des nombres d'étudiants par des nombres d'enseignants n'a pas beaucoup de sens puisque chaque étudiant ne bénéficie que de l'encadrement donné par quelques enseignants et ne croise pas la plupart des autres enseignants de l'Université ; de même, ces calculs de « taux d'encadrement » ne tiennent pas compte de toute la complexité des multiples activités des enseignants, en particulier de leurs charges d'enseignement.

Il nous paraît préférable de comparer l'évolution relative du nombre d'étudiants et d'enseignants de l'UNIL. C'est ce qui figure dans le tableau suivant qui présente

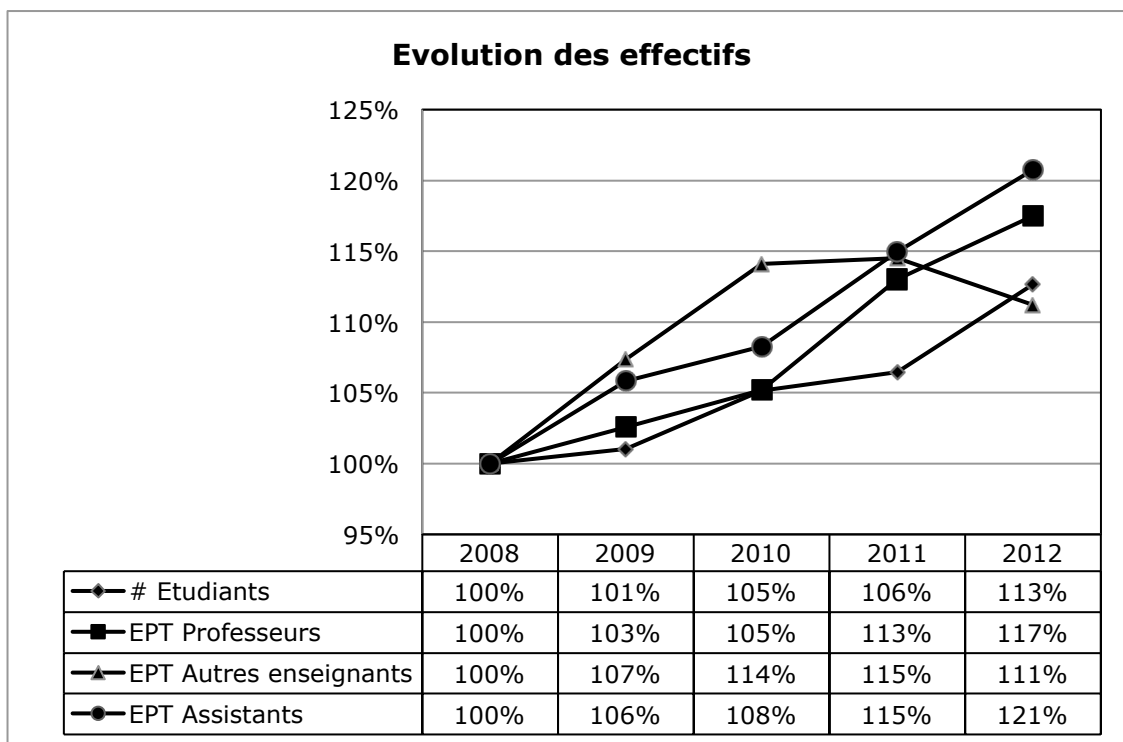
1. Axe 1 : Enseignement

cette évolution depuis 2008 ; il distingue le cas de la médecine de toutes les autres voies d'études, ceci parce que le nombre de porteurs d'un titre d'enseignant en médecine clinique est relativement important par rapport à l'ensemble de l'UNIL.

Université de Lausanne	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre d'étudiants	11'500	11'618	12'091	12'242	12'955
Etudiants (sans médecine)	9'942	9'983	10'343	10'638	11'324
Etudiants en médecine	1'558	1'635	1'748	1'604	1'631
Nombre d'EPT de professeurs	390.3	400.3	410.5	441.1	458.6
EPT professeurs (sans clinique)	278.1	286.9	286.4	301.9	316.2
EPT professeurs médecine clinique	112.2	113.4	124.1	139.2	142.4
Nombre d'EPT d'autres enseignants	398.5	427.8	454.7	456.4	443.1
EPT autres enseignants (sans clinique)	187.6	209.1	234.4	255.6	256.1
EPT autres enseignants médecine clinique	210.9	218.7	220.3	200.8	187
Nombre d'EPT d'assistants	853.1	902.8	923.6	980.8	1'030.2

En regardant la croissance relative (année de référence 2008), on obtient le tableau et le graphique suivants :

Université de Lausanne	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre d'étudiants	100%	101%	105%	106%	113%
Etudiants (sans médecine)	100%	100%	104%	107%	114%
Etudiants en médecine	100%	105%	112%	103%	105%
Nombre d'EPT de professeurs	100%	103%	105%	113%	117%
EPT professeurs (sans clinique)	100%	103%	103%	109%	114%
EPT professeurs médecine clinique	100%	101%	111%	124%	127%
Nombre d'EPT d'autres enseignants	100%	107%	114%	115%	111%
EPT autres enseignants (sans clinique)	100%	111%	125%	136%	137%
EPT autres enseignants médecine clinique	100%	104%	104%	95%	89%
Nombre d'EPT d'assistants	100%	106%	108%	115%	121%



La lecture de ces données montre que les mesures prises par la Direction ont permis de garantir une croissance relative du nombre d'enseignants supérieure à celle du nombre des étudiants.

1.3.5 Valoriser les compétences pédagogiques et encourager l'innovation dans ce domaine

Définition : La Direction continuera à valoriser les compétences d'enseignement dans les recrutements et les évaluations périodiques. Plus globalement elle entend faire des évaluations périodiques une occasion de développement des compétences professionnelles de chaque enseignante et de chaque enseignant en faisant évoluer les processus d'évaluation et en créant de nouveaux outils.

Au cours de son précédent mandat, la Direction a créé un Fonds d'innovation pédagogique qui a rencontré beaucoup de succès et permis de très intéressantes réalisations. La Direction entend poursuivre cet effort et en augmenter l'impact, d'une part en revisitant les modalités d'attribution de ce fonds (une part sera attribuée à des projets en relation avec des thématiques définies afin d'atteindre une masse critique) et, d'autre part, en diffusant plus largement les expériences réalisées notamment à l'occasion d'une journée annuelle consacrée à l'innovation pédagogique.

Réalisations : A fin 2012, la Direction a constitué un groupe de Doyens pour travailler sur la procédure et les grilles d'évaluation des mandats stables afin de renforcer la pertinence et l'impact de ces procédures qui interviennent tous les six ans pour les membres du corps enseignant.

En 2012, le FIP a reçu 14 demandes de financement et 11 projets, provenant de six facultés, ont été soutenus. Par ailleurs l'appel à projets 2012 (pour les projets financés en 2013) a introduit la thématique spécifique du « travail collaboratif », afin que les projets qui s'inscrivent dans cette thématique puissent constituer une sorte de masse critique, favorisant ainsi un changement des pratiques d'enseignement.

1. Axe 1 : Enseignement

Enfin, une première journée consacrée à l'innovation pédagogique a eu lieu en octobre 2012. Organisée autour des interventions du Prof. Eric Mazur, de l'Université de Harvard, spécialiste du « *peer instruction* » (enseignement par les pairs), cette journée a mis l'accent sur les possibilités d'augmenter les interactions entre étudiants et entre étudiants et enseignants dans les grands auditoriums. Près de 300 enseignants ont participé à cette rencontre organisée en partenariat avec la HES-SO.

1.3.6 Appliquer le cadre national de qualifications et réorganiser l'enseignement sur la base des « *learning outcomes* »

Définition : Après la déclaration de Bologne (1999), celle de Berlin (2003); après un travail centré sur les contenus de connaissance, un travail portant sur les compétences et les objectifs de formation. Dès 2012, toutes les facultés se seront engagées dans l'entreprise d'application du Cadre national de qualification (NQF) à tous les cursus de l'UNIL. L'explicitation des objectifs de formation de chaque cursus contribue à un effort global de clarification. Formuler clairement les attentes et les exigences des enseignants, c'est réduire le nombre de normes implicites et augmenter l'équité entre les étudiants. C'est également renforcer la cohérence des cursus en articulant les différentes facettes de l'enseignement autour d'objectifs communs et orientés vers l'apprentissage des étudiants.

Réalisations : Grâce aux évaluations systématiques de programmes d'enseignement ou de démarches volontaristes à l'échelle d'une faculté, de nombreux cursus sont maintenant décrits selon le NQF. On peut mentionner l'énorme effort réalisé par la Faculté des lettres qui a entièrement restructuré son offre de formation et au sein de laquelle chaque section a décrit ses programmes de bachelor selon les cinq catégories du NQF. Cette offre revisitée sera disponible pour les étudiants dès la rentrée 2013. A cela s'ajoutent le Bachelor en sciences des religions et le Master en sciences criminelles également nouvellement décrits en 2012.

Ce travail prend du temps car il est important pour la Direction de l'Université qu'il soit l'occasion d'une réflexion collective et en profondeur sur les cursus et pas simplement une nouvelle formulation d'anciens programmes. L'effort se poursuit donc et la description de plusieurs cursus devrait être finalisée en 2013 (le travail est en cours pour cinq bachelors et six masters).

1.3.7 Développer les compétences transversales et les capacités de transfert des étudiants par un encouragement à confronter théorie et pratique (ePortfolios)

Définition : De nombreuses études montrent que les compétences transversales sont un atout déterminant pour l'insertion professionnelle des diplômées et diplômés. Dans cet esprit, la Direction entend soutenir la montée en puissance du projet Magellan (mis en œuvre auprès d'un groupe pilote en 2010-2011) qui contribue à améliorer et à certifier les compétences informatiques et de recherche informationnelle des étudiants.

Un aspect central de la préparation à l'insertion professionnelle est le développement des capacités de transfert en offrant à chaque étudiante et à chaque étudiant la possibilité de faire des allers et retours entre théorie et pratique, d'établir des liens entre différents enseignements, entre différentes situations. Il s'agit pour cela de développer la pratique réflexive des étudiants. C'est l'une des

ambitions du projet de création de ePortfolios qui a connu une phase pilote en 2010-2011. Sur la base des expériences réalisées, la Direction encouragera l'extension de ces pratiques. De même, elle soutiendra les initiatives qui visent, lorsque c'est pertinent pour un cursus, à introduire des occasions de confrontation avec les pratiques professionnelles.

Réalisations : L'étude de faisabilité de ePortfolio s'est conclue en 2012 et a abouti à un rapport final qui constitue une base solide pour le développement de projets d'utilisation de cette approche dans des contextes divers à partir de 2013. Un de ces développements sera intégré dans une nouvelle phase du projet Magellan.

En 2012, le projet Magellan a bénéficié d'une deuxième version de l'autodiagnostic en culture informationnelle et de l'accès à un nouvel autodiagnostic TIC (Technologies de l'information et de la communication) (validé par la fondation *European computer driving licence*, organisme reconnu au plan européen). La création d'une identité visuelle par UNICOM et le lancement d'une campagne de communication sur le campus ont marqué l'ouverture des autodiagnostic (IL & TIC) à l'ensemble de la communauté universitaire lors du deuxième semestre. Le nouveau site internet est devenu le portail officiel de Magellan sur lequel figure dorénavant l'essentiel des informations concernant le projet ; il offre également un accès direct aux différentes formations, que celles-ci proviennent de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire (BCU), ou qu'elles soient disponibles en ligne (TIC e-learning). Cette année a également été marquée par l'introduction de Magellan dans le cours de méthodologie en SSP, ainsi que par la livraison des premières attestations Magellan qui valident l'acquisition du premier niveau de compétences en culture informationnelle d'une dizaine d'étudiants. Les collaborations avec le Réseau interfacultaire de soutien enseignement et technologies (RISET) se sont accentuées par la mise en place de modules de formation sous forme de « *screencast* » (en partenariat avec la BCU). Les premières versions devraient voir le jour dans le courant 2013. En 2013, le projet Magellan va aborder sa dernière phase pilote, en mettant l'accent sur l'acquisition du deuxième niveau du référentiel de compétences en culture informationnelle. À cet effet, la constitution d'un focus-groupe d'étudiants devrait permettre de tester un outil de « e-Portfolio » et d'évaluer la pertinence d'une approche réflexive des étudiants sur les compétences transversales qu'ils sont supposés avoir acquises à la fin de leur bachelor dans les domaines couverts par Magellan.

L'élaboration de scénarios pédagogiques devrait contribuer à la mise en place d'une forme de certification ou d'une intégration dans les cursus académiques (par exemple dans des modules de méthodologie). Une phase de bilan et d'adaptation suivra en vue de l'intégration de Magellan au sein de la communauté universitaire comme programme à part entière ou comme centre de soutien et d'expertise dans le domaine.

Bilan et perspectives

Les efforts entrepris depuis six ans par la Direction de l'Université en faveur de la qualité de l'enseignement orienté vers les besoins des étudiants portent leurs fruits, que ce soit en matière d'innovation pédagogique, de mise en valeur des compétences transversales des étudiants ou d'encadrement de tous les cursus.

1. Axe 1 : Enseignement

Pour l'avenir, les enjeux majeurs qui attendent l'UNIL sont la réponse à l'évolution démographique, en particulier à la pénurie de médecins, et les mesures qui pourront être prises pour améliorer la réussite des étudiants en première année de bachelor. La Direction de l'Université s'y consacrera d'ici 2016.

Critères de réalisation	
Mise en œuvre d'un système de tutorat	Pas encore effectué, si ce n'est une expérience pilote en SSP
Montants alloués à l'amélioration de l'encadrement	En 2012, les montants structurels suivants ont été réalloués aux facultés (cf. <i>supra</i> la somme des montants indiqués au 1.3.2 et 1.3.4) : FTSR : CHF 15'000.- Droit : CHF 160'000.- Lettres : CHF 225'000.- SSP : CHF 340'000.- HEC : CHF 415'000.- FBM : CHF 635'000.- GSE : CHF 60'000.- Total : CHF 1'850'000.-
Augmentation de la capacité de formation en médecine (nombre de places dans les années cliniques)	L'Ecole de médecine a augmenté sa capacité de formation au niveau du Master en médecine de 120 à 160 places. Cette mesure a déployé ses premiers effets en 2012, puisque l'UNIL a décerné 160 Masters en médecine alors qu'elle en avait décerné 132 en 2011
Evolution du taux d'encadrement	Cf. <i>supra</i> 1.3.4
Introduction généralisée du cadre national de qualifications et mise en œuvre des « <i>learning outcomes</i> »	Réalisé au niveau du bachelor pour l'ensemble de la Faculté des lettres, pour le Bachelor en sciences des religions et pour le Master en sciences criminelles
Typologie des mesures mises en œuvre pour confronter théorie et pratique et nombre de cursus et d'étudiants concernés	Introduction du projet Magellan dans les cours de méthodologie de la Faculté des SSP

2. Axe 2 : Recherche

2.1 Renforcer la culture de recherche

Introduction

L'UNIL a l'ambition de se profiler au plus haut niveau, à la fois au plan national et au plan international. Elle doit donc affirmer de façon ubiquitaire qu'elle est un centre d'enseignement et de recherche de très haute qualité. Pour cela, les cursus et les programmes d'études doivent être émaillés d'exemples de recherche et enrichis de nouvelles découvertes. L'UNIL veut rappeler que non seulement les scientifiques aguerris, mais aussi les étudiants et les jeunes chercheuses et chercheurs contribuent au progrès et à l'innovation. Il est donc important que les résultats des activités de recherche des doctorants et étudiants sortent du cercle fermé des personnes directement impliquées. Les mesures proposées visent ainsi à stimuler l'extension de la culture de la recherche à tous les niveaux et à renforcer la valorisation des activités de recherche à l'intérieur de l'UNIL.

L'obtention de fonds de recherche suisses et européens fait partie intégrante de la mission de recherche. L'UNIL entend accompagner et coordonner au mieux le développement de grands projets et optimiser, par là, le potentiel de succès sur la scène nationale et internationale.

Enfin, la dimension internationale de l'UNIL est un atout essentiel à son développement. Les collaborations internationales y sont déjà nombreuses, mais des efforts seront entrepris pour les renforcer, en particulier dans le domaine de la recherche.

Mesures

2.1.1 Etendre la culture de recherche à tous les niveaux

Définition : La sensibilisation à la recherche et son enseignement sont indispensables à la découverte de nouvelles connaissances. Pour y parvenir, l'UNIL veut conduire les actions suivantes :

- Rendre publics non seulement les résultats des chercheurs aguerris, mais aussi les initiatives et les résultats de recherche des étudiantes et étudiants en master et en thèse
- Impliquer à la fois les jeunes chercheurs et les chercheurs expérimentés dans un blog de « questions de recherche »
- Intégrer, toutes les fois que cela s'avère pertinent, le personnel administratif et technique dans l'élaboration des projets de recherche
- Organiser des événements destinés à mettre en valeur la culture de la recherche
- Généraliser les commissions de la recherche dans les facultés.

Réalisations : Pour atteindre ces objectifs, la Direction a mis en place un faisceau de mesures dont la réalisation s'échelonne au cours du temps. L'élément-clé est la prise de conscience par la communauté UNIL en général, et les plus jeunes en particulier, de l'importance de la contribution des idées de chacune et chacun. Cette démarche nécessite de sortir du schéma classique enseignant-enseigné, tout en restant garant de l'esprit critique.

2. Axe 2 : Recherche

Les trois premières mesures ont été l'organisation des « Doctoriales de l'UNIL », la généralisation des commissions de la recherche au sein des facultés, et le renforcement du soutien aux financements tiers de type philanthropiques, en plus des fonds compétitifs tels que le Fonds national suisse (FNS) et les fonds européens (EU).

- Les Doctoriales ont certainement été un catalyseur. Elles rassemblent chaque année entre 200 et 300 scientifiques, essentiellement des doctorant-e-s, pour entendre les meilleures thèses de l'année précédente et pour présenter leurs propres recherches sous forme de posters. L'exemple des « Doctoriales » a inspiré l'organisation de journées de la recherche facultaires dans deux grandes facultés (lettres et SSP), où les jeunes scientifiques sont conviés à présenter et discuter leur travaux.
- Les commissions de la recherche facultaires s'avèrent être des relais importants, renforçant les liens à la fois entre les différents instituts facultaires et le soutien apporté par la Direction. C'est un aspect de coordination, et parfois de simple communication, qui s'avère essentiel lorsqu'il s'agit, par exemple, de prendre des décisions de développements sur des projets d'intérêts institutionnels. Un exemple récent est l'évolution des « Humanités digitales », nouveau domaine qui peine à prendre une définition unanime dans les spécialités de sciences humaines (au contraire des sciences de l'informatique) et dont le développement nécessite la convergence des intérêts.
- Le soutien à la levée de fonds tiers, par la création d'un « *grant office* », a vu une croissance remarquable de l'intérêt des jeunes scientifiques, dès le niveau master, à présenter des projets. En parallèle, trois grandes facultés (FBM, lettres et SSP) ont renforcé leur soutien à la recherche de fonds tiers et à l'écriture de projets par l'engagement de « conseillers » à la recherche.

Ces mesures ont opéré un changement vers une vision positive et plus entrepreneuriale de la recherche au sein de toutes les facultés, émaillée maintenant de « *success stories* » de jeunes lauréats des « Doctoriales » qui réussissent bien dans les grands projets du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

2.1.2 Valoriser les chercheuses et les chercheurs par une large mise en commun des résultats de recherche

Définition : Il s'agit de mettre en valeur non seulement l'ensemble de la production scientifique, mais les chercheuses et les chercheurs individuellement. Cette démarche passe par de multiples formes de valorisation dont certaines sont sûrement encore à inventer.

- Faciliter la rencontre entre scientifiques afin de favoriser le développement de projets communs
- Créer un « Bistrot de la recherche », réunissant des chercheuses et chercheurs d'horizons divers, afin de partager leurs intérêts scientifiques et déterminer des nouveaux objets d'investigation
- Sensibiliser la société civile aux bénéfices des contributions de la recherche.

Réalisations : Valoriser les scientifiques nécessite de les rendre visibles à la fois au niveau national et international ainsi qu'au niveau local. C'est paradoxalement le niveau local qui pêche le plus. Grâce à UNICOM (Service de communication), qui diffuse rapidement les découvertes les plus saillantes et les portraits de leurs auteurs *via* le site internet de l'UNIL et dans les médias, la recherche de l'UNIL est

maintenant visible en permanence sur ces trois niveaux. Aux niveaux national et international, la diffusion se fait également par les publications et les éditeurs, plus maintenant par la mise en ligne sur internet *via* Serval (serveur académique lausannois), sur lequel sont répertoriés près de 100'000 contributions publiques, incluant près de 4000 nouvelles publications chaque année. Pourtant ceci n'est encore qu'une sous-estimation puisque les inscriptions dans Serval ne sont pas encore obligatoires.

Sur le plan de la mise en réseau et de la médiatisation publique, les projets tels que « Vivre ensemble dans l'incertain », dont plusieurs arrivent maintenant à terme (e.g. www.vaud2030.ch), et le forum interdisciplinaire WKD (*World knowledge dialog*), organisé par l'UNIL avec les universités Azur, sont des initiatives qui ont transgressé le schisme classique entre les spécialités et généré des collaborations parfois audacieuses, par exemple entre HEC et les biologistes de l'évolution.

En parallèle, la cellule de soutien à la recherche organise régulièrement des répétitions pour les candidats professeurs boursiers du FNS et pour les oratrices et orateurs des « Doctoriales ». Ces échanges informels et informatifs donnent l'occasion à des scientifiques d'horizons très divers de partager des questions communes et les mettent en contact avec les membres de l'équipe de soutien. Cette cohésion participe d'un changement de paradigme dans l'identité de la recherche et l'engouement à partager des nouvelles idées aux niveaux individuel et institutionnel. Ce décloisonnement a peut-être contribué au succès remarquable de nos professeurs boursiers du FNS pour 2012, dont cinq sur sept viennent d'être retenus.

Autres initiatives rassemblant les scientifiques : la préparation d'un forum avec le Dalai-Lama (15 avril 2013), qui fait travailler ensemble plus de 20 chercheuses et chercheurs des sciences biomédicales, sociales et littéraires, et le rapprochement des neurosciences et des psychologues avec la Haute école spécialisée (HES) de Changins, rassemblant plus de 20 scientifiques autour de questions de recherche sur le « goût et les émotions ».

2.1.3 Pour les jeunes chercheuses et les chercheurs avancés, soutenir l'obtention de fonds de recherche et la participation à des projets de recherche d'envergure aux plans suisse et européen

Définition : La Direction veut mettre en place un « *grant office* », soit un bureau d'information et de conseil sur toutes les possibilités d'obtention de fonds tiers en plus du FNS et d'*Euresearch*. Ce bureau sera également chargé de soutenir les jeunes chercheuses et chercheurs dans la rédaction de demandes. De plus, des relais entre le « *grant office* » et les facultés seront établis.

Réalisations : Une collaboratrice a été engagée pour le « *grant office* ». Cette nouvelle prestation a généré un grand nombre de consultations, qui elles-mêmes ont soulevé de nouveaux besoins. L'un d'entre eux est la nécessité d'un meilleur cadrage des mesures de soutien en fonction des domaines et des facultés. Les besoins en sciences humaines ne sont pas les mêmes qu'en biologie ou en géosciences. Cette constatation a été à l'origine, entre autres, de la création de postes de conseillers à la recherche propres à certaines facultés.

Un deuxième est le besoin d'un soutien au développement de carrières, depuis les niveaux étudiants jusqu'aux post-doctorants. Pour y répondre, le « *grant office* » s'est associé au dicastère « Relève et diversité » pour développer de nouvelles prestations, et un site web interactif (www.unil.ch/researchers) permettant aux étudiants et chercheurs de mieux s'orienter.

2. Axe 2 : Recherche

Le troisième est l'optimisation des capacités de la Fondation du 450^{ème} anniversaire de l'UNIL (récemment renommée Fondation pour l'Université de Lausanne) de lever directement des fonds pour soutenir la recherche. Ce projet est en cours de réalisation.

Ces mesures sont évolutives et n'ont certainement pas encore déployé tous leurs effets. Mais leurs résultats sont déjà patents en termes de mise à disposition d'informations, d'interactions avec la communauté et de levée de fonds.

2.1.4 Affirmer le positionnement international de l'UNIL par une politique spécifique de partenariats

Définition : La Direction de l'UNIL veut créer des relations institutionnelles privilégiées avec des universités partenaires dans d'autres pays. Avoir des relations privilégiées n'est pas seulement synonyme de conventions et partenariats régulant les échanges d'étudiants et de chercheurs, mais entretenir de vraies relations personnalisées au niveau de la gouvernance, de projets communs d'enseignement et de recherche, et surtout valoriser à large échelle de l'existence de ces relations. Il s'agit de constructions à moyen et à long terme dont le premier objectif est d'identifier une dizaine de partenaires potentiels.

Réalisations : Le Service des relations internationales (RI) est extrêmement dynamique par ses actions pour la visibilité internationale de l'UNIL et ses services individualisés aux étudiants et enseignants. Les RI sont aussi les ambassadeurs de l'UNIL dans plusieurs organes internationaux et font converger sur l'UNIL des propositions de nouvelles collaborations. Quelques exemples d'activités en 2012 sont :

- La présence-clé de l'UNIL au sein du réseau UNICA (Université de capitales européennes), pour lequel elle a organisé deux événements majeurs : la conférence « *green campus* », et la conférence UNICA-IRI, sur les systèmes de « *ranking* » et la qualité.
- L'organisation de la première école d'été (« *summer school* ») en sciences sociales et politiques avec l'Arizona University. Expérience très probante qui sera reconduite.
- La reconduction des accords de collaboration de l'« *Indo-Swiss joint research program* » avec les ministres des départements de l'intérieur suisse et indien.
- La reconduction de l'accord de collaboration avec le « *National center of biological sciences* » de Bangalore.
- La reconduction de l'accord de collaboration avec l'« *Indian Council for Social Science Research* » à New Dehli.
- La reconduction de l'accord de collaboration avec le « *Kalinga institute of Industrial Technology* » à Bhubaneshwar pour des projets sur l'environnement.

L'UNIL et les RI ont également été proactives dans la recherche de collaborations privilégiées en démarchant des groupes de recherches impliqués, par exemple dans des projets d'importances sur les maladies négligées telles que la leishmaniose (au palmarès des cinq plus grands tueurs dans les pays du tiers monde), et ceux déposant leur candidature au projets R4D (appel commun FNS-DDC) avec les pays émergents. A ce jour, deux des projets lausannois sur quatre ont passé le premier tour de sélection, une proportion de 50% comparée à un succès moyen suisse de 14%.

Enfin, deux accords cadres sont en finalisation entre, respectivement, la Direction de l'UNIL et les Rectorats de l'Université de Montréal et de l'Université Libre de Bruxelles.

L'objectif suivant des RI est une réflexion sur les « grands » besoins de collaborations internationales au niveau planétaire plutôt qu'individuel. L'idée est de défier les enjeux d'enseignement et de recherche au niveau du village global, avec leurs points communs et leurs particularismes, afin de préparer les générations futures.

2.1.5 Contribuer au transfert de savoirs et de technologies y compris en collaboration avec les autres Hautes écoles vaudoises

Définition : Le bureau de transfert de technologies de l'UNIL et du CHUV, PACTT, a élaboré sa stratégie et précisé ses missions, son fonctionnement et son éthique. Ses missions sont de deux ordres :

1. Valoriser les résultats de la recherche en protégeant la propriété intellectuelle et les inventions de façon à rendre leur développement attractif pour les entreprises et les investisseurs
2. Conseiller les chercheuses et les chercheurs en matière de contrats passés avec des tiers, et de contrôler l'adéquation ces contrats.

Réalisations : PACTT (Partnership and Corporation of Technology Transfer) remplit son mandat avec diligence et compétence. Toutefois, il s'avère que la masse de contrats à traiter est telle qu'elle occupe une part démesurée de son temps, transformant une structure dite de développement en une structure de contrôle et d'enregistrement. Cette constatation a aussi été soulignée par l'expert externe de la récente autoévaluation de PACTT.

Après réflexion interne au PACTT, et discussion au sein du Comité de pilotage et du Conseil de direction UNIL-CHUV, il a été décidé de diminuer les charges de PACTT liées aux contrats – en particulier sur des contrats à faibles risques tels que les accords de transfert de matériel – au profit de tâches de valorisation de développement. Outre l'établissement de brevet et de licences, PACTT devra développer un service d'accompagnement d'idées dans la perspective de création d'entreprises pour les étudiants aussi bien que pour les chercheurs. PACTT devrait également créer un accompagnement soutenant la preuve de concept (*proof of concept*) pour des projets prometteurs en coordination avec la nouvelle association INNOVAUD.

Bilan et perspectives

Critères de réalisation		
Fonds de recherche obtenus, repartis par source et par faculté	FNS en CHF	
<u>NB.</u> Données pour le FNS. Ne comprend pas les fonds directement versés au CHUV	Secteur commun	220'800
	FTSR	115'103
	Droit + ESC	1'267'391
	Lettres	3'564'620
	SSP	2'268'094
	HEC	3'225'396
	FBM	24'929'129
	FGSE	5'223'967
	Total	40'814'500

2. Axe 2 : Recherche

Nombre d'actions visant une large diffusion interne des résultats des recherches	<p>Doctoriales de l'UNIL</p> <p>Journées recherche FBM, SSP et Lettres</p> <p>DDay (Doctoral Day) de la FBM</p> <p>Diffusion sur site web unil.ch et des facultés</p> <p>Diffusion via presse : Uniscope et Allez Savoir</p>
Nombre d'accords de partenariats conclus, selon le type d'institution et de pays	<p><u>Accords internationaux hors ERASMUS :</u></p> <p>Total : 229</p> <p>Nouveaux 2012 : 19</p> <p><u>Accords internationaux ERASMUS :</u></p> <p>Total université partenaires : 210</p> <p>Nouveaux partenaires 2012 : 10</p> <p>Total accords internationaux : 439</p>
Nombre de séjours scientifiques de recherche (« <i>IN</i> » et « <i>OUT</i> ») de plus de trois mois	<p><u><i>IN</i></u></p> <p>Bourses Sciex : 11</p> <p>Professeurs invités : 62</p> <p>Chercheurs invités : 28</p> <p><u><i>OUT</i></u></p> <p>Bourses RI : 6</p> <p>Bourses FNS (débutants + avancés) : 64</p> <p>Congés sabbatiques : 30</p> <p>TOTAL <i>IN</i> et <i>OUT</i> 201</p>
Nombre de colloques et de manifestations scientifiques organisés	<p>Les facultés organisent de très nombreux colloques et manifestations scientifiques spécifiques. Les outils permettant la collecte automatique de toutes ces données sont en voie de développement</p>
Nombre de contrats et de brevets conclus en matière de transfert de technologies	<p>Nouvelles demandes de brevets : 8</p> <p>Nouvelles licences signées : 5</p>
<p>Nombre de travaux scientifiques publiés (estimation selon la nature)</p> <p>(NB₁ : Nouveaux travaux scientifiques répertoriés dans Serval et publiés en 2011. La liste des travaux publiés en 2012 est encore inconnue au moment de la rédaction de ce rapport.</p> <p>NB₂ : L'inscription des travaux scientifiques dans Serval n'étant pas obligatoire, ces chiffres sous-estiment encore le nombre réel de publications de l'UNIL)</p>	<p>Publications parues en 2011 :</p> <p>Articles originaux : 2'698</p> <p>Actes de conférences : 841</p> <p>Parties de livres : 428</p> <p>Livres : 112</p> <p>Total : 4'086</p>
Nombre de doctorats décernés	<p>2010 = 177</p> <p>2011 = 215</p> <p>2012 = 224</p>

3. Axe 3 : Contribution à la société

3.1. Consolider la formation continue

Introduction

L'UNIL et l'EPFL se sont associées en 2008 pour l'accomplissement de leur mission de formation continue. Cette association a pris la forme d'une Fondation (la Fondation pour la formation continue universitaire lausannoise - FCUE) qui a pour objectif principal d'augmenter l'importance et la consistance de la place universitaire lausannoise en matière d'offre de programmes de haut niveau scientifique et répondant aux attentes des milieux professionnels. La Fondation établit des standards de qualité, harmonise les pratiques, propose des outils et des textes de référence communs. Son installation, en mai 2011, dans les nouveaux locaux du quartier de l'innovation de l'EPFL lui permet de recevoir de manière plus adéquate un public dont les rythmes et les formes d'apprentissage ne sont pas les mêmes que ceux de la formation initiale. Des locaux spécifiques seront également aménagés à cet effet sur le site de l'UNIL dès l'achèvement des travaux de réaménagement du quartier Dorigny suite à l'installation des Facultés des SSP et de géosciences et environnement (GSE) à Géopolis.

Mesures

3.1.1 Développer et diversifier les formations, en coordination avec les autres Hautes écoles vaudoises

Définition : Des formations courtes, en particulier destinées aux entreprises, aux services publics et aux associations professionnelles, doivent être développées pour répondre à des besoins spécifiques auxquels les Hautes écoles sont, mieux que toutes autres, en mesure de répondre. Les formations courtes, parce que « non certifiantes », ont été perçues jusqu'à présent négativement. Il importe de mieux définir et valoriser cette offre. L'UNIL et l'EPFL pourraient se singulariser par des formations courtes permettant l'acquisition de compétences de pointe, clairement définies en termes d'objectifs, évaluées et vérifiées par des travaux ou des examens et donnant lieu à l'acquisition de crédits ECTS.

Réalisations : En 2012, la formation continue à l'UNIL se décline avec une offre de 72 formations (71 en 2011), dont 22 sont organisées en partenariat avec d'autres Hautes écoles : 16 Master of Advanced Studies (MAS), 7 Diploma of Advanced Studies (DAS), 23 Certificate of Advanced Studies (CAS) et 26 formations courtes (22 séminaires ouverts et 4 élaborés « sur mesure » pour des entreprises ou des associations professionnelles). On note une augmentation régulière des formations courtes, ce qui semble confirmer le besoin croissant des professionnels pour des formations intensives et ciblées sur leurs besoins. Un nombre croissant, lui aussi, de formations courtes tend à vouloir offrir des crédits ECTS impliquant une évaluation des connaissances. Ce type de valorisation n'est pas pertinent pour toutes les thématiques, mais c'est une possibilité intéressante dans certains domaines, permettant de mieux faire valoir les compétences acquises. Il est particulièrement réjouissant de voir le développement de formations courtes dans des facultés traditionnellement peu pourvoyeuses dans le domaine de la formation continue, par exemple, en collaboration avec la Haute école pédagogique Vaud (HEP-VD), en Faculté des lettres.

3. Axe 3 : Contribution à la société

Dans les tableaux ci-après, seules les formations certifiantes (MAS, DAS, CAS) sont listées.

MAS offerts en 2012	Crédits ECTS
Administration et technologie du sport (inscriptions à l'EPFL)	60
Archivistique, bibliothéconomie et sciences de l'information (inscriptions à l'UNIBE)	60
Asset and Wealth Management - MBA	60
Conservation du patrimoine et muséologie des Beaux-Arts	60
Economie et management de la santé (incluant 2 CAS)	60
Gestion des ressources humaines et des carrières (inscriptions à l'UNIGE)	60
Healthcare Management - EMBA	60
International and European Economic and Commercial Law - LL.M.	60
Management and Corporate Finance - EMBA	60
Management of Technology (MoT) - EMBA (inscriptions à l'EPFL)	60
Pharmacie hospitalière (inscriptions à l'UNIGE)	180
Psychosociologie clinique « Identité, groupe et organisation »	60
Psychologie de l'enfant et de l'adolescent	60
Santé au travail (inscriptions à l'ETHZ)	60
Théories, pratiques et dispositifs de formation d'enseignants (inscriptions à l'UNIGE)	60
Urbanisme durable, éco-urbanisme, développement durable et gouvernance (incluant 1 CAS)	60

DAS offerts en 2012	Crédits ECTS
Gestion culturelle	30
Marketing Management (incluant 1 CAS)	30
Psychanalyse et psychothérapie clinique	38
Psychothérapie comportementale et cognitive	38
Recherche clinique (incluant 1 CAS)	30
Spécialisation en psychothérapie d'orientation systémique	33
Santé sexuelle et reproductive (incluant 1 CAS) (inscription à la Haute école de travail social (HETS) - Genève)	50

CAS offerts en 2012	Crédits ECTS
Accompagnement thérapeutique	15
Colposcopie et pathologie cervico-vaginale et vulvaire (inscriptions à l'UNIGE)	10
Dramaturgie et performance du texte (avec la Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR))	15
Droit des successions	10
Economie de la santé	15
Ethique du travail social (avec la HETS-Genève et Ecole d'études sociales et pédagogiques (ESSP) - Lausanne)	15
Guidance en sexualité, vie affective et procréation	24
Jeu excessif, prévention, traitement et action communautaire	15
Management de la santé	15
Marketing Management	18
Médecine psychosomatique et psychosociale (inscriptions à l'UNIGE)	10
Méthodes d'intervention comportementale et cognitive	19
Méthodes d'intervention et de thérapie d'orientation systémique	25
Méthodologie de la recherche en psychiatrie et psychopathologie	21
Migrations et sociétés plurielles	15
Nutrition humaine	18
Prévention et réhabilitation cardio-vasculaire (inscription à l'UNIGE)	15
Psychanalyse et psychopathologie clinique	17
Psychiatrie forensique	25
Qualité des soins (inscriptions à l'UNIGE)	16
Recherche clinique - épidémiologie clinique et biostatistiques	15
Statistics and the Evaluation of Forensic Evidence	15
Urbanisme durable	25

Si l'on considère le nombre d'étudiants inscrits à l'UNIL, le volume d'activité en 2012 peut être détaillé de la manière suivante:

Année	Nombre d'éditions*	Nombre de participants	Nombre de jours de cours	Nombre de jours x participants
2011	68	1'829	746	16'830
2012	73	2'198	862	20'861

* Ce nombre tient compte des volées successives d'un même programme lorsque celui-ci se déroule sur plus d'une année.

3. Axe 3 : Contribution à la société

Détails par formations suivies	Nombre d'éditions*		Nombre de participants		Nombre de jours de cours	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
MAS	10	12	237	263	260	376
Diplômes	7	9	92	114	92	100
Certificats	21	19	387	411	263	264
Non-certifiantes	24	26	824	1'105	103	91.5
Intra-entreprise / association	6	7	289	305	27.5	30.5

* Ce nombre tient compte des volées successives d'un même programme lorsque celui-ci se déroule sur plus d'une année.

La Fondation tient sa propre comptabilité, séparée de celle de l'UNIL. Le chiffre d'affaires pour l'année 2012, en termes de finances d'inscriptions facturées pour des formations UNIL, a été de CHF 8'209'647.- La forte croissance par rapport à 2011 s'explique en partie par un changement de méthode comptable et en partie par un accroissement du volume d'activités.

3.1.2. Favoriser l'investissement des enseignants dans la formation continue

Définition : En continuité avec sa volonté de mieux valoriser les activités d'enseignement en général, la Direction de l'UNIL, en étroite collaboration avec les Décanats, prendra en compte, par exemple dans les cahiers des charges et les procédures d'évaluation, l'engagement des enseignantes et des enseignants dans la conception et l'animation de programmes de formation continue, ceci pour autant que les formations soient en adéquation avec le profil de compétence de la faculté concernée.

Réalisations : (cf. *infra* 3.1.3)

3.1.3 Assurer la qualité des programmes de formation continue en développant une pédagogie adaptée

Définition : La formation continue nécessite une pédagogie adaptée à un public de professionnels dont les attentes sont bien souvent très élevées et exigeantes. Les enseignantes et les enseignants doivent être prêts à appréhender ce public avec une attitude spécifique (différente de celle qu'ils adoptent dans la formation de base) en valorisant et en utilisant l'expérience qui le caractérise. Des ateliers de formation pédagogique spécifiquement consacrés à la formation d'adultes seront proposés afin de permettre aux enseignants de se perfectionner dans ce domaine. Ceci devrait aller de pair avec le développement d'un contrôle Qualité des programmes de formation continue.

Réalisations : La Fondation rédigera, lors de l'année 2013-2014, un rapport d'autoévaluation dans le cadre du processus Qualité de l'UNIL. Une procédure spécifique a été élaborée, en concertation avec l'EPFL, qui prévoit l'intervention d'un comité d'expertise externe.

Les principaux objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- encourager la Fondation à mener une réflexion autour de sa mission et de son positionnement
- porter un regard autocritique sur son fonctionnement et ses activités en impliquant les parties prenantes
- élaborer une stratégie de développement à moyen terme

- s'assurer que les objectifs de la Fondation sont en adéquation avec les plans stratégiques de l'UNIL et de l'EPFL.

Une évaluation de l'adéquation entre l'offre et la demande fera partie du rapport d'autoévaluation. Cette évaluation peut se faire à deux niveaux :

- Le premier niveau est de déterminer dans quelle mesure le portefeuille de formations répond à la demande des milieux professionnels en termes de formation et de domaines thématiques couverts
- Le deuxième niveau consiste à mesurer si chaque formation proposée répond aux besoins des participants.

En ce qui concerne le premier niveau, nous ne disposons pas actuellement d'études de marché nous permettant d'estimer précisément si la demande de formation continue universitaire répond aux besoins du marché du travail. Il est à noter que la Fondation a d'ores et déjà de nombreux contacts avec des employeurs et des associations professionnelles qui lui permettent de connaître les besoins des milieux concernés. Il faut rappeler également qu'en 2012 aucune formation n'a été annulée en raison d'un nombre insuffisant de participants. Ce dernier point est important puisque, pour être réalisée, une formation doit au minimum être autofinancée.

En ce qui concerne le deuxième niveau, une évaluation du programme est actuellement réalisée à l'issue de chaque formation via un questionnaire *ad hoc*. Les résultats de ces évaluations par programme sont analysés par les comités scientifiques qui en tiennent compte pour la conception des éditions suivantes. Sur la base d'une consolidation de ces évaluations, le plan d'action qui devra suivre le rapport d'autoévaluation devra comporter un volet pédagogique en collaboration avec le Centre de Soutien à l'enseignement de l'UNIL et son homologue de l'EPFL.

Bilan et perspectives

Critères de réalisation	
Nombre de formations continues offertes	16 MAS (2011 : 17), 7 DAS (2011 : 7), 23 CAS (2011 : 23), 26 formations courtes (2011 : 24) (dont quatre formations « sur mesure » intra-entreprises ou intra-associations professionnelles)
Nombre de jours/personnes en formation continue	En 2012, les formations continues offertes par l'UNIL ont été suivies par un total de 2'198 participants. Le nombre de jours/participants a été de 20'861. La progression par rapport à 2011 (1'829 participants et 746 jours de cours) est due avant tout à un effet cyclique, comme certaines formations qui ne sont pas offertes toutes les années et qui ont eu lieu en 2012
Evaluation de l'adéquation entre l'offre et la demande de formation continue	Une analyse statistique des questionnaires d'évaluation sera développée afin de mieux capitaliser les résultats en termes d'adéquation entre qualité de l'offre et attentes des participants
Nombre d'enseignants dédiés à la formation continue	La mise en activité, dès 2013, d'un nouveau logiciel de gestion des formations permettra de fournir des données précises sur l'implication des professeurs dans la formation continue universitaire. Sachant que chaque formation est portée par un responsable académique entouré d'un comité directeur et/ou scientifique comprenant de deux à quatre membres issus du corps professoral, nous pouvons estimer à environ 200 le nombre de professeurs impliqués dans des activités de formation continue (estimation faite sur la base d'une enquête AZUR)

3.2 Placer la durabilité au cœur des préoccupations de l'UNIL

Introduction

La thématique de la durabilité faisait déjà partie des objectifs annoncés dans le cadre du précédent plan stratégique. S'il s'agissait alors essentiellement d'une introduction du concept sur le campus, l'UNIL entend maintenant placer la durabilité au cœur de ses missions, soit également dans la recherche et l'enseignement.

Par le terme « durabilité », la Direction de l'Université désigne la nécessité pour la Société de maintenir une certaine prospérité, tout en réduisant drastiquement les impacts sur la biosphère par une meilleure prise en compte des limites des richesses naturelles et du besoin de répartir plus équitablement les ressources. Si les sciences naturelles et les technologies joueront un rôle dans l'apport de solutions innovantes, il est évident qu'elles ne pourront pas, à elles seules, répondre à ce défi. Seront aussi nécessaires des innovations institutionnelles, économiques et sociales. Il est de la responsabilité des institutions de formation et de recherche d'analyser en profondeur les mécanismes conduisant aux déséquilibres actuels et de contribuer à l'émergence de ces innovations.

Désormais, il s'agit d'ancrer les efforts entrepris par l'UNIL en faveur de la durabilité tant d'un point de vue de mesures pratiques, comme la gestion des ressources naturelles sur le campus, que d'un point de vue académique en développant des offres de formation et des axes de recherche portant sur cette thématique.

La Direction de l'Université a confié au dicastère « Durabilité et campus » la charge d'élaborer un plan d'actions en s'appuyant sur une commission consultative (cf. *infra* 3.2.2) qui garantit un bon ancrage de cette politique dans la communauté universitaire.

Un plan d'actions nommé « durabilité à l'UNIL » a été rédigé tout au long de l'année 2012 et se déploiera à partir de 2013.

Mesures

3.2.1 Stimuler l'enseignement et la recherche sur les thématiques de durabilité et affirmer l'UNIL comme un carrefour de réflexions sur la durabilité

Définition : La Direction de l'UNIL souhaite voir se développer un vivier de recherche sur les thématiques de la durabilité qui pourra, d'une part, nourrir des enseignements accessibles au plus grand nombre et, d'autre part, développer des cursus spécialisés dans ce domaine.

La construction d'un savoir sur cette thématique passe non seulement par le renforcement du pôle durabilité de la Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE), mais aussi par le soutien des initiatives des autres facultés qui s'intéressent aux mêmes enjeux par des approches disciplinaires différentes.

L'UNIL dispose de compétences reconnues dans le domaine de la durabilité et son campus est un lieu idéal pour accueillir des événements où scientifiques et grand public se rencontrent afin de partager les résultats de la recherche.

Réalisations : En termes d'enseignement et de recherche, l'année 2012 a été essentiellement consacrée à l'étude de faisabilité d'un nouveau module du programme (Sciences)² dédié à la durabilité ainsi qu'à la mise en place d'outils permettant de cartographier la recherche effectuée dans l'Institution. Les résultats de ces démarches porteront leurs fruits à partir de 2013.

Le concours « Durabilis », qui prime chaque année depuis 2007 des projets d'étudiantes et d'étudiants de l'UNIL et de l'EPFL présentant une approche intégrant les dimensions de la durabilité, a fait l'objet d'une communication soutenue. Le jury a récompensé quatre projets, dont celui d'une étudiante de la FGSE portant sur les facteurs incitant à la marche dans un quartier de La Chaux-de-Fonds.

Deux événements importants en lien à la durabilité ont eu lieu sur le campus :

- L'UNIL participe activement à l'UNICA « *Green Academic Footprint* » (UGAF), un sous-groupe du réseau des universités des capitales européennes. Le deuxième workshop de ce groupe a eu lieu les 16 et 17 février 2012, à l'UNIL. Cet atelier a réuni des représentantes et des représentants d'une quinzaine d'universités de tout le continent autour du thème « *Campus as living laboratory for sustainability* ». Ce fut l'occasion de découvrir les bonnes pratiques avec de nombreux collègues européens.

Suite à cette rencontre, plusieurs actions sont envisagées :

- Echange entre les responsables « durabilité » des universités
- Echange de matériel de promotion
- Organisation d'une journée « UNICA Sustainable Day »
- Soutenant une initiative provenant de la communauté estudiantine de l'UNIL, la Direction et le Service des relations internationales ont très activement participé à l'organisation du « *World Student Environmental Summit* » (WSES), qui s'est tenu sur le campus du 5 au 8 septembre 2012. Articulé autour du thème « *Let's change* », le sommet a permis à plus de 69 délégations étudiantes provenant de 37 universités de tous les continents de se rencontrer et de débattre des grands enjeux de la durabilité. Organisé comme un véritable congrès scientifique, le sommet a débouché sur la publication d'un rapport très complet illustrant les différents changements nécessaires pour une société plus durable (« *Outcome Report* », accessible sur www.2012.wsen.org).

3.2.2 Renforcer la culture de la durabilité dans la communauté UNIL

Définition : Une commission de la durabilité est créée pour soutenir la Direction dans la rédaction et la mise en œuvre d'un plan d'actions à l'UNIL. La commission est chargée de proposer des actions concrètes en vue de réaliser les trois objectifs du plan stratégique relatifs à la durabilité. Son programme est le suivant : au début de chaque année, elle propose à la Direction, pour validation, une série d'actions à mettre en œuvre. Durant l'année, la commission suit, en qualité de groupe consultatif, le déroulement de chacune d'entre elles et, en fin d'année, dresse un bilan où sont identifiées les actions achevées, la poursuite des actions de plus longue haleine et les nouvelles actions à mettre en place.

Pour renforcer la culture de la durabilité au sein de la communauté universitaire, des connaissances de base sur ces thématiques devraient être accessibles à toutes et tous, sous la forme de modules d'enseignement à option, de cycles de conférences, de balades sur le campus, d'ateliers ou de sites web rassemblant les bonnes pratiques ou encore d'espaces de discussion et de participation sur la vie sur le campus.

3. Axe 3 : Contribution à la société

Des outils de suivi seront mis en place pour mesurer le degré de réalisation de ces objectifs.

Réalisations :

a) Commission de durabilité

La commission de durabilité a été créée à l'entrée en fonction de la nouvelle Direction de l'Université, en septembre 2011. Présidée par le Professeur Dominique Bourg de la FGSE, la commission est constituée de 21 personnes issues de toutes les facultés et de tous les corps.

Durant l'année 2012, elle s'est réunie à neuf reprises et a notamment traité des sujets suivants :

- Discussion autour d'une définition de la durabilité pour l'UNIL
- Inventaire des actions déjà existantes sur le campus (actions du service des sports et d'UNIBAT, événements étudiants) et des différentes démarches dans lesquelles l'UNIL était déjà impliquée en terme de durabilité (UGAF, « *Green metric world universities ranking* », systèmes d'indicateurs liés à la mesure du développement durable dans les universités etc.)
- Réflexion sur la création de nouvelles offres de formation dans le domaine de la durabilité
- Discussion autour d'une politique d'achat durable (fournitures, appareils scientifiques, restauration, informatique etc.)
- Etablissement d'une première série d'actions à mettre en œuvre et à suivre pour l'année 2013 : trois groupes de réflexion se sont respectivement penchés sur les thématiques de la recherche, de l'enseignement et des opérations quotidiennes sur le campus.

Au terme de ces discussions, la commission a établi un document proposant 18 actions pour la durabilité à l'UNIL en 2013. Il sera présenté à la Direction pour adoption au tout début de l'année et servira de fil rouge à la suite des activités du dicastère et de la commission.

b) Midis Campus Plus

Pour la troisième année consécutive, le dicastère « Durabilité et campus » a organisé, pendant le semestre d'automne, une série de rencontres brèves et dynamiques appelées les « Midis Campus Plus ». Cette année, sept mini-conférences sur le thème de l'alimentation ont permis aux membres de la communauté de se familiariser à plusieurs thématiques grâce à des chercheuses et des chercheurs de l'UNIL.

Ainsi l'(in)efficacité des compléments alimentaires, les troubles alimentaires, le fonctionnement du goût ou encore les gènes et la nutrition ont été parmi les sujets abordés. Chacune des rencontres a réuni plus d'une trentaine de personnes.

c) Communication

L'essentiel de la communication autour de la durabilité s'est fait par l'intermédiaire du site web www.unil.ch/campus-plus qui a été enrichi de plusieurs rubriques. Ce site sera remplacé au début 2013 au profit d'un nouvel espace www.unil.ch/durable.

En outre, une rubrique Campus Plus a fait son apparition dans le journal Uniscope.

d) *Ranking* des universités vertes

Pour la troisième année consécutive, l'UNIL a participé au « *Green metric world universities ranking* ». Ce classement, établi par l'Université d'Indonésie, compare les efforts de plus de 200 institutions dans 49 pays en faveur de la durabilité. L'UNIL se situe au 50^e rang mondial, au deuxième rang des universités francophones (derrière Sherbrooke, Canada) et au premier rang suisse.

3.2.3 Gérer de manière raisonnée les consommations de ressources naturelles et énergétiques de l'UNIL

Définition : Les principales ressources consommées par l'Université doivent être mesurées et réduites. De nombreuses mesures de gestion ayant déjà été prises avec succès depuis plus de 20 ans, il s'agit maintenant de diminuer certains flux à la source. Des objectifs de réduction et d'utilisation d'énergies renouvelables seront chiffrés et des politiques de consommation durable mises en place.

La Direction entend agir sur la mobilité (encouragement de l'utilisation des transports en commun et de la mobilité douce, restriction des places de parc, mobilité sur le campus etc.), sur la restauration, sur les achats, sur ses énergies, sur les déchets, sur son parc immobilier et ses parcs et jardins.

Les activités de recherche ne devraient *a priori* pas être épargnées par les mesures de réduction : il s'agit de sensibiliser les chercheurs et les enseignants à l'impact de leur activité et les inciter à éviter le gaspillage.

Réalisations : L'adjointe engagée en avril 2012 a commencé à mettre en place des outils de mesure de l'impact de l'activité de l'Université sur les ressources naturelles. Un long travail de synthèse a débuté, sans toutefois encore donner de résultats.

Le marché hebdomadaire, mis en place en 2011 sur proposition des associations d'étudiants, dispose d'un nouvel emplacement depuis le semestre d'automne 2012. Ainsi, les membres de la communauté peuvent désormais trouver des produits locaux (pain, fruits et légumes, fromages) le mardi devant l'Extranef et le jeudi devant l'Amphipôle.

La mise en service du restaurant de Géopolis a permis au dicastère d'entamer une réflexion sur une politique de restauration durable. En effet, SV-Group, la société en charge du deuxième grand restaurant de l'UNIL, souhaite s'approvisionner en produits locaux et diminuer au maximum son impact sur l'environnement. Des discussions sont en cours pour lancer un programme ambitieux dans ce domaine et étendre cette politique aux autres cafétérias du campus.

Afin de sensibiliser les membres de la communauté à la question de l'alimentation, un nouveau site web a été ouvert : www.unil.ch/restos. Il regroupe l'ensemble de l'offre disponible sur le campus et met en avant les bonnes pratiques.

Bilan et perspectives

A fin 2012, force est de constater que la réalisation de cet objectif est encore très embryonnaire, puisque les travaux n'ont réellement commencé qu'au début de l'année. Les perspectives sont cependant très encourageantes.

De nombreux projets devraient voir le jour au cours de l'année 2013. Parmi ceux-ci, citons la réalisation d'un guide de l'organisation d'événements selon les principes de la durabilité, le lancement de la première étape d'un plan de mobilité, la mise en

3. Axe 3 : Contribution à la société

place de tableaux de bord des consommations en ressources naturelles et le lancement de plusieurs projets de recherche soutenus par la Conférence universitaire suisse, etc.

Critères de réalisation	
Nombre des enseignements et projets de recherche s'intégrant dans le plan d'actions « Durabilité à l'UNIL »	Aucun décompte n'a pu être effectué sur 2012
Evolution des consommations des ressources naturelles et énergétiques sur le campus	Les tableaux de bord ont été mis en place, mais aucune donnée n'est à ce jour disponible

3.3 Ouvrir vers la Cité les activités de recherche

Définition : L'Interface sciences-société est un formidable instrument de diffusion de la culture scientifique. Après s'être longtemps concentré sur les sciences de la vie et sur les sciences de la nature, l'Interface sciences-société doit accorder plus de place aux savoirs produits par les sciences humaines et sociales, afin que ses activités couvrent l'ensemble de la production scientifique de l'Institution. L'Interface doit être attentif à organiser des activités de médiation sur le campus – auquel il doit familiariser le public, en particulier les jeunes scolarisés –, mais aussi à être présent à l'extérieur de l'UNIL.

Mesures

3.3.1 Développer des activités de médiation scientifique

Description : L'Interface sciences-société dispose d'un laboratoire public – L'Éprouvette – aménagé comme un vrai laboratoire de sciences de la vie, qui invite le visiteur à se glisser dans la peau d'un chercheur pour expérimenter certains grands principes des sciences expérimentales et discuter des enjeux de la recherche. Il offre des ateliers dans les domaines de la génétique, physiologie, comportement animal et humain, neurosciences, environnement et police scientifique. Les ateliers en sciences humaines et sociales qui étaient, en 2010, intégrés au sein de L'Éprouvette font désormais l'objet d'une offre séparée et renforcée. Ces activités s'adressent aux élèves du secondaire I et II. L'Interface, par ailleurs, organise de nombreux cafés scientifiques, conférences-débats, colloques et animations de journées scientifiques ouvertes à un plus large public.

Réalisations : En 2012, L'Éprouvette a organisé 375 ateliers sur le campus et sur le terrain, et participé à de nombreux événements culturels, ce qui représente environ 4'500 participants dont 3'730 enfants et adolescents (scolaires et centres de loisirs, anniversaires, passeports vacances, action Pakomuzé), 320 adultes (associations, entreprises, ALUMNIL) et 355 tout public (manifestations culturelles ou scientifiques, Mystères de l'UNIL).

En 2012, 1'130 personnes ont fréquenté les 62 ateliers de sciences humaines et sociales. 51 ateliers de cinéma ont eu lieu au cours de l'année 2012, destinés à un public scolaire, principalement à des gymnasiens. En histoire, entre septembre 2011 et juin 2012, 20 éditions de l'atelier intitulé « La chasse aux sorcières dans le Pays de Vaud » ont été proposées parallèlement à l'exposition présentée au Château de Chillon dont une professeure de l'UNIL était commissaire.

Ils s'adressaient essentiellement à des collégiens. Les ateliers d'histoire suisse intéressent un public plus adulte lors de manifestations ponctuelles. Des ateliers sont en cours de développement dans le domaine de la littérature, de l'histoire de l'art et de l'histoire médiévale.

Parmi la trentaine d'événements présentés lors de l'année académique 2011-2012, les plus notables sont les suivants :

- L'Interface sciences-société a conçu, en collaboration avec la Fédération Romande des Consommateurs, une exposition grand public intitulée « Nanotechnologies : produits, promesses, préoccupations ». Inaugurée le 12 octobre 2011 à Lausanne, l'exposition itinérante a ensuite visité les villes de Fribourg, Neuchâtel, Delémont, Genève, « *Lausanne-Swiss Nano Convention* », Monthey et Vevey. Elle a permis d'organiser huit grands débats publics dont le nombre total de participants s'élève à environ 600 personnes, auquel il convient d'ajouter une dizaine de visites guidées avec des groupes spécifiques.
- La journée d'étude « Le rapport Bergier 10 ans après » a réuni le 22 mars 2012 à l'UNIL 50 enseignants du secondaire II et 70 gymnasiens pour réfléchir aux modalités de la transmission du savoir historique sur l'attitude de la Suisse durant la Deuxième guerre mondiale.
- L'Interface sciences-société a organisé à l'UNIL, le 23 mars 2012, les premières « Rencontres de l'eau », en collaboration avec la Maison de la rivière. Cette manifestation est ouverte au large public qui souhaite dialoguer sur les thématiques les plus récentes concernant l'eau et les sujets associés. 130 personnes ont pris part à ces premières rencontres.
- « La Fête de la Nature » le 12 mai, coordination des activités proposées sur le campus de l'UNIL (10 stands, 400 participants).
- « Lausanne Ville du Goût », 8 ateliers proposés à l'Éprouvette et des ateliers itinérants.
- Collaboration avec la Ville de Lausanne pour les ateliers sur l'épuration de l'eau et visite de la STEP (12 ateliers).
- Coordination des événements « *Swiss Life Sciences* » pour la région lausannoise.

3.3.2 Contribuer à la création d'une plateforme de médiation scientifique conjointe aux Hautes écoles vaudoises

Description : L'UNIL a l'intention de se doter d'un instrument de médiation scientifique situé en ville et permettant d'ajouter une composante muséographique à ses activités de médiation scientifique. Une piste envisagée serait une augmentation significative de sa participation au fonctionnement du Musée de la Fondation Verdan en reprenant, paritairement avec le CHUV, la responsabilité du personnel. L'impact sur l'image institutionnelle de l'UNIL en serait accru.

Réalisations : Une nouvelle convention a été rédigée au cours de l'année 2012 entre l'UNIL, le CHUV et la Fondation Verdan. Cette convention intègre les activités du musée plus clairement dans le cadre du CHUV et de l'UNIL dans la mesure où le personnel du Musée de la main – rebaptisé Espace Sciences UNIL-CHUV / Musée de la main – sera, dès l'année 2013, engagé par l'UNIL (et rémunéré à parts égales par l'UNIL et le CHUV). La Fondation Verdan est chargée, quant à elle, d'assurer le financement des expositions. A noter que l'Interface sciences-société, dans le cadre de sa collaboration avec la Fondation Verdan, a mis en place un atelier à l'occasion de l'exposition «Peau».

3. Axe 3 : Contribution à la société

Par ailleurs, des relations plus étroites ont été nouées avec les musées scientifiques du canton. Un poste de coordinateur sera mis au concours au début de l'année 2013, afin que soient mieux articulées les activités de recherche, d'enseignement et de médiation de la FBM avec celles des musées zoologique et botanique cantonaux. Les cahiers des charges des directeurs et conservateurs pourront intégrer des tâches de recherche et d'enseignement.

D'autres relations sont en voie de formalisation avec le Musée de l'Art Brut de la Ville de Lausanne et la Maison d'Ailleurs d'Yverdon-les-Bains. Des liens très étroits unissent également la Faculté des lettres, par sa section d'histoire et d'esthétique du cinéma, avec la Cinémathèque suisse.

Bilan et perspectives

Critères de réalisation	
Constitution de la plateforme conjointe	En attente de la réorganisation des musées de la place du Palais de Rumine et de la place Arlaud suite à la construction du Pôle Muséal
Nombre de manifestations organisées	375 + 62 = 437 ateliers 30 événements divers

4. Axe 4 : Politique institutionnelle

4.1 Instauration d'une politique de la relève académique

Introduction

La relève académique - c'est-à-dire les doctorant-e-s, premiers assistant-e-s, maîtres -assistant-e-s et professeur-e-s assistant-e-s - est l'un des éléments constitutifs les plus importants d'une université et, par conséquent, une préoccupation majeure des universités. Avec cet objectif, la Direction souhaite renforcer d'avantage les mesures déjà existantes en faveur des jeunes chercheurs et chercheuses et mettre en œuvre une politique de la relève académique qui concerne la phase du doctorat autant que la phase qui suit le doctorat (phase postdoctorale). Un accent particulier sera porté sur la relève féminine.

La politique de la relève vise à améliorer les conditions de travail, les compétences des jeunes chercheurs et chercheuses et l'attractivité d'une carrière académique. En même temps, elle vise à prendre en compte de manière plus ciblée le fait que l'ensemble des jeunes chercheurs et chercheuses n'obtient pas de place stable au sein du corps professoral. Dans ce sens, il s'agit de permettre à ces personnes hautement qualifiées de valoriser leurs compétences en vue de carrières extra-universitaires.

Dans un premier temps, plusieurs démarches institutionnelles ont été entreprises. Premièrement, la Direction a créé une commission consultative de la relève, constituée des représentant-e-s des décanats, du corps intermédiaire inférieur et supérieur, des responsables des programmes doctoraux, du dicastère « Recherche », du Bureau de l'égalité des chances et du Service des Ressources Humaines. La commission joue un rôle crucial dans la définition de la politique de la relève et dans son ancrage au sein des facultés. Deuxièmement, la Direction a engagé une adjointe à la relève au bénéfice de plusieurs années d'expérience dans la formation doctorale et qui a notamment développé le programme transversal de développement des compétences génériques à la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO). Troisièmement, les liens entre les dicastères « Relève » et « Recherche » ont été renforcés, parce que les objectifs des deux entités sont souvent reliés. Dans ce sens, l'adjointe à la recherche travaille aujourd'hui étroitement avec le dicastère « Relève », notamment pour les mesures visant la phase postdoctorale.

Mesures

4.1.1 Apporter un encadrement scientifique aux doctorant-e-s

Définition : L'intégration des doctorant-e-s dans un programme doctoral augmente indiscutablement leurs chances de réussir leur doctorat et de s'insérer sur le marché du travail académique et non académique. L'UNIL souhaite soutenir les programmes doctoraux existants et favoriser la mise en place de programmes dans les domaines où ils n'existent pas encore, ceci dans la perspective de garantir à terme l'accès à un programme doctoral pour chaque doctorant-e de l'UNIL. Cette démarche utilise prioritairement des fonds de la Conférence universitaire suisse (CUS) (*via* le projet « programmes doctoraux » de la Conférence des recteurs des universités suisses - CRUS) et se fait majoritairement dans le cadre de la CUSO. Cependant, certains programmes sont réalisés avec des partenaires externes au périmètre de la CUSO.

Réalisations : En 2012, quatre nouveaux programmes doctoraux ont été créés au sein de la CUSO. En outre, un programme doctoral en sciences forensiques et criminologie a été lancé, en partenariat avec plusieurs universités étrangères et avec l'UNIL comme « *leading house* ».

En 2012, en moyenne 79% des doctorant-e-s de l'UNIL ont eu accès à un ou plusieurs programmes doctoraux. Parmi ces personnes, 79% se sont inscrites à au moins un programme. Les taux d'accès varient fortement entre les facultés. En HEC et FBM, la participation à un programme doctoral est obligatoire (sauf pour les sciences infirmières), ce qui explique les taux élevés d'accès (100% et 97%). Dans les autres facultés, la participation à un programme reste facultative. Les taux d'accès sont de 49% en FDSC, de 71% en FGSE, de 60% en Lettres (100% pour la Formation Doctorale Interdisciplinaire de l'UNIL), de 80% en FTSR et de 95% en SSP. Le taux bas en FDSC s'explique principalement par le fait que le nouveau programme doctoral en droit débute en 2013 uniquement. En outre, seul un tiers des doctorant-e-s en sciences forensiques et criminologie ont participé au nouveau programme doctoral, lancé en 2012. Le taux bas en FGSE s'explique, entre autres, par le manque de programme adéquat dans certains domaines et par le faible taux de participation dans les programmes existants. Une première discussion concernant ces questions a été initiée avec le Décanat. En outre, dès 2013, cinq nouveaux programmes de la CUSO ainsi qu'un programme UNIL en cinéma, en partenariat avec l'Université de Zürich, vont être lancés, ce qui devrait permettre d'élargir l'offre de manière significative.

En plus de l'encadrement scientifique des doctorant-e-s, l'UNIL souhaite développer des ateliers sur des aspects plus transversaux, comme la supervision doctorale ainsi que la soutenance de thèse. Depuis septembre 2012, des formations spécifiques, animées par l'adjointe à la relève sont ainsi proposées aux doctorant-e-s sur la préparation au colloque et à la soutenance de thèse. De plus, afin de sensibiliser les directeurs et directrices de thèse ainsi que les doctorant-e-s aux rôles de chacun dans l'encadrement doctoral, l'UNIL offrira, dès 2013, des ateliers intitulés « Comment exprimer mes besoins à mon/ma superviseur-e ? » pour les doctorant-e-s, et « Faire appel à la psychologie pour l'encadrement de mes doctorant-e-s » pour les superviseur-e-s.

4.1.2 Mettre en œuvre des mesures spécifiques destinées aux personnes de niveau postdoctoral

Définition : Sur le marché de l'emploi académique compétitif, les défis rencontrés par les personnes de niveau postdoctoral sont nombreux. Cette étape de leur carrière est caractérisée, entre autres, par la nécessité de se constituer un profil de recherche propre, d'élargir leurs réseaux (aux plans national et, surtout, international), d'acquérir des fonds de tiers et de publier des ouvrages de qualité et des articles scientifiques dans les meilleures revues de leur domaine. En même temps, cette phase de leur carrière est caractérisée par une certaine précarité de l'emploi et, au moins pour une partie des personnes, par des nouveaux défis résultants de leur situation familiale (p.ex. lors de la fondation d'une famille).

L'autonomie scientifique de ces personnes dépend du niveau des postes occupés et il est essentiel que les Décanats des facultés la favorisent en mettant à leur disposition des conditions matérielles favorables. Ceci concerne aussi bien leur cahier des charges d'enseignement, qui doit être relativement léger et correspondre à leurs compétences et à leurs besoins de développement, que la mise à disposition

de ressources financières et de garantie d'accès à l'équipement scientifique nécessaires à la réussite de leurs recherches.

La Direction de l'UNIL souhaite soutenir les personnes de niveau postdoctoral sur plusieurs niveaux. L'encouragement à l'obtention de fonds de recherche constitue une des pierres angulaires de la nouvelle politique de la relève académique voulue par la Direction, parce qu'elle apporte une contribution importante à la constitution d'un profil de recherche. En conséquence, la Direction veut aider les maîtres assistant-e-s et professeur-e-s assistant-e-s à déposer des demandes de subsides de recherche, entre autres auprès du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

Réalisations : La mesure de soutien consiste en une décharge d'enseignement de deux heures hebdomadaires sur un semestre. Elle permet aux bénéficiaires de se décharger partiellement de leurs tâches d'enseignement pour se consacrer à la préparation de demandes de subsides de recherche. La mesure a été lancée en été 2012 et prévoit deux volets par année. Pour le premier volet, en septembre 2012, quatre demandes ont été déposées dont trois ont été accordées (deux professeur-e-s assistant-e-s et un maître-assistant). Un premier bilan informel démontre que la mesure est très appréciée et efficace.

La mobilité est un autre défi important pour les personnes de niveau postdoctoral. Un grand nombre de postdoctorant-e-s viennent d'universités étrangères ce qui peut engendrer des frais importants lors du déménagement. Afin d'apporter un soutien financier dans ce domaine, la Direction de l'UNIL a modifié la directive sur le remboursement des frais de déménagement, en incluant les personnes de niveau postdoctoral dans son périmètre. En outre, la directive prévoit un soutien financier plus important pour les déménagements des postdoctorant-e-s qui ont des enfants à charge.

Les défis au niveau postdoctoral sont divers, comme évoqué ci-dessus. Afin de mieux comprendre et saisir les besoins spécifiques, une enquête auprès de l'ensemble de jeunes chercheurs et chercheuses au niveau postdoctoral a été développée au sein de la commission de la relève. L'enquête sera lancée en mars 2013. Les résultats permettront à la Direction et aux facultés de développer un soutien adapté.

4.1.3 Soutenir la relève féminine

Définition : La Direction veille à une représentation équilibrée des sexes à tous les niveaux des postes académiques. Avec le soutien du Programme fédéral « Egalité des chances », elle a mis en place une politique pour l'égalité, débutée avec la création du Bureau de l'égalité en 2001. Depuis, de nombreux projets ont été développés, visant surtout le soutien à la relève académique féminine et les personnes ayant des charges familiales.

Il s'agit maintenant de consolider et de faire évoluer ces projets dans le cadre de nos politiques institutionnelles, mais aussi d'innover là où nous pensons avoir des lacunes à combler. Pour la période 2013–2016, la Direction a défini les objectifs suivants :

4. Axe 4 : Politique institutionnelle

- Nommer au minimum 40% de femmes aux postes professoraux à l'horizon 2016
- Développer une politique de soutien à la relève académique et aux personnes ayant des charges familiales ou qui sont en situation de couple à double carrière
- Pérenniser les programmes mis en place par le Bureau de l'égalité qui ont fait leurs preuves, comme par exemple le « *mentoring* »
- Garantir l'égalité entre femmes et hommes au sein du personnel, à tous les niveaux.

Réalisations : Pour répondre à ces objectifs, la Direction a défini, en septembre 2012, un « plan d'action pour l'égalité entre femmes et hommes 2013-2016 ». Ce plan énumère 27 mesures à mettre en œuvre selon six axes thématiques : l'ancrage institutionnel de l'égalité des chances ; l'augmentation de la proportion de femmes au sein du corps professoral et dans les instances de décision ; la promotion de la relève académique ; l'amélioration des conditions pour les personnes ayant des obligations familiales ; la réussite des études et la suppression de la ségrégation horizontale dans le choix des filières ; et finalement l'égalité dans la gestion et le développement du personnel.

L'élaboration de ce plan a permis à l'UNIL de recevoir des fonds fédéraux dans le cadre du programme fédéral CUS P4 « Egalité des chances entre Femmes et Hommes dans les Universités / Etudes genre 2013-2016 ». Pour les quatre ans, un montant d'environ CHF 1 million sera alloué par la Confédération pour l'égalité des chances à l'UNIL et complètera les efforts de la Direction. Le plan d'action a été apprécié par la direction du programme fédéral, qui affirme dans son rapport d'expertise : « *Le plan d'action de l'Université de Lausanne convainc par l'analyse lucide de la situation actuelle, sa formulation d'objectifs précis et réalistes, ses mesures bien ciblées et son ambition dans la définition de cibles chiffrées pour le recrutement de professeures et d'assistantes d'enseignement et de recherche* ».

La mesure emblématique du plan d'action est le projet « Vision 50/50 » qui a pour objectif l'ancrage de la politique égalité dans les facultés. Ces dernières sont invitées à définir leurs propres objectifs et mesures, de manière réaliste mais ambitieuse, en fonction de leur situation spécifique. Ce processus a démarré en été 2012 par la création de groupes de travail facultaires. Ceux-ci doivent déposer à la Direction leurs propres plans d'actions en mars 2013.

En ce qui concerne l'axe « amélioration des conditions pour les personnes ayant des obligations familiales », nous pouvons encore citer deux mesures-phares. La première est la création d'un groupe de travail chargé d'améliorer les dispositions permettant une meilleure articulation entre activité professionnelle et vie familiale, notamment pour les parents appartenant à la relève académique. Cette démarche devra aboutir, en 2013, à la rédaction d'une nouvelle directive. Enfin, la Direction a œuvré, en partenariat avec l'EPFL, pour l'élargissement de la capacité d'accueil de la petite enfance sur le campus, avec la création de 27 nouvelles places d'accueil de la petite enfance en 2012 et la perspective d'en créer 44 supplémentaires grâce à la construction d'une troisième garderie sur le site de l'UNIL en 2013.

4.1.4 Améliorer les procédures d'évaluation des professeur-e-s assistant-e-s en prtitularisation conditionnelle

Dfinition : Le poste de professeur-e assistant-e en prtitularisation conditionnelle (PAST PTC) offre la possibilit à son titulaire d'accder à un poste professoral stable suite à une valuation positive. Il s'agit donc d'un poste de relve trs important. La procdure de titularisation a t introduite par la Loi sur l'Universit de Lausanne (LUL) et dfinie par la Direction dans la directive 1.4.

Aujourd'hui, la Direction de l'UNIL dispose d'expriences pratiques suffisantes qui lui permettent d'analyser et de modifier la procdure de manire judicieuse et de formuler des recommandations supplmentaires. Par exemple, un accompagnement des PTC avant leur phase d'valuation n'a pas t prvu initialement. La pratique a montr que nombre d'entre eux ne reoivent pas de « *feedback* » formel sur leur niveau de performance et leur adquation aux exigences pendant trois ou quatre ans. Le manque de « *feedback* » s'est avr problmatique dans plusieurs cas.

Ralisations : En 2012, la Direction a men plusieurs discussions avec la commission de la relve, les Dcanats et les personnes nommes PAST PTC, afin de modifier la directive 1.4. Ces modifications ont ensuite t formellement approuves par la Direction en janvier 2013. Les modifications principales servent à introduire un systme de « *feedback* » systmatique, à rendre le processus d'valuation plus objectif et à flexibiliser le calendrier de la procdure :

- La nouvelle procdure exige un « *feedback* » annuel, sous forme d'entretien entre la personne nomme PAST PTC, le Dcanat et le directeur ou la directrice de l'unit. Ce « *feedback* » permet de faire un bilan de la performance du candidat ou de la candidate dans les domaines valus (intgration, recherche, enseignement) et de donner des conseils pour les prochaines annes
- Afin de rendre le processus d'valuation plus objectif, un membre interne supplmentaire a t ajout à la commission, le nombre d'expertises crites demandes a t augment à quatre et les critres d'valuation, surtout en terme d'intgration et de l'encadrement des jeunes chercheurs et chercheuses, ont t mieux explicits
- Afin de permettre plus de flexibilit dans le calendrier, la procdure d'valuation peut tre initie entre le dbut du 6^e et la fin du 9^e semestre d'engagement de la personne nomme PAST PTC.

4.1.5 Garantir un taux d'activit suffisant pour les postes de relve

Dfinition :

Les candidat-e-s à des postes de relve sont souvent beaucoup plus nombreux que les postes disponibles. Il y a ds lors une tendance à fractionner les postes vacants pour satisfaire davantage de candidat-e-s. Cette manire de faire est risque, parce qu'elle n'offre pas suffisamment de temps au titulaire du poste pour qu'il puisse dvelopper les activits qui lui permettent d'toffer son dossier scientifique et de satisfaire aux exigences d'une procdure de titularisation ou d'une postulation à un poste de niveau suprieur.

Ralisations : La Direction de l'UNIL n'autorise pas la mise au concours de postes de relve à des taux d'activit trop faible. Les postes de doctorant-e, premier-e assistant-e, matre-assistant-e et de professeur-e assistant-e sont en principe mis au concours à 100%.

4.1.6 Valoriser les compétences en vue de carrières extra-universitaires

Définition : L'évolution d'une carrière académique passe par de nombreuses étapes de sélection. Il est dès lors évident qu'une partie des personnes titulaires d'un poste de relève ne peut pas – et/ou parfois ne veut pas – rester dans le monde académique. Pourtant, elles ont acquis de très nombreuses compétences durant la période passée à l'université. La Direction de l'UNIL souhaite les soutenir en organisant des ateliers destinés à leur faire prendre conscience de leurs compétences et apprendre à les valoriser. Ces mesures doivent les aider à trouver une situation professionnelle extra-universitaire qui corresponde à leurs attentes.

Réalisations : Afin d'atteindre ce but, l'offre du programme transversal de développement des compétences génériques au sein de la CUSO a été élargie et affinée. Le module « projet professionnel » propose notamment différents ateliers afin de préparer « l'après-thèse ». Il s'agit de prendre conscience de l'ensemble des compétences acquises lors de parcours et de découvrir des moyens de les valoriser dans un CV, un portfolio ou une lettre de motivation. En outre, l'importance de la planification de carrière et l'offre du programme CUSO ainsi que du Centre de soutien à l'enseignement (CSE) pour développer les compétences transversales sont soulignées lors de diverses rencontres avec les doctorant-e-s (par exemple, lors de la séance d'accueil des nouveaux assistants et nouvelles assistantes). En outre, la Direction encourage les facultés dans l'organisation d'événements permettant de rencontrer les représentant-e-s de la pratique, notamment des organisations non-universitaires. Elle incite les programmes doctoraux à intégrer dans leurs buts l'acquisition de compétences transversales qui peuvent être valorisées aussi bien dans le monde académique qu'en dehors de celui-ci.

En ce qui concerne les personnes de niveau postdoctoral, l'offre n'a pas encore été définie. Les résultats de l'enquête 2013, mentionnée ci-dessus, permettront de créer des mesures qui répondent à leurs besoins en terme de valorisation des compétences en vue de carrières extra-universitaires.

4.1.7 Mettre à disposition l'information pertinente pour la relève académique

Définition : Jusqu'à présent, les informations sur les différentes mesures destinées à la relève académique étaient diffusées par différents canaux. Le besoin d'offrir toute information pertinente de façon bien structurée et facilement accessible a été identifié.

Réalisation : Un site web « Recherche et carrière » (www.unil.ch/researcher) a été créé en 2012. Elaboré en conjointement par les dicastères « Relève » et « Recherche », il met à disposition toute information utile aux chercheurs et chercheuses concernant la carrière et les subsides. Des sections spécifiques sont destinées aux doctorant-e-s ainsi qu'aux maîtres-assistant-e-s et postdoctorant-e-s.

Bilan et perspectives

Critères de réalisation	
Pourcentage des doctorants ayant accès à un programme doctoral	76% des doctorant-e-s inscrit-e-s à l'UNIL
Pourcentage de doctorants inscrits formellement dans un programme doctoral	81% (de ceux qui ont accès à un programme)
Pourcentage de femmes nommées à des postes professoraux (1 nomination sur 4 au moins)	25% (15 sur 60 nominations, y compris les promotions et titularisations)
Révision des procédures de titularisation des professeurs assistants	Réalisée
Mesures d'accompagnement des doctorants afin de renforcer leurs compétences transversales	L'offre du programme transversal CUSO a été élargie et affinée Sensibilisation systématique à la thématique
Création d'une « commission de la relève »	Réalisée

4.2 Développement du campus

Introduction

Cet objectif vise au développement des infrastructures sur le campus de Dorigny et, plus largement, sur l'ensemble du périmètre d'activité de l'UNIL y compris le site du Bugnon.

En phase avec l'évolution de la gestion des constructions universitaires, cet objectif attribue à l'UNIL un rôle plus important, d'une part, dans la mise en œuvre du développement de son parc immobilier et, d'autre part, dans la planification à moyen et long terme de ses besoins en termes d'infrastructures.

Il s'agit d'être en mesure d'anticiper l'évolution à la hausse de la demande en formation supérieure ainsi que les développements en matière de recherche et d'innovation, ceci en étroite collaboration avec l'Etat de Vaud.

Par ailleurs, en développant sur le campus des activités sociales et culturelles, la Direction de l'UNIL entend renforcer le sentiment d'appartenance des membres de la communauté universitaire ainsi que le rayonnement de l'UNIL dans le canton.

Mesures

4.2.1 Planifier les développements et la rénovation des infrastructures du campus de Dorigny

Définition :

La population du canton de Vaud va s'accroître de 100'000 personnes d'ici à 2020, ce qui laisse présager que la barre des 15'000 étudiants à l'UNIL sera atteinte dans un avenir proche ; les constructions sur le campus ne s'arrêteront donc pas avec la mise en exploitation du bâtiment Géopolis et l'agrandissement de l'Amphipôle. La Bibliothèque cantonale Universitaire (BCU) a déjà fait état de la nécessité d'agrandir le bâtiment Unithèque, essentiellement pour répondre aux besoins des étudiants de l'UNIL. Il faudra également revoir les dimensions des espaces dévolus à la restauration et aux services centraux dans ce bâtiment.

4. Axe 4 : Politique institutionnelle

Les constructions les plus anciennes devront, dans les années à venir, être rénovées. La voirie et certaines infrastructures devront être améliorées et mises aux normes les plus récentes, en particulier en termes énergétiques.

Au vu des ambitions de l'Université et des attentes du canton à son égard, il est évident que pour développer ses activités elle aura besoin de nouveaux bâtiments. En premier lieu, il faudra absorber la croissance de la Faculté des HEC et de celle de droit et sciences criminelles. D'autres besoins se font déjà sentir, comme le manque de grandes salles de cours ou de surfaces supplémentaires pour les laboratoires de biologie.

L'UNIL désire établir, à l'intention des autorités cantonales, une véritable planification immobilière générale du campus, afin de mieux répondre aux défis qui attendent la cité universitaire lausannoise.

Réalisations : Le service Unibat (bâtiments et travaux), qui regroupe les compétences techniques en matière immobilière, a engagé un architecte chargé de constituer, dès le début 2013, une nouvelle cellule de planification et projets. Ce groupe travaillera en étroite collaboration avec la Direction de l'UNIL et la DGES pour les questions de planification et de programmation, et avec le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL) pour mener à bien les futurs projets immobiliers. Il se chargera également de l'entretien lourd des bâtiments.

4.2.2 Réaffecter et agrandir le bâtiment Amphipôle

Définition : Le bâtiment Amphipôle a été mis en service en 1970 pour accueillir l'essentiel des enseignements en sciences. Même si sa conception est remarquablement moderne, une grande partie des surfaces qu'il offre ne correspond plus aux besoins actuels. En particulier, les deux ailes du bâtiment ont été conçues pour accueillir des salles de travaux pratiques et doivent aujourd'hui être repensées et agrandies afin de répondre aux besoins accrus des futurs utilisateurs, principalement l'École des sciences criminelles et la Faculté de biologie et médecine.

En outre, l'enveloppe du bâtiment doit être mise en adéquation avec les normes énergétiques actuelles.

Réalisations : Les études concernant la programmation des locaux ont été menées dans le courant 2012 et se termineront en 2013.

4.2.3 Accompagner la construction d'un bâtiment de la recherche en oncologie sur le site du Bugnon

Définition : L'UNIL soutient très fortement la démarche de construction d'un bâtiment destiné à la recherche en oncologie sur le site du Bugnon (cf. *infra* 4.4.3). Elle entend participer activement à la définition des besoins, au suivi du projet, ainsi qu'à l'organisation de l'exploitation et de l'utilisation de ce futur bâtiment du Centre lausannois du cancer.

Réalisations : Le choix du projet lauréat, Agora, a été finalisé en 2012.

4.2.4 Poursuivre l'amélioration de la qualité de vie (sociale et culturelle) sur le campus de l'UNIL

Définition : La Direction souhaite que le campus de Dorigny devienne un lieu de vie toujours plus attractif non seulement pour les membres de la communauté, mais aussi pour ses visiteurs. Il s'agit donc de soutenir et stimuler les activités sociales et culturelles à la fois autour de la Grange de Dorigny et des associations culturelles mais aussi grâce à diverses actions en lien avec la politique de durabilité (cf. *supra* 3.2).

Réalisations : Pour ce qui concerne la politique de durabilité, le programme des « Midis Campus Plus », ainsi que le renforcement du marché aux produits locaux hebdomadaire sont les principales réalisations de 2012 (cf. *supra* 3.2.2 et 3.2.3).

Au niveau culturel, 2012 a été marquée par les célébrations de la 20^e saison du Théâtre de la Grange de Dorigny-UNIL. Le festival anniversaire, intitulé « Objectif Mars », proposait tout au long du mois de mars plusieurs rendez-vous artistiques autour de la thématique « Qu'est que la guerre ? » dans trois lieux différents : la Grange, la Tour Vagabonde montée pour l'occasion devant l'Unithèque, et la Cinémathèque Suisse.

Le festival FECULE, la plateforme d'expression pour les étudiantes et les étudiants pratiquant une activité artistique en parallèle à leurs études, s'est déroulé du 20 avril au 5 mai, attirant 2'900 spectatrices et spectateurs, soit une hausse de 40% par rapport à l'édition 2011 !

Bilan et perspectives

Critères de réalisation	
Formulation d'une planification des besoins en infrastructures futurs	Les ressources nécessaires pour formuler cette planification sont en cours d'engagement
Rénovation et agrandissement de l'Amphipôle	Un exposé des motifs est en cours de rédaction

4.3 Renforcer les domaines phares en réaffirmant la volonté de partenariats présents et nouveaux en faveur de la place académique lausannoise

Introduction

Cet objectif reprend deux des stratégies fortes développées par l'UNIL ces dernières années. La première consiste à valoriser les acquis qui découlent des spécificités sur lesquelles la Haute école s'est concentrée ces dernières années, tout particulièrement dans le domaine des sciences criminelles, des hautes études commerciales et des sciences sociales et politiques.

La seconde stratégie, quant à elle, consiste à créer, puis à renforcer des collaborations interinstitutionnelles. La Direction de l'Université a privilégié depuis 2006 les collaborations qui affirment le positionnement de la place scientifique lausannoise. Dans un contexte national marqué par la conjonction de concurrence et de collaboration, le Conseil d'Etat soutient l'UNIL dans les démarches qu'elle a entreprises dans ce domaine. Le niveau de collaboration voulu par cet objectif pour la période 2013-2017 est de plusieurs ordres.

4. Axe 4 : Politique institutionnelle

Le premier concerne le renforcement des liens, en particulier avec les partenaires suisses, dans le domaine des sciences de la vie, domaine qui constitue l'un des pôles de développement les plus significatifs de l'UNIL ces dernières années. Le Conseil d'Etat fait siennes les mesures proposées par l'UNIL et propose de mettre un accent particulier sur trois d'entre elles : la poursuite des efforts réalisés dans le domaine de la recherche sur le cancer ; la poursuite des collaborations avec le CHUV et l'EPFL dans le projet « *Human Brain* » et, en lien avec le projet précédent, le soutien au développement d'un pôle de recherche dans le domaine de la biologie computationnelle et de la bioinformatique.

Un second type de collaborations, soutenu par le Conseil d'Etat, consiste en la création d'un pôle de compétences national dans le domaine des sciences du sport. Il s'insère dans le projet de regroupement, sur le site de l'UNIL, des sciences du sport enseignées à l'Université de Lausanne et à l'Université de Genève. Ce projet est soutenu par la CUS pour la période 2013 à 2016 à hauteur de CHF 4 millions.

Enfin, le troisième type de collaborations inscrit dans cet objectif porte sur l'intégration, au sein de l'UNIL, de l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP). Cette démarche, qui est en cours, permettra la pérennisation au sein de l'UNIL des activités de formation (aussi bien de base que continue), de recherche et de mandats menées par l'Institut. Elle trouve le soutien de l'Etat de Vaud et de la Confédération.

Mesures

4.3.1 Affirmer les spécificités de l'UNIL

Définition : Afin de positionner l'UNIL dans le paysage national des Hautes écoles, la Direction de l'Université souhaite affirmer les spécificités de l'UNIL en matière d'enseignement et de recherche. En effet, l'UNIL apporte une contribution essentielle à ce paysage, car elle possède des domaines de compétences originaux et uniques en Suisse ou au niveau régional. Par conséquent, l'UNIL a le devoir et la volonté de les maintenir à un haut niveau et de les renforcer. La Direction de l'Université veut soutenir ces domaines d'études, leur permettre de se prémunir contre les fragilités susceptibles de compromettre leur avenir et surtout les développer. Il s'agit principalement des domaines et enjeux suivants :

- préciser le profil et augmenter la visibilité et le rayonnement de la Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)
- offrir de bonnes conditions de développement à l'Ecole des sciences criminelles (ESC)
- accompagner le développement des sciences sociales
- garantir de bonnes conditions de travail à la Section d'histoire et d'esthétique du cinéma de la Faculté des lettres
- affirmer la position de l'UNIL dans le domaine des sciences des religions
- identifier et développer des spécificités au sein de la Faculté des Hautes études commerciales.

L'intégration dans une même faculté des sciences de la vie fondamentales et des sciences cliniques est aussi une des spécificités de l'UNIL. Les mesures 4.3.2, 4.3.3 et 4.3.4 contribueront à la renforcer.

La liste ci-dessus pourra être complétée dans les années à venir si les facultés créent de nouveaux savoirs destinés à occuper une place unique au sein du paysage national des Hautes écoles.

Réalisations : La Direction de l'Université a suivi avec une attention particulière et encouragé avec des incitations concrètes la restructuration de la FGSE. En effet, le profil scientifique de cette faculté, créée en 2003 et unique en Suisse, a dû être précisé, car il est illusoire de penser couvrir tous les aspects des sciences de l'environnement : la Faculté a décidé de se concentrer sur le domaine des géosciences de l'environnement et de tirer le meilleur parti de l'interaction entre les sciences naturelles et les sciences humaines et sociales. Ainsi, une nouvelle structure a été arrêtée et est entrée en vigueur le 1^{er} août 2012 : elle est composée d'une Ecole des géosciences et de l'environnement, qui est une structure transverse à l'ensemble de la Faculté, en charge de l'organisation de tous les cursus d'études, ainsi que de trois unités de recherche : l'Institut de géographie et durabilité (IGD), l'Institut des sciences de la Terre (ISTE) et le Centre de recherche en environnement terrestre (CRET). Ces trois unités de recherche remplacent les six anciens instituts de la Faculté. Si le rôle et l'orientation scientifique de l'IGD et de l'ISTE sont clairs, le profil du CRET doit encore être affiné en fonction de futurs recrutements de professeurs : son avenir – qui peut être une extension ou une dissolution au profit des deux autres instituts - sera fixé d'ici un à deux ans.

L'ESC poursuit son essor et ses nombreux succès en matière de projets de recherche et de mandats d'expertise. Elle a développé une riche collaboration avec l'Université de Montréal (UdM), qui débouchera probablement, en 2013, sur la création d'un master en collaboration entre l'UNIL et l'UdM, permettant à des étudiants lausannois de suivre un semestre à Montréal avec les étudiants de l'UdM, et inversement. La Direction a décidé d'allouer des ressources structurelles supplémentaires à l'ESC, à hauteur de CHF 150'000.- dès 2013, pour donner l'impulsion nécessaire à cette collaboration au niveau du master, et plus généralement pour améliorer l'encadrement des cursus de l'ESC.

Dans le domaine des sciences sociales, l'enjeu majeur pour l'UNIL est le succès du pôle de recherche national « *Lives* ». La deuxième évaluation annuelle par le FNS a eu lieu en novembre 2012. Son résultat laisse présager une décision positive concernant la poursuite du financement par le FNS pour quatre ans supplémentaires (2015-2018). Le Décanat de la Faculté des SSP a entamé une réflexion en profondeur afin de trouver le meilleur ancrage structurel de « *Lives* » au sein de la faculté, ceci dans le but de garantir une certaine pérennité à ce pôle de recherche national.

L'année 2012 a été décisive pour la Section d'histoire et d'esthétique du cinéma. En effet, le fort développement de ce domaine à l'UNIL au cours des cinq dernières années est lié étroitement au projet de collaboration « Réseau Cinéma.ch » soutenu par la CUS dont les deux partenaires principaux sont les Universités de Lausanne et de Zürich et dont les autres partenaires sont l'Université de Suisse italienne, plusieurs HES, dont l'ECAL, et la Cinémathèque suisse. Le financement de la CUS se terminera le 30 juin 2013 et l'année 2012 a été consacrée à assurer la pérennité du réseau. Dans cet objectif, la Direction de l'UNIL a accordé à la Section d'histoire et d'esthétique du cinéma la moitié du financement nécessaire à la coordination du réseau et la totalité du financement des liens avec l'ECAL et la Cinémathèque suisse ; elle a réussi à convaincre le Rectorat de l'Université de Zürich de financer l'autre moitié de la coordination et les liens avec la Zürcher Hochschule der Künste.

Dans le domaine des sciences des religions, aucun développement supplémentaire n'a eu lieu en 2012, mais il convient de rappeler que deux postes professoraux ont été créés et pourvus en 2011 et que le Partenariat en théologie protestante et

sciences des religions du Triangle Azur a permis de réorienter deux postes professoraux dans le domaine des sciences des religions.

La Faculté des HEC n'a pas mis en place de nouvelles spécificités en 2012, l'effort principal ayant consisté à absorber l'accroissement extraordinaire du nombre d'étudiants (cf. *supra* 1.3.2).

4.3.2 Créer le Centre lausannois du cancer

Définition :

Le projet de création d'un Centre lausannois du cancer, commun à l'UNIL, au CHUV et à l'EPFL, est déjà en préparation depuis plusieurs années. L'EPFL a mis l'accent sur la recherche fondamentale en oncologie, par son Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer (ISREC). L'UNIL a fait un pas décisif en matière de recherche translationnelle en intégrant, au 1^{er} janvier 2011, la branche lausannoise de l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer au sein de la FBM. Le CHUV a préparé la création d'un Département d'oncologie clinique qui a été ouvert le 1^{er} janvier 2013. Les conditions sont donc idéales pour fédérer les forces des trois institutions dans un centre commun. Ce projet devrait être facilité par la mise à disposition par la Fondation ISREC et certains autres donateurs, du bâtiment Agora destiné à accueillir ce futur centre de recherche sur le site du Bugnon.

L'UNIL soutient très fortement la démarche de construction d'un bâtiment destiné à la recherche en oncologie sur le site du Bugnon (cf. *supra* 4.2.3) et entend participer activement à la définition des besoins, au suivi du projet ainsi qu'à l'organisation de l'exploitation et de l'utilisation de ce futur bâtiment du Centre lausannois du cancer.

Réalisations : L'année 2012 a été cruciale pour la création d'un Centre lausannois du cancer. En effet, l'UNIL et le CHUV ont recruté le Professeur George Coukos, entré en fonctions le 1^{er} juillet 2012. Depuis cette date, le Professeur Coukos dirige le Centre Ludwig de l'Université de Lausanne pour la recherche sur le cancer et assumera la direction du nouveau Département d'oncologie du CHUV dès le 1^{er} janvier 2013. Il a la volonté de mettre en place des activités de soins et de recherche d'une ampleur exceptionnelle qui feront de Lausanne une place unique en Europe. Pour que la FBM et le CHUV l'aident à réaliser cette ambition, il convient maintenant de procéder à plusieurs recrutements professoraux, de trouver les locaux nécessaires sur le site d'Epalinges en attendant la construction du bâtiment Agora et d'initier des projets de recherche.

Le projet de construction du bâtiment Agora a bien avancé en 2012, puisque la Fondation ISREC a récolté une partie importante du financement et a organisé le concours d'architecture relatif à cette construction. Le lauréat de ce concours a été désigné le 27 novembre 2012 et proclamé le 15 janvier 2013.

Le deuxième semestre de 2012 a été consacré aux discussions entre les Directions de l'UNIL, du CHUV, de l'EPFL et les Professeurs Coukos (UNIL-CHUV) et Hanahan (EPFL) en vue de la création d'une structure de coordination des compétences en oncologie de ces trois institutions : recherche fondamentale pour l'EPFL, recherche translationnelle et clinique pour l'UNIL et soins pour le CHUV. Une déclaration d'intention indiquant les objectifs et la structure de cette coordination a été négociée en 2012 et signée le 15 janvier 2013 : elle est l'acte fondateur du Centre suisse du cancer – Lausanne (*Swiss Cancer Center – Lausanne*).

4.3.3 Contribuer à la mise en place du « *Human Brain Project* »

Définition : Le fait que le projet « *Human Brain Project* », coordonné par l'EPFL et dans lequel l'UNIL est partenaire pour le volet d'informatique médicale, ait été sélectionné par l'Union Européenne pour concourir en vue de l'attribution d'un financement très important (« *Flagship initiative* ») aura un effet stimulant pour la recherche en neurosciences sur l'Arc Lémanique. Quelle que soit l'issue de cette compétition européenne, ce projet se réalisera sous une forme ou sous une autre et il est essentiel que l'UNIL contribue à son succès. Cette contribution ne peut en revanche pas être envisagée sans l'apport de ressources financières spécifiques nouvelles.

La première étape pour que l'UNIL puisse jouer son rôle dans ce projet consiste à créer un Département des neurosciences fondamentales (DNF) en fédérant les compétences présentes et en mettant au concours simultanément plusieurs postes professoraux.

Réalisations : Le DNF de la FBM a été formellement créé au 1^{er} août 2012. Pour lui permettre d'occuper la place qui lui revient et constituer un partenaire fort de l'EPFL, il est prévu de mettre plusieurs postes professoraux au concours en 2013.

Le 28 janvier 2013, la Commission européenne a annoncé les deux lauréats de la « *Flagship initiative* » et l'un des deux gagnants est bien le « *Human Brain Project* ». Ce magnifique succès aura des retombées considérables pour toute la région, pour l'EPFL et pour l'UNIL qui, avec le CHUV, est partenaire de ce projet.

L'Etat de Vaud a accepté de soutenir financièrement ce projet scientifique d'envergure en contribuant à la construction du bâtiment Neuropolis destiné à accueillir, d'une part, le projet « *Human Brain Project* » et, d'autre part, les développements de la biologie computationnelle de l'UNIL. La construction de ce bâtiment est prévue sur le terrain de l'UNIL, au sud de l'Amphipôle.

4.3.4 Développer le pôle lausannois en bioinformatique et biologie computationnelle

Définition : L'Institut suisse de bioinformatique (SIB) est bien implanté dans les locaux de l'UNIL et collabore intensément avec la FBM, principalement dans le cadre de la plateforme Vital-IT. L'avenir de cette collaboration devra être examiné régulièrement afin d'en assurer la pérennité et de la renforcer.

Réalisations : L'UNIL a consolidé sa collaboration avec le SIB en acceptant de contribuer à hauteur de CHF 85'000.- par an au programme de bourses doctorales du SIB.

Par ailleurs, la FBM a déjà de nombreuses compétences dans le domaine de la biologie computationnelle, puisqu'elle compte six groupes de recherche et qu'elle souhaite augmenter ce potentiel. Le développement de ce domaine est effectivement prévu, mais sera fortement lié à la réalisation du projet Neuropolis.

4.3.5 Développer à l'UNIL un Centre de compétences dans le domaine des sciences du sport

Définition : Si une collaboration existe déjà entre les instituts en charge des sciences du sport des Universités de Lausanne et de Genève, force est de constater que la taille de l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL), l'infrastructure disponible et le contexte favorable aux relations avec les milieux sportifs internationaux plaident en faveur de la création d'un véritable centre de

4. Axe 4 : Politique institutionnelle

compétences lémanique des sciences du sport à l'UNIL. La solution idéale consiste à ce que l'institut genevois soit transféré à l'UNIL et que les sciences du sport soient renforcées à l'UNIL par la création d'un certain nombre de postes académiques supplémentaires afin de compléter la palette des différentes approches disciplinaires des sciences du sport.

Réalisations : L'année 2012 a été décisive pour l'avenir de ce projet, puisqu'il a fait l'objet d'une demande de financement auprès de la CUS. L'élaboration de cette requête de projet de coopération et d'innovation (PCI) a permis de dessiner tous les détails du transfert à l'UNIL de l'Institut des sciences du mouvement et de la médecine du sport (ISMMS) de l'Université de Genève et de préciser le calendrier du développement de l'ISSUL. Celui-ci sera essentiel pour réaliser l'ambition de faire de l'UNIL un véritable Centre de compétences national. Ainsi, il est prévu de créer six nouveaux postes professoraux et un poste de Maître d'enseignement et de recherche (MER). Deux de ces nouveaux postes professoraux ont déjà été créés et pourvus au 1^{er} août 2012 : il s'agit d'un poste de professeur associé en psychologie du sport et d'un poste de professeur associé en gestion du sport, ce qui porte à cinq l'effectif du corps professoral de l'ISSUL. Le calendrier du projet prévoit l'intégration à l'ISSUL, au 1^{er} août 2013, du seul professeur genevois (actif en médecine du sport à l'ISMMS), la création d'un poste professoral dans le domaine du sport et du genre en 2013, de deux postes professoraux en 2014 (en adaptation physiologique à l'effort et en sociologie du sport, de la santé et des risques), d'un poste professoral en médecine du sport en 2015, ainsi que d'un poste de MER en sciences sociales, éducation et prévention en 2015. Si ce calendrier peut être respecté, l'ISSUL sera doté de dix postes professoraux et de huit autres postes d'enseignant de niveau MER et maître assistant à l'horizon 2015.

La préparation du PCI s'est accompagnée d'une longue – et parfois délicate – négociation avec le Rectorat de l'Université de Genève (et indirectement avec le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport du Canton de Genève), qui a abouti à la rédaction d'une convention entre l'UNIL et l'UNIGE réglant tous les détails du transfert de l'ISSMS à l'UNIL. Cette convention a été définitivement approuvée par les parties et signée en janvier 2013.

En septembre 2012, la CUS a décidé d'accepter la requête de ce PCI et de le financer à hauteur de CHF 4 millions pour la période 2013-2016. La Direction de l'UNIL et le Décanat de la Faculté des SSP se réjouissent de ce succès et feront tous les efforts nécessaires pour le mettre en œuvre dès le 1^{er} août 2013.

Il convient d'ajouter ici que les infrastructures sportives lausannoises se sont encore améliorées par l'inauguration, le 3 septembre 2012, du bâtiment du Centre sport et santé de l'UNIL et de l'EPFL : ce bâtiment contient entre autres des laboratoires de recherche à disposition de l'ISSUL, ce qui favorisera indéniablement le développement des sciences du sport de l'UNIL.

4.3.6 Finaliser le transfert de l'IDHEAP à l'Université

Définition : L'avenir de l'IDHEAP, qui est une structure de fondation autonome, au-delà de 2016, date de la fin du soutien de la CUS au financement du Master spécialisé en politique et management publics (PMP), passera forcément par un renforcement des liens entre cet institut et l'UNIL. Différents scénarios sont à l'étude depuis plusieurs années au niveau de la Direction de l'UNIL et du Conseil de Fondation de l'IDHEAP : le choix d'un scénario et sa mise en œuvre auront vraisemblablement lieu d'ici 2014.

Réalisations : Une décision de principe d'intégrer l'IDHEAP au sein de l'UNIL a été prise à fin 2011 par le Conseil de fondation de l'IDHEAP et par la Direction de l'UNIL, en accord avec le DFJC. L'année 2012 a été consacrée à une négociation entre ces deux institutions et aux travaux préparatoires à cette intégration, dont la date a été arrêtée au 1^{er} janvier 2014. On peut citer en particulier les éléments suivants :

- la Direction de l'Université a décidé, après consultation des organes dirigeants de l'IDHEAP, que la Faculté de droit et des sciences criminelles serait la structure destinée à accueillir l'IDHEAP ; au sein de cette faculté, l'IDHEAP bénéficiera d'une large autonomie, à l'instar de l'Ecole des sciences criminelles ; cette décision aura également comme effet de modifier le profil de la Faculté de droit, puisque celle-ci aura, dès 2014, trois domaines de compétences : le droit, les sciences criminelles et l'administration publique ; il est d'ailleurs prévu de modifier le nom de la Faculté dans ce sens : le Conseil de faculté a choisi l'appellation « Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique » et une décision du Conseil de l'Université, qui interviendra courant 2013, est nécessaire pour valider ce choix
- le cadre réglementaire de l'IDHEAP au sein de l'UNIL est pratiquement fixé : un projet de règlement de l'IDHEAP au sein de l'UNIL et un projet de modification du Règlement de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique ont été préparés. Ils doivent être approuvés par la Direction de l'UNIL au premier semestre 2013
- le transfert à l'UNIL des collaboratrices et collaborateurs de l'IDHEAP a fait l'objet de préparatifs détaillés par le Service RH de l'UNIL, en collaboration avec le Secrétariat général de l'IDHEAP : l'attribution des fonctions et des niveaux salariaux est prête et des propositions de contrats pourront être envoyés aux personnes concernées dans le premier semestre 2013
- les impacts financiers de l'intégration de l'IDHEAP au sein de l'UNIL, à l'horizon 2014 et 2017, ont été analysés avec précision ; des négociations ont été conduites avec le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) avec succès, puisque le SER a accepté de continuer à verser une subvention fédérale à l'IDHEAP (et donc à l'UNIL) jusqu'à fin 2016.

En résumé, tous les aspects de cette intégration ont été étudiés et les solutions envisagées sont satisfaisantes pour les deux institutions. Il reste à formaliser cet accord en rédigeant une convention de transfert qui devra être acceptée définitivement par le Conseil de fondation de l'IDHEAP et par la Direction de l'Université, au cours du premier semestre 2013. Le soin avec lequel les travaux préparatoires ont été menés et la qualité des relations entre les Directions de l'UNIL et de l'IDHEAP font qu'il n'y a aucun doute quant à l'issue positive de ces décisions. L'année 2013 sera donc consacrée à la finalisation de ces préparatifs et l'UNIL se réjouit d'accueillir l'IDHEAP au 1^{er} janvier 2014. Cette opération sera extrêmement favorable à la pérennité de l'IDHEAP et permettra à l'UNIL d'élargir son portefeuille de compétences en sciences sociales et de renforcer son positionnement national.

Bilan et perspectives

Les projets liés à cet objectif contribueront à affirmer le profil de l'UNIL qui est le résultat de choix courageux effectués au début des années 2000. Ils auront tous un impact important sur le positionnement, la visibilité et le rayonnement international de l'UNIL. Ils se trouvent à la fin de l'année 2012 à des stades d'avancement très différents.

4. Axe 4 : Politique institutionnelle

Si les deux projets concernant les sciences du sport et l'IDHEAP sont très avancés et seront mis en œuvre de manière certaine en 2013 et 2014, les deux grands projets concernant les sciences de la vie (le Centre lausannois du cancer et le projet Neuropolis – incluant le « *Human Brain Project* » et le développement de la biologie computationnelle) sont encore en chantier : les bases du développement du Centre lausannois du cancer sont très prometteuses, mais le contenu du projet Neuropolis est encore largement inconnu.

Les spécificités de l'UNIL valent la peine d'être soutenues et renforcées sans réserve, car elles contribuent au positionnement de l'UNIL dans le paysage national des Hautes écoles ainsi qu'au rayonnement international de notre université. Développer ces domaines de compétences est un enjeu majeur pour l'UNIL : il nécessitera une attention permanente des autorités académiques et politiques.

Outre les réalisations indiquées ci-dessus, il convient aussi de mettre en exergue l'excellente collaboration que l'Université de Lausanne entretient avec les Universités de Genève et de Neuchâtel au sein du Triangle Azur. Les Rectorats de ces trois universités travaillent activement à la mise en place d'une structure de coordination en santé publique qui devrait déboucher sur la création d'une *Ecole romande de santé publique*, en 2013.

Critères de réalisation	
Evaluation de l'impact de la restructuration de la FGSE	<p>La modification de la structure de la FGSE est encore très récente puisqu'elle est entrée en vigueur le 1^{er} août 2012. Il est difficile à ce stade d'en évaluer l'impact.</p> <p>L'ISTE a clairement déjà joué le rôle attendu d'une plus grande collaboration entre tous les spécialistes des sciences de la Terre et d'une plus grande visibilité au plan national et international. En particulier, l'Université de Genève est maintenant intéressée à modifier également sa propre structure dans le sens de ce qui s'est fait à Lausanne.</p> <p>De son côté, l'IGD n'a pas encore tiré parti de son nouveau profil et de sa taille nettement agrandie. Des réflexions sur les axes principaux de la vision scientifique de l'institut étaient en cours à fin 2012.</p> <p>Enfin, l'avenir du CRET doit être revu, probablement en 2013, au plus tard en 2014.</p>
Evolution des activités de recherche dans les sciences sociales, à l'ESC et en HEC	<p>La Direction ne dispose pas pour l'instant de données suffisantes pour pouvoir donner une estimation de cette évolution</p>
Mandats de l'ESC	<p>478 expertises judiciaires pour un total de CHF 1.2 million</p> <p>7 projets FNS, FP7, institutionnels pour un total de CHF 0.9 million</p> <p>Mandats divers (administrations publiques, industries) pour un total de CHF 0,3 million</p> <p>Soit un total de fonds de tiers de CHF 2.4 millions, en 2012</p>

Evolution de l'attractivité des enseignements dans les domaines des sciences sociales (ScS), à l'ESC et en HEC	<p>Comparaison du nombre d'étudiants débutants en :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>2007</th> <th>2011</th> <th>2012</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ESC</td> <td>Bachelor</td> <td>85</td> <td>96</td> <td>89</td> </tr> <tr> <td>ESC</td> <td>Master</td> <td>80</td> <td>88</td> <td>109</td> </tr> <tr> <td>ScS</td> <td>Bachelor</td> <td>66</td> <td>93</td> <td>104</td> </tr> <tr> <td>ScS</td> <td>Master</td> <td>20</td> <td>43</td> <td>46</td> </tr> <tr> <td>HEC</td> <td>Bachelor</td> <td>458</td> <td>571</td> <td>630</td> </tr> <tr> <td>HEC</td> <td>Master</td> <td>219</td> <td>393</td> <td>404</td> </tr> </tbody> </table>			2007	2011	2012	ESC	Bachelor	85	96	89	ESC	Master	80	88	109	ScS	Bachelor	66	93	104	ScS	Master	20	43	46	HEC	Bachelor	458	571	630	HEC	Master	219	393	404
		2007	2011	2012																																
ESC	Bachelor	85	96	89																																
ESC	Master	80	88	109																																
ScS	Bachelor	66	93	104																																
ScS	Master	20	43	46																																
HEC	Bachelor	458	571	630																																
HEC	Master	219	393	404																																
Evaluation de l'impact de la création du Centre de compétences en sciences du sport	<p>Il faut attendre le transfert de l'ISSMS de l'Université de Genève au 1^{er} août 2013 pour pouvoir procéder à une première estimation.</p> <p>A ce stade, la construction du projet a eu un effet très dynamisant sur l'ISSUL qui a déjà connu une forte croissance en 2012, puisque deux nouveaux professeurs ont pris leurs fonctions au 1^{er} août 2012, ce qui porte l'effectif du corps professoral de l'ISSUL à cinq.</p>																																			
Evaluation de l'impact de l'intégration de l'IDHEAP à l'UNIL	<p>L'intégration de l'IDHEAP au sein de l'UNIL est prévue au 1^{er} janvier 2014. Aucun effet de cette opération n'est donc constaté en 2012.</p> <p>En revanche, l'année 2012 a permis de préciser les conditions de cette intégration. Ces préparatifs se sont très bien déroulés, dans un climat de confiance. Par conséquent, si de nombreuses hésitations étaient présentes à l'IDHEAP en janvier 2012, il est indéniable que l'adhésion des membres de l'IDHEAP au projet a complètement évolué au cours de l'année et qu'une décision définitive favorable à ce projet de l'IDHEAP ne fera aucun doute, lorsqu'elle devra être prise à mi-2013.</p> <p>Du côté de l'UNIL également, les clarifications ont permis à la Faculté de droit et des sciences criminelles de manifester son enthousiasme pour ce projet de développement important pour la faculté et pour l'UNIL.</p>																																			

5. Rapport des facultés

5.1 Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)

Un regard, même superficiel sur les dix dernières années de la FTSR, montre incontestablement qu'elle a connu des changements très importants. En effet, son nom a changé, les professeurs ont presque tous été remplacés et l'orientation scientifique générale n'est plus la même. Après la « fédération » avec les facultés de théologie de UNIGE et UNINE en 2004 et, en 2009, le « partenariat » encore plus rapproché avec les mêmes institutions, une nouvelle situation est née liant la Faculté à d'autres institutions de manière intra- ou interuniversitaire, tout en engageant des collaborations.

Pour esquisser la situation actuelle, notons quatre attributs de la Faculté :

1. La FTSR est une très petite faculté, de loin la plus petite de l'UNIL. Sa petite taille offre certains avantages. Le domaine de la théologie et des sciences des religions reçoit sans doute plus d'attention du fait de l'existence de cette faculté que ce ne serait le cas au sein d'une faculté plus large. Mais la modicité de sa taille présente également des désavantages, notamment celui de mobiliser très fortement le corps enseignant pour des tâches administratives.
2. La FTSR est une unité très fortement liée à d'autres institutions. Au sein de l'UNIL, elle peut être vue comme « faculté de service », c'est-à-dire que ses enseignements sont surtout utilisés pour des étudiants inscrits dans d'autres facultés (essentiellement lettres et SSP). L'étroite collaboration avec la Faculté des lettres découle du fait que la FTSR co-organise la branche « histoire et sciences des religions ». De plus, ce lien s'est intensifié ces dernières années puisque les enseignants de l'Institut romand des sciences bibliques ont développé une forte collaboration avec des enseignants de lettres autour du champ des polythéismes antiques. La collaboration avec SSP est également très forte puisque la FTSR co-organise une mineure en science des religions pour cette faculté, qu'un grand nombre d'enseignements provenant de FTSR figurent dans les options de différents plans d'études de SSP et, finalement, que les deux facultés proposent un Master interfacultaire en sciences des religions. La collaboration des trois facultés est d'ailleurs organisée au sein de la commission pédagogique intra-lausannoise du Collège en Sciences des Religions (en charge des enseignements) et du Département interfacultaire d'histoire et des sciences des religions (en charge de la recherche).
3. Il convient de rappeler que la FTSR est membre du Triangle Azur et ne saurait offrir à elle seule un cursus en théologie. La collaboration avec l'UNIGE et l'UNINE est institutionnalisée au sein de trois collèges :
 - Collège de théologie protestante
 - Collège de sciences des religions
 - Collège de formation continue en théologie

La FTSR offre, conjointement avec l'UNIGE et l'UNINE, des cursus complets de théologie de niveau bachelor et master. Les enseignements en sciences des religions sont également coordonnés - quoique de manière moins contraignante - entre les partenaires.

5. Rapport des facultés

4. Le profil scientifique de la FTSR présente les quatre points forts suivants :

- Sciences bibliques, apocryphes
- Etudes Juives (anciens et modernes)
- Sciences sociales des religions
- Histoire et épistémologie des sciences des religions

Concernant la vision stratégique plus générale de la Faculté, il est prévu de maintenir les acquis récents tout en s'efforçant de les améliorer. La Faculté compte garder et renforcer tant la théologie que les sciences des religions. Cela impliquera de consolider les collaborations aussi bien avec l'UNIGE et l'UNINE qu'avec les facultés de lettres et de SSP.

La Faculté fait aujourd'hui déjà preuve d'un rayonnement international très important en sciences bibliques. Il faudra encore améliorer sa reconnaissance sur un plan international dans le domaine des sciences des religions. S'il est vrai que des enseignants et certains champs en sciences des religions bénéficient déjà d'une certaine notoriété, la FTSR pourrait prétendre à mieux.

Enseignement : Des plans d'études, mieux structurés et plus lisibles pour les étudiants et les enseignants, ont été adoptés pour le Bachelor en histoire et sciences des religions (utilisant beaucoup de ressources de la FTSR) en lettres. Ce cursus est désormais clairement pensé et organisé comme comparatif et interdisciplinaire.

Dans le même sens afin de le rendre plus attractif, un cursus de Bachelor en sciences des religions est en cours d'élaboration, sur la base d'un système majeure/mineure. Il est prévu que les étudiants puissent choisir des mineures également à l'extérieur de FTSR, lettres et SSP, voire en FGSE (un accord est en cours de finalisation).

Pour l'année 2013, nous comptons créer, entre autres :

1. un excellent tronc commun obligatoire en histoire et sciences des religions/sciences des religions (la « colonne vertébrale »)
2. un Master en sciences de religions plus simple et comprenant une dimension professionnalisante
3. un nouveau Master en théologie qui sera davantage professionnalisant
4. de nouveaux programmes en formation continue qui devront suivre les points forts des instituts
5. une école doctorale en histoire et sciences des religions.

Recherche : De très nombreuses recherches ont pu être soutenues au sein de la Faculté. Grâce à l'engagement de personnel administratif pour les secrétariats des instituts, les tâches administratives des enseignants ont quelque peu diminué.

Projets pour 2013 :

1. soutenir la relève académique
2. évaluer la possibilité de synergies de recherche entre les différentes chaires.

Organisation : Nous avons poursuivi nos efforts visant à rendre les procédures organisationnelles plus efficaces. La Faculté s'est également lancée dans un projet pour l'égalité entre les sexes (Vision 50/50).

Projets pour 2013 :

1. achever et concrétiser le projet dit « Vision 50/50 »
2. poursuivre un projet concernant l'extension, l'aménagement ainsi que l'ameublement des bureaux et des locaux de la Faculté.

5.2 Rapport de la Faculté de droit et des sciences criminelles (FDSC)

Le présent rapport décrit les développements de la Faculté de droit et des sciences criminelles constatés durant l'année civile 2012. Il faut d'emblée relever que l'Institution doit une grande part de son rayonnement aux activités de recherche et d'enseignement déployées au sein de l'Ecole des sciences criminelles (ESC) et que la collaboration entre les juristes et les chercheurs en sciences criminelles se poursuit à la satisfaction de tous. Ainsi, la FDSC continue d'innover et propose un pôle d'attraction fort et original à l'UNIL ; Lausanne étant un des très rares lieux en Europe où les sciences criminelles (criminologie et sciences forensiques) font l'objet d'enseignements et de recherches universitaires reconnues. Plusieurs commissions et colloques regroupant des enseignants du droit et de l'ESC ont travaillé ensemble durant la période écoulée – notamment pour préparer le renouvellement du corps professoral, mais aussi pour visualiser les synergies non encore explorées. Le modèle ESC, avec sa position semi-indépendante au sein de la Faculté et la plus-value qu'il apporte en termes d'interdisciplinarité, a d'ailleurs joué un rôle très favorable dans le cadre des travaux qui ont préparé l'intégration de l'IDHEAP, prévue pour le 1^{er} janvier 2014.

Durant la période écoulée, c'est d'ailleurs ce dernier projet qui a nécessité la réunion toutes les forces, en particulier celles des différents corps (professoral, étudiantin, personnel administratif et technique) qui ont, pendant plusieurs mois, travaillé dans le cadre d'une commission dite « d'intégration ». Le Décanat profite de l'occasion pour les remercier de leur précieux concours. Comme le contenu exact de la convention UNIL-IDHEAP censée formaliser le processus d'intégration n'est pas encore public, nous ne faisons pas plus en détail rapport des travaux susmentionnés. Il va sans dire, toutefois, que le Décanat se réjouit de la future intégration en son sein de cette prestigieuse institution ; quant au Conseil de Faculté, il a préavisé le projet la quasi unanimité (avec une abstention).

En ce qui concerne les développements constatés plus particulièrement pour la partie « droit », le Décanat a veillé au renouvellement de plusieurs enseignements vacants ; celui, entre autres, du droit allemand dorénavant focalisé non seulement sur le droit privé de l'Allemagne mais aussi sur le droit privé européen et comparé. Le droit fiscal suisse et international est également enseigné par un nouveau professeur qui a du reste immédiatement mis en place un *Master of advanced studies* portant sur ce domaine. Le Décanat a aussi pris les devants pour repourvoir l'enseignement de l'économie politique, du droit bancaire et du droit de l'immobilier ; les travaux y relatifs se poursuivent toutefois en 2013.

Il est très important pour la Faculté que son corps enseignant soit constamment au complet, car le nombre d'étudiants a considérablement augmenté ces dernières années. Comme pour l'année précédente, la Faculté constate une augmentation des titres décernés (397 diplômes dont 145 Bachelors en droit suisse, 19 Bachelors en sciences, 125 Masters en Droit, dont 16 Masters en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies et 32 MLaw délivrés au sein de l'ESC, 27 Masters en

5. Rapport des facultés

sciences, 30 LL.M en droit européen et international économique, et 19 doctorats dont cinq au sein de l'ESC).

Rappelons aussi que, ces dernières années, la Faculté a procédé à plusieurs évaluations – à la fois de ses cursus (Maîtrise universitaire en Droit en 2010/2011, Baccalauréat universitaire en droit en 2011/2012) et de son fonctionnement en général (évaluation de la Faculté de droit et ESC en 2012). Ces évaluations ont montré la nécessité de consolider le volet « enseignement » dans la mesure où un nombre plus important de professeurs, de maîtres d'enseignement et de recherche (MER) et de maîtres-assistants (MA) est nécessaire pour garantir des cours de qualité. L'évaluation de la Faculté, plus particulièrement, a aussi fait ressortir un autre aspect : avec un nombre grandissant d'étudiants, il est de plus en plus difficile de satisfaire aux exigences académiques en termes de recherche ; le poids accordé à la recherche est pourtant primordial si la Faculté doit contribuer à la vision stratégique de l'Université qui consiste à augmenter le rayonnement international.

En 2006 déjà, suite à la toute première évaluation de la Faculté, un plan d'action avait été adopté. Il en est de même de l'évaluation qui vient de se conclure et qui a fait ressortir des besoins en termes d'enseignement et de recherche. Alors que le plan d'action 2007-2012 avait donné lieu à certaines modifications des règlements et plans d'études, l'évaluation 2012 et le plan d'action adopté à son issue concernent davantage l'utilisation des ressources : un dédoublement des enseignements les plus fréquentés (plus de 300 élèves en baccalauréat / plus de 100 en maîtrise) paraît dorénavant incontournable. Dans son plan d'action, le Décanat attribue d'ailleurs une attention particulière à l'augmentation du nombre de femmes parmi le corps enseignant et le dédoublement susmentionné sera une bonne occasion pour créer des postes de professeurs-assistants, spécialement avec pré-titularisation conditionnelle ; les statistiques montrent en effet que de telles mises au concours mènent plus fréquemment à la nomination de femmes que des concours pour l'ordinariat.

Recherche : Comme chaque année, les membres du corps enseignant, de même que les jeunes chercheurs (assistants/doctorants) ont publié de nombreux ouvrages, des commentaires de lois notamment (il s'agit là d'un volet majeur de la recherche en droit par excellence) mais aussi des monographies et des articles scientifiques. Nombreux ont par ailleurs été les collègues ayant participé à des colloques en Suisse et à l'étranger ; les conférences données ont porté sur des sujets en rapport avec, entre autres, les nouvelles règles fiscales concernant la participation de collaborateurs (Lausanne), l'avenir des pensions (Berlin/Prague) ou encore le dommage corporel (Chambéry). Plusieurs recherches sont financées par des fonds externes, tant au niveau de la recherche juridique (p. ex. séminaires dits « Europe » : programme de formation pour l'approfondissement des connaissances des employés fédéraux et cantonaux sur les questions européennes, avec le soutien du Département fédéral des affaires étrangères) qu'en ce qui concerne les sciences criminelles (développement notamment d'une école doctorale avec l'appui de la Conférence des universités suisses (CUS). Quant à l'ESC, les chercheurs y rattachés ont publié 50 articles scientifiques, deux livres et trois rapports pour des organes officiels (Conseil de l'Europe, ONU). En particulier, l'UNIL devient dépositaire des statistiques criminelles de l'ensemble du continent européen (Conseil de l'Europe et « *European Sourcebook of Crime and Criminal Justice Statistics* »). De nombreuses publications découlent de projets soutenus par le FNS, le RP7 (fonds européens) ou

d'autres fonds institutionnels. La professeure FNS Céline Weyermann a été récompensée par le « *Emerging Scientist Award* » de l'Académie européenne de science forensique à la Haye, puis par un prix de reconnaissance de la Société atlantique de criminalistique et science forensique.

Activités : Un grand nombre de congrès, conférences et séminaires de formation continue ont été organisés. Ces activités se sont adressées aux milieux académiques et aux corps professionnels couvrant divers domaines du droit : la nouvelle procédure civile et l'espace judiciaire européen (Centre de droit international européen et comparé/Centre de droit privé), le droit international privé de la famille (Centre de droit international européen et comparé en collaboration avec l'Institut suisse de droit comparé), « *the WTO Dispute Settlement System* » (Centre de droit international européen et comparé), les récents développements en droit commercial ainsi que les fonctions de contrôle dans les sociétés (CEDIDAC), l'information des héritiers (Centre de droit notarial), « *International Tax Law* » (Centre de droit public), la 6^e révision de l'AI (IDAT), etc. La Faculté a enfin co-organisé, avec la Faculté de droit de l'Université de Fribourg et la Fédération suisse des avocats, un cycle de formation débouchant sur le titre d'avocat spécialiste FSA « responsabilité civile/assurances ». A l'ESC, le cours de formation continue sur l'interprétation des indices matériels avec des participants de quatre continents, entièrement en ligne et en anglais depuis 2011, est complété par deux nouveaux cours, plus limités sur l'interprétation de l'indice ADN et l'utilisation des réseaux bayésiens dans les processus de décision. Un nouveau cours sur le renseignement (forensique et criminel) a rencontré un grand succès, le nombre de participants a dû être limité.

Depuis environ dix ans, la Faculté de droit et des sciences criminelles est en train de se renouveler. Elle est devenue plus grande en termes d'étudiants (1'672 étudiants sont immatriculés en 2013 contre 990 en 2003), en termes de corps enseignant aussi (45 professeurs en 2013 contre 29 en 2003). La Faculté a par ailleurs introduit de nouveaux enseignements juridiques pour tenir compte des récents changements civiques et technologiques (droit de la médiation, droit de l'énergie etc.), puis elle a gagné en interdisciplinarité grâce aux collaborations entre le droit et les sciences criminelles, à l'inclusion des sciences de l'Etat au Centre de droit public, aux travaux de recherche portant sur l'histoire de la pensée économique et au Master Droit-HEC. En ce sens, l'année 2012 a encore accentué la tendance, puisqu'elle a été décisive pour la future intégration de l'IDHEAP. Accueillir cet institut, avec ses dix professeurs, ses 180 étudiants et son personnel (32 assistants et PAT), est une chance pour toute la Faculté, mais un défi également : il va falloir gérer des ressources plus importantes tout en veillant à la cohésion de l'ensemble.

5.3 Faculté des lettres

L'année 2012 a été favorable pour la Faculté des lettres. Elle a été principalement marquée par les immenses travaux de préparation de la réforme totale du schéma d'études et des plans d'études disciplinaires pour le baccalauréat universitaire (Ba). Au 31 décembre 2012, l'ensemble des 21 nouveaux plans d'études et le nouveau règlement des études ont été soumis à la Direction de l'UNIL pour approbation en vue d'une mise en application à la rentrée 2013. Ce travail a mobilisé beaucoup de forces dans la Faculté, dans la mesure où il a été accompli sur un mode très largement participatif. Il a permis d'aboutir à une organisation des études beaucoup plus claire avec des plans d'études plus équilibrés et cohérents. La Faculté se réjouit de pouvoir mettre en œuvre ce nouveau schéma d'études, en espérant que son application concrète confirmera les promesses qui découlent de l'examen des documents sur lesquels se fonde cette réforme. Le Décanat se plaît également à constater les hautes compétences et l'engagement indéfectible du personnel administratif de la Faculté qui a piloté et suivi à la perfection la concrétisation du processus. Cette démarche complexe aura donc non seulement permis d'aboutir à une amélioration certaine des conditions et des programmes d'études au niveau Ba, mais elle aura aussi renforcé la cohésion de l'ensemble de la communauté facultaire.

Un autre aspect particulier de l'année 2012 aura été l'engagement de dix nouveaux professeurs associés ou ordinaires. Depuis quelques années, la Faculté vit un profond changement de génération au sein de son corps professoral, ce qui est prometteur, mais nécessite aussi une grande attention tant dans le choix que dans l'intégration des nouveaux collègues. Les récents recrutements sont très équilibrés entre professeurs formés en Suisse et collègues venus de l'étranger ; au niveau de l'égalité, on se plaît aussi à constater que cinq femmes figurent parmi les dix nouveaux professeurs.

La Faculté a également poursuivi son programme de réorganisation interne avec la réunion des Sections de linguistique et d'informatique et méthodes mathématiques en une seule entité nommée « Section des Sciences du langage et de l'information ». Cette fusion s'est opérée dans la même perspective de simplification institutionnelle que celle qui, l'année précédente, avait vu se réunir les sections de langues slaves et langues orientales. Aucune opération de ce type n'est à l'ordre du jour pour les années à venir, en dehors de l'intégration du « Réseau-Cinéma CH » à la Faculté qui deviendra effective dans le courant de 2013.

Enfin, le débat a été largement ouvert au sein de la Faculté sur les conditions de la recherche en sciences humaines ; dans le même temps, des efforts ont été entrepris pour mieux mettre en valeur les activités de recherche pratiquées par les membres de la Faculté.

Ainsi, en ce qui concerne tant l'enseignement et la recherche que la gouvernance et l'organisation de la Faculté, l'essentiel des carences relevées lors de l'autoévaluation de 2008 et visées par les actions menées conformément au plan stratégique de l'UNIL ont été comblées. La Faculté aborde cette nouvelle année avec confiance et motivation, d'autant plus qu'après une rentrée morose au niveau des effectifs de nouveaux étudiants en 2011, la rentrée de 2012 a permis de renouer avec les bonnes moyennes des années précédentes.

Plan stratégique : La Faculté des lettres s'est trouvée, en 2012, à la fin du cycle mis en mouvement avec la procédure d'autoévaluation de 2008. En 2012-2013, elle est engagée dans un nouveau processus d'autoévaluation. Ainsi, le bilan de l'année 2012 peut être considéré, dans une perspective plus vaste, comme le reflet d'une action menée pendant plusieurs années. Le Décanat constate avec satisfaction que l'essentiel de ce qui avait été fixé en 2008 dans le plan d'action a été réalisé. Qu'il suffise d'énumérer les principaux objectifs fixés dans ce plan, que l'on peut considérer comme atteints aujourd'hui :

- l'identification centralisée au Décanat des domaines de compétences spécifiques des collaborateurs
- l'amélioration de la présentation de la Faculté, notamment sur le site web
- le renforcement des collaborations avec les Hautes écoles romandes, suisses et étrangères
- une meilleure compatibilité avec les Facultés de lettres romandes
- le maintien et le développement des accords de collaboration en vigueur avec les autres facultés de l'UNIL
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement et le renforcement de la culture de l'évaluation
- une amélioration de la mobilité estudiantine *IN* et *OUT*, notamment avec l'instauration de la possibilité de valider 30 European credit transfer system (ECTS) de mobilité (au lieu de 20 jusqu'à maintenant)
- le lancement d'un processus d'identification des besoins en matière de recherche
- une meilleure valorisation de la recherche en Lettres
- l'augmentation des subsides alloués aux déplacements scientifiques du corps intermédiaire
- l'accroissement de la présence de la Faculté dans les écoles doctorales romandes et européennes
- un soutien marqué au développement de la formation doctorale interdisciplinaire (FDI)
- le lancement d'une politique de soutien au corps intermédiaire
- la poursuite d'une politique de recrutement qui tienne compte du soutien à la relève
- une volonté de favoriser l'égalité des chances
- une certaine modulation des cahiers des charges, en tenant compte à la fois des besoins des enseignants-chercheurs en matière de recherche et des besoins des étudiants en termes d'encadrement
- l'amélioration du soutien administratif aux unités
- une première étape de réorganisation des tâches du personnel administratif et technique (PAT)
- l'amélioration de la valorisation du doctorat et de la recherche en Lettres
- l'amélioration de la valorisation des diplômes de Ba avec leur inclusion à la cérémonie de fin d'études
- l'amélioration de l'organisation du calendrier des activités académiques et administratives en vue de préserver des périodes suffisantes pour les activités de recherche.

5. Rapport des facultés

Certains objectifs prévus par le Plan d'action n'ont pas été atteints, mais on constate que les éléments de leur réalisation échappent en grande partie au pouvoir de la Faculté. Parmi ces objectifs non atteints, citons :

- l'optimisation du programme Sciences humaines et sociales (SHS) à l'EPFL où les disciplines de lettres ne bénéficient pas des meilleures conditions ni du soutien souhaitable
- l'analyse du devenir des diplômées et diplômés
- le bilan des doctorats conduit au plan national et international qui devrait faire l'objet d'une réflexion des Directions des universités suisses
- la clarification de la question des critères permettant d'appliquer aux Lettres des standards de bibliométrie internationaux.

Quelques objectifs qui n'ont pas été complètement atteints devront constituer des priorités de la Faculté pour les années à venir, en particulier :

- l'amélioration des conditions d'études : elle a pu se faire dans la plupart des sections, mais pas partout ; des besoins d'encadrement supplémentaires se font encore sentir dans certaines sections
- la visibilité de la recherche en Lettres. La Faculté n'a pas ménagé ses efforts sur ce plan au cours des quatre dernières années ; elle voudrait néanmoins se définir de nouveaux objectifs dans ce domaine pour les années 2012-2018
- l'amélioration de l'accueil des collaborateurs étrangers
- le développement d'indicateurs statistiques permettant d'appuyer le développement stratégique de la Faculté.

Priorités pour l'année 2013 : Ces prochains mois, la Faculté aura terminé le processus d'autoévaluation qui lui aura permis d'identifier les principaux besoins et d'établir un nouveau plan d'action pour la période 2013-2018. Un soin tout particulier est accordé à cette démarche.

A plus brève échéance, les principales actions prévues pour 2013 sont les suivantes :

- mise en œuvre de la réforme du Ba
- planification de la réforme du Ma (mise en œuvre prévue à la rentrée 2015)
- accueil et intégration des nouveaux professeurs
- amélioration de l'encadrement des doctorants et clarification sur l'application du cahier des charges des assistants-diplômés
- développement des programmes de formation continue (y.c. démarches en vue d'intégrer les enseignants du Valais, du Tessin et d'autres cantons dans ces programmes)
- développement des écoles doctorales CUSO (Conférence universitaire de Suisse occidentale)
- mise en place d'un système de certification en langues selon le CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues)
- communication sur les spécificités de la recherche en Lettres et participation à la réflexion développée sur ce point au niveau national et international
- promotion des études en Lettres
- intégration définitive du « Réseau-Cinéma CH »
- encadrement facultaire des bases de données existantes
- redéploiement des unités de la Faculté dans le bâtiment Anthropole.

5.4 Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)

L'année 2012 témoigne une fois encore du dynamisme de la Faculté et de ses chercheurs. Elle restera en premier lieu marquée comme celle du regroupement de la Faculté sur le nouveau bâtiment de Géopolis. Le transfert a demandé un surcroît de travail. Cependant, il a permis d'améliorer les conditions de la plupart des collaborateurs et augure d'un rapprochement profitable. Année de transition pour s'adapter au Règlement Général des études (RGE), 2012 a également mis l'administration sous la pression d'un important travail législatif. Enfin, sous l'impulsion de la politique fédérale, la Faculté a contribué au développement de l'Université en participant particulièrement à quatre projets interinstitutionnels : un projet de coopération et d'innovation en faveur des sciences du sport soutenu par la Conférence des Recteurs des Universités Suisses (CRUS) et la CUS, le dépôt d'un Pôle de Recherche National en Digital humanities, l'intégration de l'IDHEAP à l'UNIL, le projet de repositionnement du centre Walras Pareto en son sein. Le Projet de coopération et d'innovation (PCI) en sciences du sport a été accepté cet automne et l'UNIGE abandonnera cette filière à la rentrée 2013. Toutes les forces seront regroupés à l'UNIL qui bénéficiera d'un apport de la CUS de CHF 4 millions pour cela. Même si le pôle de recherche national (PNR) « *Digital humanities* » n'a finalement pas été retenu, l'Université continue à s'engager sur ce domaine. L'intégration de l'IDHEAP à la Faculté de Droit ne va pas dans le sens projeté par la Faculté pour son développement et ouvre par conséquent une réflexion au sein de la science politique sur son positionnement. La Faculté a également renforcé ses partenariats en signant une convention avec la Fondation pour la recherche en sciences sociales (FORS) afin de renforcer les échanges scientifiques sur la production des données et la méthodologie d'enquête, avec Lucerne et Berne en participant à la création d'un master interuniversitaire en « Méthodologie d'enquête et opinion publique » et avec la Faculté des géosciences et environnement afin de créer un poste de MER dont les enseignements se feront principalement en géosciences et la recherche en SSP. Une année bien remplie donc qui a conduit la Faculté à surseoir au bilan de la nouvelle structuration de la Faculté qui sera repris dans le cadre de son autoévaluation en 2013. Cet exercice, reconduit après six ans, amène à modifier légèrement le suivi de notre plan d'action ci-après de manière à en établir un pré-bilan.

Réorganiser la structuration de la Faculté

L'autoévaluation impose de prendre le temps pour mûrir les réflexions sur l'organisation de la recherche et de l'enseignement. L'objectif fixé d'arriver à quatre instituts recouvrant les filières d'enseignement n'est pas atteint. Les contributions de l'Observatoire science, politique et société (OSPS) et de l'Institut d'histoire économique et sociale (IHES) à l'exercice d'autoévaluation questionnent toujours en comparaison de la contribution des filières de formation et de leurs laboratoires de recherche. Il est attendu de ce nouvel exercice de conclure la réflexion sur leur positionnement institutionnel et sur le rôle des laboratoires et leur responsabilité de gestion, particulièrement en regard de la valorisation de la recherche. Le Décanat s'appuiera également sur l'autoévaluation pour décider s'il faut maintenir trois commissions de planification.

Améliorer la gestion et le fonctionnement

Le Décanat dans sa nouvelle composition est entré en fonction au 1^{er} août 2012. Aux dicastères traditionnels de l'enseignement et de la recherche se sont ajoutés ceux de la politique et ressources humaines de la relève et de la qualité. Ce qui permet à la Faculté de participer plus encore à la définition de la politique de l'UNIL. Le Dicastère de la recherche doit renforcer son action et sera soutenue par la mise en place, rendue possible par la révision du règlement de la recherche de l'Université, d'une sous-commission réunissant les vice-Doyens « recherche » des facultés. Pour promouvoir l'égalité, l'Université a inscrit dans son plan d'action la mise en place de commissions dans les facultés et, pour promouvoir une politique de la relève, celle d'une commission consultative de l'Université sur la relève. La création d'un dicastère sur ce sujet fait donc sens. Il rejoint le souci du Décanat précédent de reconsidérer le cahier des charges des maîtres-assistants afin de leur permettre de s'assurer un meilleur dossier scientifique. Les autoévaluations impliquent un travail conséquent de suivi et de coordination entre les instances de la Faculté pour définir des procédures et des indicateurs réguliers. Ce renforcement rend possible un meilleur accompagnement des autres instances de la Faculté. Il a permis de faire face à la finalisation de l'autoévaluation de l'Institut d'études politiques internationales et à la mise en place de l'autoévaluation de faculté. Il permet aussi de mieux définir nos attentes et besoins à l'égard des services de la Direction, notamment dans les domaines de la finance, des ressources humaines et de la communication.

Maintenir et renforcer un bon dispositif d'information et de communication

L'effort pour améliorer le site web s'est poursuivi. La croissance de la Faculté imposait d'assurer une meilleure accessibilité des informations. Le site web devenant un outil essentiel; une commission en charge de l'animation des sites s'est mise en place avec la nomination d'un.e rédacteur-responsable dans chaque institut. Il s'agit, par une réunion mensuelle, de faire le point sur l'animation du site et de vérifier la qualité et la mise à jour des informations. Cette commission veille aussi bien à la communication externe qu'interne. Pour la communication interne, un effort a été fait afin de regrouper et rendre visible les directives sur le site www.unil.ch/ssp/page91458.html.

Un soutien à la recherche

Après une phase de mise en place de la diffusion de l'information sur la recherche, le poste de chargée de mission en appui à la recherche a commencé à apporter un soutien au dépôt de projets de recherche.

Récolter des données fiables sur la recherche dans la Faculté

Le nouvel exercice d'autoévaluation entamé cet automne permet de vérifier une amélioration sur ce point. Par rapport à 2006, il a été possible de récolter plus de données, notamment sur les fonds et les publications. Cette récolte doit toutefois encore être améliorée et systématisée dans le cadre de la commission de la recherche qui doit définir, en collaboration avec les directions d'institut, les données jugées pertinentes.

Diminuer les charges d'enseignement des enseignants chercheurs de la Faculté

Le regroupement des sciences du sport sur Lausanne devrait améliorer les conditions de recherche dans cette filière dont la charge d'enseignement par professeur n'atteint pas encore six heures.

La Directive du Décanat qui permet aux professeur.e.s et MER d'organiser leurs horaires d'enseignement de sorte à disposer d'une période pour se consacrer à la recherche de manière soutenue est entrée en vigueur. Cet aménagement est suffisamment codifié pour ne pas perturber l'enseignement.

Si les charges d'enseignement restent toutefois lourdes, particulièrement en 1^{ère} année au vu des effectifs d'étudiants, le Décanat précédent avait relevé une grande variabilité entre enseignants-chercheurs. Un rééquilibrage interne sera certainement un des objectifs du nouveau plan d'action.

Augmenter le taux d'obtention du doctorat

Le nombre de doctorats soutenus est passé entre 2006 et 2012 de 11 à 27. La progression des nouveaux inscrits passe de 54 à 53 en 2012. Avec une multiplication par trois du nombre de thèses soutenues, l'objectif est donc atteint.

Pour 2007-2008, sur les 234 doctorants inscrits dans notre Faculté, 66 étaient assistants, 1 doctorant FNS et 167 sans contrat avec l'Université. Pour 2011-2012, sur les 314 doctorants inscrits, 145 sont assistants, 23 doctorants FNS et 146 sont sans contrat avec l'Université. Cette situation s'est donc sensiblement améliorée mais doit encore être suivie avec attention.

Réduire le nombre d'examens

Cet objectif n'a pas été atteint en raison notamment du nombre trop élevé d'enseignements à 3 crédits ECTS. Cet objectif est repris dans les travaux du groupe de travail « multiplication des évaluations », mis en place par l'Université.

Améliorer les conditions d'encadrement à tous les niveaux d'études

La dernière mesure prise concerne les séminaires de méthodes dont la fréquentation est limitée à 30 étudiants dès la 2^e année de bachelor et à 25 en master.

La réallocation au titre du taux d'encadrement a ainsi essentiellement été attribuée à la réforme des méthodes afin d'accueillir 25% d'étudiants de propédeutique supplémentaires dans le cours et 63% dans le séminaire d'introduction à la recherche. L'effort se poursuivra pour les années ultérieures.

Obtenir une mesure du taux d'échec et une connaissance des raisons d'abandon des étudiants

Le taux d'échec est calculé annuellement. Connaître les raisons d'abandon reste cependant peu aisé et cet objectif a été abandonné.

Examiner, sous l'angle des moyens dont la Faculté dispose, la possibilité de garder et d'exploiter un contact régulier avec ses anciens étudiants (*alumni* entre autres)

A ce jour, le nouveau portail ALUMNIL compte 1'708 membres en SSP et deux de nos trois associations d'anciens ont rejoint le portail. Dans le cadre de la nouvelle autoévaluation, la première enquête sur les *alumni* de SSP a été lancée. Le succès du portail dépendra des activités mises en place pour l'animer. Or, actuellement, la Faculté ne dispose pas des ressources nécessaires. S'il était créé, un poste de chargée de communication pourrait s'en occuper.

5. Rapport des facultés

Faciliter l'insertion des étudiants dans le monde professionnel

Une convention avec le CHUV est en cours de signature pour créer des places de stages dans le cadre du Master en psychologie. La pratique professionnelle acquise en master permettra aux gradués d'être engagés en tant que psychologue junior et non plus stagiaire.

Encourager la formation pédagogique et technique des assistants et des enseignants

Cet objectif est atteint. La fréquentation du Centre de soutien à l'enseignement est définitivement entrée dans les mœurs et reste stable, de même que la collaboration avec l'ingénieure pédagogique.

5.5 Faculté des HEC

L'année 2012 aura été marquée, entre autres, par l'entrée en fonction d'un nouveau Décanat. Nous tenons à remercier le Décanat sortant pour tout le travail effectué durant son mandat.

Ci-dessous, les principaux éléments et réflexions sur lesquels nous entendons fonder notre action.

Notre Faculté est bien placée pour figurer parmi les meilleures « *Business schools* » en Europe. C'est un but ambitieux, mais qui, à notre sens, mérite d'être poursuivi, notamment pour garantir à nos gradués un avenir prometteur sur le marché du travail.

Notre programme « bachelor » fonctionne bien, mais commence à être la victime de son succès et nous sommes ainsi passés, entre 2010 et 2012, de 1'302 à 1'555 étudiants. Les effectifs deviennent de plus en plus difficiles à gérer et nous étudions la possibilité de partager en trois nos cours de première année. En ce qui concerne son orientation, notre Décanat s'efforcera de motiver nos étudiants à acquérir davantage d'expériences dans le monde « réel ».

Pour ce qui a trait à nos programmes « master » la qualité des enseignements offerts est certes excellente, mais le contrôle de qualité au niveau des étudiants non formés en Suisse s'inscrivant dans nos cours peut poser d'importants problèmes. En effet, dans les cours plus avancés, un enseignement de qualité ne peut être assuré qu'avec une population estudiantine suffisamment homogène. Malheureusement, notre Faculté travaille dans ce domaine avec un cadre institutionnel assez restrictif.

Le fait que les doctorants de notre Faculté trouvent de plus en plus souvent des postes de professeurs dans des universités réputées à l'étranger et parviennent à publier leurs travaux dans les meilleures revues scientifiques est pour nous une grande source de satisfaction et un excellent indicateur que nous sommes sur la bonne voie.

Au cours de l'année 2012, la possibilité de lancer un master en éco-innovation, conjointement avec la Faculté de géosciences et de l'environnement (FGSE), a été considérée. Des négociations entre les deux facultés, ainsi qu'avec la Direction de l'UNIL, sont toujours en cours. Toutefois, le projet a perdu de la vitesse et il n'est plus clair aujourd'hui que ce programme soit une priorité pour les facultés. L'année 2013 révélera si l'intérêt est réel ou si le projet achoppera.

Le jeu d'entreprise (« *business game* ») en collaboration avec HEC Montréal a connu un grand succès auprès des étudiants et de nouvelles mesures ont été mises en place pour continuer de le développer et le rendre encore plus complet et attractif.

Les accréditations vont, elles aussi, bon train. Le rapport pour l'accréditation AACSB (*Association to advanced collegiate schools of business*) a été rédigé et remis, ce qui devrait être suivi par la visite des experts à l'été ou à l'automne 2013. L'accréditation AMBA (*Association of MBAs*), qui concerne plus spécifiquement nos programmes EMBA (*Executive Master of business in administration*), devra aussi être renouvelée en 2013.

Parmi les perspectives de développement, il convient tout d'abord de noter le lancement des accords internationaux QTEM (*Quantitative Techniques for Economics and Management*). Ces accords, qui débuteront en septembre 2013, donneront la possibilité à des étudiants HEC de partir suivre un ou deux semestres d'études dans une des universités du réseau QTEM.

La Faculté des HEC va également lancer plusieurs initiatives concernant le développement de la formation continue - avec plusieurs programmes de durées variées - concernant la fiscalité, le « *leadership* », la communication, la stratégie d'entreprise, le management des ressources humaines (notamment les stratégies de rémunération), ou l'éthique des affaires.

Rééquilibrage des taux d'encadrement

La Faculté des HEC a connu une forte croissance du nombre d'étudiants sur les dernières années (environ 10% par an). L'amélioration du taux d'encadrement en bachelor et l'amélioration des cours offerts au niveau master nécessiteront une augmentation du nombre d'assistants et de professeurs de même ordre de grandeur.

Développement de la formation continue

Le programme de EMBA, qui compte actuellement deux orientations (*Corporate finance* et *healthcare management*) est en phase d'être légèrement réorganisé pour assurer le bon développement de ces deux options, l'adéquation avec la spécialisation en « *Management of technology* » de l'EPFL et permettre plus facilement l'ouverture d'autres options possibles dans le futur.

Dans la dynamique de 2011, plusieurs programmes « intra-entreprise » ont été mis en œuvre, notamment avec la Banque Cantonale Vaudoise et les Services industriels de Genève.

En sus des Masters of Advanced Studies (MAS), Certificats of Advanced Studies (CAS) et Diplômes of Advanced Studies (DAS) déjà en place (notamment en marketing ou gestion culturelle), plusieurs autres programmes vont être lancés.

Le premier est un MAS en « *international taxation* », actuellement en fin d'élaboration et qui devrait être lancé, en commun avec la Faculté de droit et des sciences criminelles, à la rentrée académique 2013.

Pour répondre encore mieux à la demande du marché, plusieurs autres programmes, non diplômants et plus courts, vont aussi être lancés. Un programme de cette nature a été offert en « *leadership* » et a connu un solide démarrage. Le cours a déjà été donné à deux reprises avec une quinzaine de participants à chaque session. D'autres de la même nature sont prévus pour cette année en

5. Rapport des facultés

communication, management de projet, stratégie d'entreprise et en stratégies de rémunération.

Meilleur suivi des diplômés (bachelor, master, doctorat)

Pour les besoins des accréditations et des *rankings* internationaux (« *Financial Times* » notamment), des efforts de collecte de données concernant les carrières des anciens élèves d'HEC ont été déployés. Cette collecte va probablement être partiellement rattachée aux initiatives de l'UNIL concernant le réseau ALUMNIL. Des discussions entre l'Association *Alumni* HEC, la Faculté et le Bureau des *alumni* ont été entamées dans ce sens.

Augmentation de la visibilité et de l'image corporative

La Faculté a poursuivi et développé les différentes initiatives et actions lancées à l'occasion de son centenaire afin d'ancrer encore plus sa stratégie de communication et d'ouverture dans une logique multivecteur et transversale.

Le nombre d'articles et de citations concernant HEC Lausanne a doublé en 2012 avec près de 600 coupures de presse, démontrant par là les excellentes relations liées et entretenues avec les médias, tant suisses qu'étrangers, grâce à la qualité des sujets et des interlocuteurs que nous leur proposons.

Développement du plan stratégique quinquennal de la Faculté

Le plan stratégique d'HEC a été redéfini et affiné en 2012 dans le cadre notamment des accréditations EQUIS (*European quality improvement system*), AACSB et de l'évaluation OAQ (Organe d'accréditation et d'assurance qualité des Hautes écoles suisses). Le nouveau Décanat a aussi lancé un processus de discussion au sein de la Faculté pour s'assurer que les objectifs étaient clairs et acceptés par tous. Enfin, ce plan stratégique a été discuté avec le « *Business advisory board* », qui conseille la Faculté sur ses développements.

Favoriser la collaboration entre chercheurs HEC

Le Laboratoire Expérimental d'HEC (LABEX) a connu une croissance très importante avec plus de 200 séances d'expériences au cours de l'année 2012. Cette croissance a conduit à demander une extension du LABEX afin de le rendre encore plus performant. Demande à laquelle la Direction de l'UNIL a répondu favorablement.

Favoriser la collaboration entre chercheurs HEC et chercheurs externes

La Faculté des HEC continue de renforcer ses relations avec les autres facultés, notamment la Faculté de droit et des sciences criminelles avec le Master en Droit et Economie et le MAS in international taxation (communs aux deux facultés) ou l'Institut d'économie et management de la santé (IEMS), commun à HEC, la Faculté de biologie et médecine et le CHUV.

Les professeurs de la Faculté sont aussi impliqués dans plusieurs grands projets de recherche internationaux, notamment SYNERGIA, un projet de recherche sur l'« *entrepreneurship* » et le « *leadership* » en Afrique en collaboration avec l'Université de Kampala en Ouganda, ainsi que dans plusieurs projets européens. Parmi ces projets, la Faculté des HEC est en charge de deux « *European research grants* » (ERCs) en économie, une portant sur « macroéconomie et marchés financiers » et une seconde sur l'« économie des griefs et des conflits ethniques ».

Par ailleurs, chaque département d'HEC propose aujourd'hui son séminaire de recherche, où se présentent des chercheurs venus du monde entier. La Faculté prévoit une augmentation régulière des moyens alloués.

Quelques faits et chiffres

Ont été décernés pour l'année 2012 (sans compter les certificats et autres titres de formation continue) :

- 262 Bachelors of Science
- 250 Masters of Science
- 26 Thèses de doctorat
- 42 Diplômes d'Executive MBA en *management and corporate finance* et *healthcare management*
- 24 Diplômes *in management of technology* (en conjoint avec l'EPFL)
- 9 Masters of Advanced studies en économie et *management* de la santé

Pour 2012, des financements pour des projets FNS ont été octroyés à des chercheurs de la Faculté pour un total de plus de CHF 4'500'000.-

Nous relèverons encore que HEC Lausanne a gagné dix places dans le palmarès 2012 des meilleures « *Business schools* » européennes, publié par le « *Financial Times* », en se classant à la 42^e place et à la 10^e place en tant que « *International faculty* ».

Les cérémonies de remises des diplômes bachelors et masters se sont déroulées les 3 et 4 décembre 2012, devant plus de 2'000 personnes, démontrant, s'il en est besoin, toute l'importance que revêt ce moment pour nos gradués et leurs familles.

5.6 Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)

Au printemps 2010, la Faculté avait reçu un mandat de la Direction l'incitant à se restructurer dans l'optique d'une nouvelle articulation du domaine des sciences de l'environnement (naturelles, humaines et sociales), passant notamment par une révision du nombre de ses instituts ; en contrepartie, la Direction a annoncé son soutien au déploiement de la Faculté sur des axes renforçant ou complétant les compétences actuelles dans l'environnement.

Ce processus est venu compléter les réflexions du premier rapport d'autoévaluation de la Faculté de 2007, qui concluaient à la pertinence des objectifs suivants : préciser la stratégie scientifique de la Faculté et rationaliser la gouvernance, pour lesquelles différentes actions avaient déjà été entreprises. La restructuration engagée a aussi eu un impact sur d'autres axes précédemment identifiés, à savoir l'amélioration de l'enseignement, l'optimisation de la participation des étudiants et l'amélioration de la communication.

Dès début 2012, le Décanat a mis en œuvre la stratégie choisie avec la commission de planification académique (CPA) formée à cet effet et incluant des membres du corps intermédiaire et des étudiants. La CPA avait travaillé activement durant plusieurs mois et rendu son rapport à la Direction en novembre 2011 avec les propositions suivantes :

5. Rapport des facultés

1. un regroupement des six anciens instituts en trois unités de recherche : Institut de géographie et de durabilité (IGD) - Institut des processus de surface de la Terre (IPST) - Institut des Sciences de la Terre (ISTE)
2. une organisation de l'enseignement au niveau facultaire dont la création d'une Ecole des géosciences et de l'environnement
3. la détermination des profils de trois à quatre nouveaux postes, essentiellement dans l'environnement.

En mars 2012, de nouvelles discussions ont montré que le projet de développement du 3^e institut – l'IPST – n'était pas suffisamment abouti. Il a été décidé de surseoir à cette création avec la mise sur pied d'une structure provisoire, le Centre de Recherches en environnement terrestre (CRET) qui accueille les groupes couvrant cette thématique jusqu'à la fin 2013 ; la Faculté devra se prononcer avant cette date sur une nouvelle organisation intégrative.

La nouvelle structure à trois instituts de recherche a été réalisée au 1^{er} août 2012. L'Ecole a également été créée ainsi que ses différentes instances (Bureau, Conseil) qui assurent désormais la coordination de l'enseignement au sein de la Faculté.

Le secteur de l'environnement était concerné par la création d'un poste en économie de l'environnement, pourvu durant l'été 2012. Ce domaine devrait sortir renforcé de plusieurs procédures d'engagement en cours sur des nouveaux postes professoraux.

La coopération interdisciplinaire au niveau facultaire est consolidée, avec des projets intégrateurs entre sciences naturelles et sciences sociales favorisés par la réunion, depuis octobre 2012, de toute la Faculté au sein du même bâtiment Géopolis ; le Décanat continue de travailler à cet aspect intégratif.

Créer une communauté forte

Le Décanat tient à ce que le processus de réflexion autour de la seconde phase de la restructuration à venir se fasse sur une base élargie.

La Faculté va fêter ses « Dix Ans » en 2013 ; la préparation active de diverses manifestations, engagée depuis la fin du printemps 2012, est une occasion rêvée pour les membres de la communauté facultaire de se rapprocher et de valoriser les travaux de l'ensemble de la Faculté.

La cérémonie d'ouverture des cours de septembre reste placée en fin de matinée afin d'y associer tous les membres de la Faculté, étudiants comme personnel : objectif atteint puisque, depuis 2009, 250 à 300 personnes y ont participé, ce chiffre continuant de croître.

La troisième édition de la demi-journée « Jeunes Chercheurs et Géobroche » a permis à nos doctorants de présenter leurs travaux, favorisant une connaissance mutuelle des recherches menées dans la Faculté. Cet après-midi consacré à la recherche est suivi d'un raout pour toute la Faculté qui, lui aussi, mobilise de façon croissante.

Optimiser la participation des étudiants

Des rencontres semestrielles avec le comité de l'Association des étudiants de la FGSE (AEGE) sont organisées. Le Décanat soutient nombre de ses actions : concours de tee-shirts, rencontre nationale ou internationale d'étudiants en environnement, maintien de lieux sociaux (Workchope). Il collabore directement avec l'AEGE dans le cadre de la Journée des Métiers et de publications. Les étudiants sont impliqués dans l'accueil des nouveaux étudiants en début d'année académique et constituent ensuite un relais essentiel. La collaboration est très étroite et très franche de part et d'autre.

Le Décanat relève l'implication désormais systématique d'étudiants au sein des comités scientifiques de master, ce qui permet de prendre en compte des attentes des étudiants dans la révision des plans d'études.

Pour la première fois, les étudiants ont été associés directement à une phase-clé de la restructuration au sein d'une commission de planification académique.

Réviser l'enseignement

La Faculté procèdera à l'autoévaluation de tous ses cursus d'ici 2015-2016. Elle a déjà achevé l'autoévaluation de deux cursus : le Bachelor et le Master de géologie. Cette autoévaluation, menée dans le cadre de l'Ecole lémanique des sciences de la terre (ELSTE) et conjointement avec l'UNIGE, a fait ressortir un certain nombre de points sur lesquels l'Ecole des géosciences et de l'environnement s'appuie désormais afin de poursuivre les améliorations dans le secteur de l'enseignement : de larges discussions interviennent dans le conseil de l'Ecole et ont déjà pu être relayées lors de la traditionnelle Journée des Enseignants organisée à mi-janvier 2013 ; elles vont directement influencer les prochains plans d'études du bachelor.

De surcroît, la Faculté reste impliquée dans un ensemble d'écoles doctorales (Prodoc, CUSO) et se tient activement informée des projets y relatifs.

Favoriser la Recherche

Le Décanat a développé, dès 2007, une forte identité de la recherche et de l'excellence ; la FGSE continue d'obtenir des signaux très favorables et tangibles de cette politique (fonds externes, crédibilité auprès des partenaires internes et externes, régionaux, nationaux et internationaux).

Le fonds d'investissements de la Faculté (FINV) encourage des requêtes internes liées soit aux investissements dans l'infrastructure de recherche, soit au soutien de projets (notamment interdisciplinaires au sein et en dehors de la Faculté).

Les montants distribués entre 2007 et 2012 représentent CHF 3'141'000.- pour l'investissement en machines de laboratoires et matériel d'enseignement et CHF 600'000.- pour le soutien à des projets de recherche interdisciplinaires, des projets nationaux ou internationaux et des workshops (Type I : CHF 2'156'000.- ; Type II : CHF 1'167'000.- ; Type III : CHF 156'000.- ; Type IV : CHF 170'000.- et Type V : CHF 200'000.-). Quant aux « *matching funds* » en provenance de fonds ou d'institutions externes, ils représentent plus de CHF 1'780'000.- sur cette même période.

Le Décanat continue de fortement valoriser l'interdisciplinarité à travers ce mode de financement.

5. Rapport des facultés

Le niveau de succès de la FGSE est élevé dans l'obtention de requêtes FNS (nombreux doctorants) et cette pratique, fortement valorisée, tend à se généraliser dans les instituts.

L'UNIL et la FGSE ont initié et obtenu l'accueil d'un très important centre de compétences national et international autour d'une sonde ionique (SWISS SIMS Facility), cofinancée avec plusieurs autres institutions de recherches et académiques suisses. Un gros projet CUS (CASA), conjoint avec l'EPFL, permet d'accueillir une deuxième sonde ionique, augmentant encore l'importance du laboratoire SIMS. Cette combinaison quasi unique, opérationnelle dès début 2013, vient d'être mise en place à Geopolis.

Développer une politique de communication

Depuis 2010, la Faculté a mené des actions concrètes pour la promotion de ses masters. Par ailleurs, une réflexion plus approfondie sur la communication au sens large (interne, externe, valorisation etc.) et des actions sont engagées avec une cellule de communication, depuis janvier 2012. L'un des objectifs consiste à développer une culture de valorisation scientifique. La cellule communication a aidé à l'identification des problématiques communes à valoriser, comme la notion d'anthropocène. Elle contribue à la promotion de la recherche, notamment *via* le « blog scientifique et vulgarisé de la FGSE », comme des autres activités de la Faculté (Dix Ans) et envisage une ouverture raisonnée sur les réseaux sociaux.

Autres champs d'action

Le Décanat est heureux de voir la réactivation de projets liés à Pont-de-Nant qu'il continue de promouvoir comme l'un de ses terrains d'étude privilégiés ; les « Dix Ans » permettent de relancer un projet didactique et de vulgarisation d'envergure.

Le Décanat continue de mener de front des dossiers ouverts qui sont autant de déclinaisons de son plan d'action et espère parvenir à mener des actions concrètes en faveur de l'interdisciplinarité *via* le fonds d'investissement notamment, de la définition d'objectifs pédagogiques à l'échelle des cursus et programmes d'études en s'appuyant sur le cadre national de qualification (NQF) et du déploiement d'une offre de formation continue. Enfin, le Décanat actuel, renouvelé par étapes depuis l'été 2012, met tout en œuvre pour que puisse se poursuivre le développement de la Faculté dans une perspective intégrée.

5.7 Faculté de biologie et médecine (FBM)

L'année 2012 a été une année de changement à l'exécutif du Décanat avec la désignation pour la législature 2012-2015 de Madame la Professeure Béatrice Desvergne, première femme Doyenne de la Faculté.

Cette désignation au printemps 2012 a permis à la nouvelle équipe décanale de définir une stratégie pour son mandat accompagnée d'un plan de développement. Celui-ci a ainsi été discuté au sein des deux sections de la Faculté et également avec les Directions du CHUV et de l'UNIL pour être adopté par le Conseil de Faculté en décembre. Ce plan prévoit une valorisation de l'excellence de l'enseignement et de la recherche clinique, la poursuite du développement de certains pôles prioritaires, notamment translationnels et, sur le plan de la recherche, la mise en place d'une biobanque institutionnelle qui permettra d'exploiter des données médicales. Le Décanat a également fixé comme priorité d'assurer le développement des sciences de bases à Dorigny, repenser l'organisation autour de certaines

thématiques et favoriser l'émergence de sciences nouvelles, stimuler la relève académique féminine et augmenter le nombre de jeunes cliniciens et de jeunes chercheurs optant précocement pour une carrière académique.

Suite aux difficultés rencontrées avec ADIFAC (Archivage et diffusion de l'information facultaire de la FBM), le Décanat a lancé un nouveau projet « *Academics* » avec des bases plus solides et un comité de pilotage. Il compte, par ce nouvel outil, améliorer sa vision de l'organisation des postes académiques au sein du CHUV.

Parmi les dossiers stratégiques conduits par le Décanat en 2012 figurait le recrutement du chef du Département d'oncologie CHUV-UNIL. Cet objectif a été atteint avec l'engagement du Prof. George Coukos qui a commencé sa collaboration, dès l'été dernier, pour la création du nouveau département.

Concernant les surfaces de recherche, le règlement du dossier de l'oncologie a permis de donner une nouvelle dynamique au projet de création d'un futur bâtiment de la recherche translationnelle, notamment auprès de partenaires privés. La problématique des locaux reste d'actualité pour l'enseignement, en particulier si la Faculté s'engage pour une augmentation de sa capacité de formation en médecine.

Communication

En 2012, l'Unité de communication a publié 249 actualités sur le site web de la FBM et organisé 20 leçons inaugurales : 13 Professeurs ordinaires (PO), 5 Professeurs associés (PAS), 2 Professeurs titulaires (PTit). Elle a assuré la réalisation des profils des nouveaux professeurs (28 nominations en 2012) et professeurs honoraires (9 nominations en 2012), la tenue de la revue de presse ainsi que le relais des communiqués de presse. L'interface du site web de la FBM a été améliorée et la newsletter « Info FBM » a été dotée d'un graphisme renouvelé et son lectorat élargi.

Relève académique

La politique menée par le Décanat de revue systématique des candidatures reçues dans le cadre des concours a porté ses fruits. En différentes occasions, les présidents des commissions ont été contactés pour susciter activement des candidatures de meilleur niveau que celles reçues spontanément ; ce qui a permis d'aboutir à des nominations de quelques personnalités internationales de renom.

La procédure d'évaluation du corps enseignant de la Section des sciences cliniques a fait l'objet de discussions entre les représentants du Décanat et des Services des ressources humaines de l'UNIL et du CHUV. Un sous-groupe a été chargé d'élaborer des propositions à l'intention du Conseil de Direction UNIL-CHUV, visant à améliorer et optimiser l'actuelle procédure.

La commission de la relève académique a examiné 27 demandes concernant des titres de MER, Privat-Docteur (PD) et PTit, dont 20 ont été préavisées positivement.

La commission de planification académique a examiné 24 demandes concernant des postes de PO, PAS ou PAST : 12 repourvues de postes (successions de professeurs ou de MER), dont 8 par concours, 2 par appel et 2 par concours ou appel, toutes préavisées positivement, et 12 créations de postes, par concours, dont 11 préavisées positivement et 1 refusée.

5. Rapport des facultés

A fin 2012, étaient actives 4 commissions de réflexion, 11 commissions de présentation, 4 commissions d'évaluation en vue de la titularisation d'un PAST au niveau PAS, 7 commissions de promotion de MER1 au niveau PAS et 2 commissions de promotion de PAS au niveau PO.

En 2012, la FBM a nommé 5 PO, 6 PAS, 1 professeur-assistant en pré titularisation conditionnelle (PAST PTC) et 2 PAST boursiers FNS. Elle a promu 2 PAS au rang de PO et 4 PD & MER1 au rang de PAS. 8 PO et 4 PAS ont quitté la Faculté.

Enseignement

En 2012, le programme de Passerelles entre la biologie (UNIL & EPFL) et la médecine, dont l'objectif est de former des étudiants ayant atteint un niveau d'excellence et désireux de poursuivre une carrière en recherche médicale, a été mis en place dès la rentrée 2012. Quatre étudiants venant de la biologie UNIL, de l'EPFL et de l'UNIGE ont rejoint ce cursus particulier.

L'offre de soutien aux enseignants proposée par l'Unité pédagogique de la FBM s'est étoffée en 2012, en particulier pour les enseignants en médecine qui disposent à présent d'un appui individualisé leur permettant d'aborder certaines questions pédagogiques complexes (rédaction de questions d'examen, e-learning etc.).

L'Unité pédagogique a également été renforcée avec un poste afin de mettre en place une évaluation systématique des modules enseignés en médecine. La démarche prévoit de répondre également aux besoins des responsables d'enseignement et met en avant l'évaluation individuelle et la remédiation.

Ecole de biologie

En 2012, l'Ecole de biologie a préparé et diffusé le « Guide des études du Bachelor en biologie ». Elle a également participé au groupe de travail CRUS « Biologie » pour la mise en œuvre du cadre national de qualification (NQF) pour les Hautes écoles.

La réforme des études suit son cours selon le plan de développement prévu par l'Ecole et une réflexion a été entreprise pour réformer les Travaux pratiques (TP) du Bachelor.

Dans le cadre de son autoévaluation du bachelor acceptée par la Direction de l'UNIL, l'Ecole a reçu un soutien financier et a procédé au recrutement d'un responsable de la gestion du matériel et des salles de TP, afin d'optimiser l'utilisation des surfaces et des équipements.

L'Ecole a reçu confirmation, en 2012, de l'accréditation de la filière pharmacie par la CRUS en collaboration avec la Section des Sciences Pharmaceutiques de l'UNIGE.

Elle a également procédé à la mise en conformité de tous les règlements d'études avec le Règlement général des études de l'UNIL et a procédé à leur traduction en anglais.

Des mesures visant à des échanges d'assistants entre les départements ont été prises et la séance annuelle d'accueil des nouveaux enseignants a été pérennisée.

L'intégration de la recherche pendant les études se poursuit en particulier avec le Programme SUR (*Summer undergraduate research*) pour la troisième année consécutive. La plupart des mentors impliqués en 2011 ont renouvelé leur intérêt pour 2012. La satisfaction des étudiants et des mentors pour ce programme est à relever. Une collaboration renforcée avec l'EPFL pour les activités sociales et académiques a également été pérennisée.

Ecole de médecine

Le projet national d'augmenter le nombre de médecins diplômés d'ici à cinq ans a occupé grandement l'Ecole de médecine, qui - pour atteindre un objectif fixé à 220 diplômés à Lausanne (actuellement 150-160) - doit réajuster tant son cursus que les ressources (services cliniques, locaux) à disposition. Plusieurs scénarios et une esquisse de budget ont déjà été articulés.

La question des locaux d'enseignement a encore fait l'objet d'une attention toute particulière en 2012, notamment avec la volonté des autorités cantonales de soutenir la réalisation du projet C4 (Centre coordonné de compétences cliniques). Actuellement, l'Ecole de médecine organise l'enseignement des compétences cliniques au Biopôle 3 et les examens ECOS (Examen clinique objectif structuré) à l'Amphipôle. Ces bâtiments étant prévus à terme pour une autre affectation, des solutions pérennes devront être trouvées.

Le bilan des cursus entrepris par le Directeur de l'Ecole de médecine auprès de tous les responsables de disciplines est en cours. Les résultats seront rapportés au Conseil de l'Ecole dans le but de définir les ajustements à apporter.

Dans le cadre des cours blocs, le cahier des charges des services hébergeants inclut désormais des indications sur des formes d'évaluations standardisées des étudiants. A terme, le format des cours blocs va être harmonisé afin que les étudiants reçoivent une formation de qualité équivalente dans tous les services.

Ecole doctorale

Les contrats des programmes thématiques PhD entre les partenaires et l'Ecole doctorale de la FBM ont été mis à jour et améliorés.

En médecine, les nouvelles directives pour le Doctorat en médecine vont exiger l'obtention de 2 ECTS à partir du semestre d'automne 2013. En collaboration avec les directeurs des programmes thématiques, le programme doctoral en sciences de la vie leur sera ouvert.

L'Ecole doctorale est à présent en mesure de délivrer à la fin de chaque doctorat un Certificat final du programme suivi pour tous les programmes thématiques.

Les documents du dossier d'accueil des doctorants ont été mis à jour. Afin de mieux encadrer les doctorants en médecine, des nouveaux flyers bilingues (FR/EN) ont également été créés. Des soirées de présentation ont été conjointement organisées avec l'Association des doctorants et assistants en sciences (ADAS).

La visibilité du doctorat PhD en sciences de la vie a pu être maintenue par la reconduction du concours des bourses PhD en 2011-2012 et 2012-2013 (42 dossiers reçus). Une forte participation de candidats suisses et européens, ainsi qu'en provenance de l'Asie a été constatée.

En partenariat avec l'Ecole doctorale « *Lemanic Neurosciences* » et l'Ecole de biologie, l'Ecole doctorale a organisé, pour la première fois, un « *Life Science Career Day* » centré sur le marché de l'emploi dans le domaine des biotechnologies et pharmaceutique destiné aux étudiants en sciences de la vie.

L'Ecole doctorale a également été sélectionnée, sur concours, pour organiser le congrès international ORPHEUS en 2014 à Lausanne. Cette conférence mettra en avant le CHUV et l'UNIL sur la scène internationale.

5. Rapport des facultés

Ecole de formation postgraduée et continue

Dans l'optique de resserrer les liens entre l'Ecole de formation postgraduée mise sur pied initialement par la Direction du CHUV, le Décanat a initié un processus visant à identifier une direction formée d'un directeur et de deux sous-directeurs ainsi qu'à d'élaborer un règlement facultaire pour l'Ecole de formation postgraduée et continue. Des contacts ont également été entrepris avec la Faculté de médecine de Genève pour les Masters of Advanced Studies afin de favoriser une meilleure transition entre les formations pré- et postgraduées.

Recherche

Le Dicastère de la recherche a été réorganisé avec la nomination des Professeurs Andreas Mayer et Vincent Mooser qui auront la responsabilité respectivement de la recherche fondamentale et de la recherche clinique au sein de la FBM.

L'occupation progressive des surfaces de recherche du CIIL (*Center for Immunity and Infection Lausanne*) suite aux rénovations s'est poursuivie de même que le programme de rocades sur le site du Bugnon pour la génétique médicale et le nouveau Centre du cancer.

La limitation des surfaces disponibles reste une préoccupation majeure du Décanat et, dans ce contexte, la nécessité de trouver des surfaces supplémentaires pour héberger les chercheurs a mené à la décision de louer une partie de Biopôle 3.

Un projet de rapprochement des Départements de physiologie et de pharmacologie et toxicologie a été initié. Cette réflexion a pour but d'examiner un regroupement des chercheurs concernés sous une seule thématique afin de créer des synergies et d'augmenter la visibilité.

La Faculté a finalisé la création du Département des neurosciences fondamentales qui regroupe les chercheurs de la FBM travaillant dans ce domaine en créant la masse critique susceptible d'attirer davantage de ressources et de spécialistes du domaine à Lausanne. La procédure de recrutement pour son directeur a été lancée.

M-Day : La manifestation organisée afin de mettre en évidence les travaux de Master en médecine a rencontré un grand succès auprès des étudiants avec une participation active de leur part, de leurs mentors et de chercheurs du CHUV.

Afin de promouvoir une culture de recherche et de célébrer la recherche effectuée dans la FBM, une nouvelle formule a été mise sur pied pour le principal symposium annuel de la Faculté. Le « *FBM Research Day* » a pour objectif de stimuler les échanges et les rencontres entre scientifiques travaillant sur les différents sites de la FBM.

La commission de la recherche a procédé à la sélection des dossiers pour deux Bourses Leenaards « *Junior Clinical Scientist* ». Les candidats retenus bénéficieront d'un soutien pour une période de deux à trois ans qui leur permettra de développer leurs activités de recherche durant leur formation clinique.

La commission de la recherche a utilisé encore une partie de ses réserves pour financer ses projets. Quatre projets interdisciplinaires et une bourse de relève ont été financés.

Plateformes technologiques : le processus d'analyse des activités des plateformes de la Faculté s'est poursuivi afin de garantir la pertinence de leurs activités, le

maintien de leur haut niveau technique et la compétitivité de leurs services par rapport aux offres disponibles sur le marché.

Animaleries : la standardisation des tarifs a été réalisée et le logiciel de gestion (identique à celui de l'EPFL) permettant le suivi des animaux est opérationnel.

6. Chiffres et statistiques

6.1 Etudiants

6.1.1 Effectifs des étudiants inscrits au semestre d'automne 2012 par cursus

Cursus	2002	2007	2011	2012
Diplôme EFLE	205	138	173	175
<i>% femmes</i>	86%	83%	87%	87%
Bachelor		5'974	6'731	7'146
<i>% femmes</i>		57%	56%	56%
Master		1'370	3'210	3'463
<i>% femmes</i>		53%	57%	57%
Licence/diplôme	7'512	1'597	28	4
<i>% femmes</i>	55%	60%	46%	46%
MAS ¹	801	371	210	227
<i>% femmes</i>	52%	64%	49%	49%
Doctorat	1'574	1'583	1'867	1'916
<i>% femmes</i>	44%	48%	49%	49%
Sans titre*	70	29	23	24
<i>% femmes</i>	46%	34%	30%	30%
Total	10'162	11'062	12'242	12'955
<i>% femmes</i>	53%	56%	56%	55%

* étudiants inscrits à l'UNIL pour un ou deux semestres et ne visant pas de titre universitaire (étudiants hôtes, étudiants en Droit allemand)

6.1.2 Provenance des étudiants débutants au semestre d'automne 2012 en master²

	UNIL	CH	Etranger	Total
Etudiants débutants Master	903	307	287	1'497
<i>% Etudiants débutants Master</i>	60%	21%	19%	100%

¹ Y compris les anciens programmes postgrades (DESS, DEA et spécialisation de 3^e cycle)

² En fonction du pays de la Haute école qui a décerné le dernier titre obtenu par l'étudiant débutant en master (1^{ère} année)

6.1.3 Effectifs des étudiants inscrits au semestre d'automne 2012 par faculté

Faculté	Total	% Femmes
Théologie et sciences des religions	78	50%
Droit et sciences criminelles	1'711	60%
Lettres	2'291	66%
Sciences sociales et politiques	2'771	62%
Hautes études commerciales	2'587	35%
Biologie et médecine	2'725	57%
Géosciences et environnement	792	42%
Total	12'955	55%

6.1.4 Effectifs des étudiants par cursus de bachelors inscrits au semestre d'automne 2012

Faculté	Bachelor	Etudiants	% Femmes
Théologie et sciences des religions	Baccalauréat universitaire en Théologie*	9	22%
	Baccalauréat universitaire en sciences des religions	13	69%
Droit et sciences criminelles	Baccalauréat universitaire en Droit	728	60%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en science forensique	194	67%
Lettres	Baccalauréat universitaire ès Lettres	1'205	66%
Sciences sociales et politiques	Baccalauréat universitaire en sciences sociales	291	71%
	Baccalauréat universitaire en science politique	454	47%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en psychologie	696	80%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences du sport et de l'éducation physique	256	28%
Hautes études commerciales	Baccalauréat universitaire (tronc commun 1 ^{ère} et 2 ^e année)	1'247	35%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en management	229	35%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en économie politique	79	28%

Géosciences et environnement	Baccalauréat universitaire ès Sciences en géosciences et environnement	379	42%
Biologie et médecine	Baccalauréat universitaire ès Sciences en biologie	428	59%
	Baccalauréat universitaire en Médecine	887	59%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences pharmaceutiques ³	51	65%
Total		7'146	55%

* Bachelor interinstitutionnel

6.1.5 Effectifs des étudiants par cursus de masters inscrits au semestre d'automne 2012

Faculté	Master	Etudiants	% Femmes
Théologie et sciences des religions	Maîtrise universitaire en Théologie*	18	61%
	Maîtrise universitaire en sciences des religions**	7	86%
Droit et sciences criminelles	Maîtrise universitaire en Droit	254	61%
	Maîtrise universitaire en Droit en sciences criminelles	136	80%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en science forensique	58	64%
	Maîtrise universitaire en Droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information**	24	46%
	Maîtrise universitaire en Droit, Universités de Zurich et Lausanne*	6	50%
	Maîtrise universitaire en Droit et économie**	72	54%
Lettres	Maîtrise universitaire ès Lettres	547	66%
Sciences sociales et politiques	Maîtrise universitaire ès Sciences en psychologie	258	91%
	Maîtrise universitaire en science politique	79	61%
	Maîtrise universitaire en sciences sociales	112	67%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences du mouvement et du sport*	152	34%
	Maîtrise universitaire en politique et Management publics*	139	57%

³ Seule la 1^{ère} année est enseignée à l'UNIL

6. Chiffres et statistiques

Hautes études commerciales	Maîtrise universitaire ès Sciences en management	232	49%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en économie politique	64	34%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en systèmes d'information*	50	26%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en finance*	174	21%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en comptabilité, contrôle et finance*	92	45%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences actuarielles	85	34%
Géosciences et environnement	Maîtrise universitaire ès Sciences en géologie*	30	43%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en géosciences de l'environnement	64	52%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en géographie	145	36%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en biogéosciences*	24	50%
Biologie et médecine	Maîtrise universitaire ès Sciences en comportement, évolution et conservation	50	58%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences moléculaires du vivant	35	34%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en biologie médicale	81	68%
	Maîtrise universitaire en Médecine	460	58%
	Master ès Sciences en sciences infirmières*	15	87%
Total		3'463	57%

* Master interinstitutionnel

** Master interfacultaire

6.1.6 Effectifs des étudiants par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2012⁴

	Master of advanced studies	Etudiants	% Femmes
1	MAS en droit international et européen de l'économie et du commerce	42	71%
2	MAS en droit européen et droit international économique	19	58%
3	MAS en conservation du patrimoine et muséologie des Beaux-arts	2	50%
4	MAS en psychosociologie clinique « identité, groupe et organisation »	8	63%
5	MAS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent	15	100%
6	MAS en urbanisme durable, éco-urbanisme, développement durable et gouvernance	15	47%
7	EMBA in Management and Corporate finance	63	29%
8	EMBA en management de la santé	27	19%
9	EMBA en gestion des actifs financiers et en gestion de fortune	34	15%
	Total	209	49%

⁴ Les inscriptions dans les anciens programmes de postgrades (DESS, DEA et spécialisation de 3^e cycle) ne sont pas comptabilisées dans ce tableau (1 étudiant en Diplôme de médecine spécialiste de l'Université).

6.1.7 Provenance des étudiants inscrits au semestre d'automne 2012 (domicile au moment de l'obtention de la maturité)

Provenance	Dipl. EFLE	Bachelor	Master	Lic/ Dipl.	MAS ⁵	Docto-rants	Sans titre*	Total	% Total
Vaud	8	4'064	1'370	3	38	566	1	6'050	47%
Fribourg		243	131		8	49		431	3%
Valais		638	298		5	110		1'051	8%
Neuchâtel		299	167		7	67		540	4%
Genève		272	215		6	74	1	568	4%
Jura		122	80		0	27		229	2%
Berne**		146	110		3	39		298	2%
Tessin	2	453	218	1	7	95		776	6%
Suisse alémanique et Liechtenstein		117	92		12	88		309	2%
Com. Européenne	36	579	395		55	505	20	1'590	12%
Autres pays européens	39	37	68		14	43		201	2%
Afrique	10	89	108		8	57	2	274	2%
Amérique	31	43	117		40	74		305	2%
Asie	49	41	91		24	120		325	3%
Océanie		3	3		0	2		8	0%
Vaud	8	4'064	1'370	3	38	566	1	6'050	47%
Autres cantons	2	2'290	1'311	1	48	549	1	4'202	32%
Etranger	165	792	782		141	801	22	2'703	21%
Total	175	7'146	3'463	4	227	1'916	24	12'955	100%

* étudiants inscrits à l'UNIL pour un ou deux semestres et ne visant pas de titre universitaire (étudiants hôtes, étudiants en Droit allemand)

** étudiants de la communauté francophone ou alémanique du canton

⁵ Pour 20 étudiants de formation continue, le domicile a été déterminé en fonction de l'adresse actuelle, le domicile au moment de l'obtention de la maturité n'étant pas renseigné.

6.1.8 Grades décernés

Titres décernés	2008	2009	2010	2011	2012
Bachelors	1'134	1'329	1'216	1'301	1'335
<i>% femmes</i>	58%	57%	53%	56%	55%
Masters	438	603	842	1'071	1'123
<i>% femmes</i>	51%	53%	59%	57%	57%
Licences/Diplômes	461	341	157	67	14
<i>% femmes</i>	58%	62%	59%	70%	64%
Dipl. féd. médecin*	103	108	139	7	0
<i>% femmes</i>	63%	64%	60%	71%	-
Diplômes postgrades et MAS	146	139	141	118	100
<i>% femmes</i>	80%	66%	64%	65%	52%
Dipl. spéciaux (EFLE)	10	15	12	16	20
<i>% femmes</i>	80%	93%	100%	88%	100%
Doctorats	167	211	216	199	224
<i>% femmes</i>	43%	39%	44%	50%	49%

* Dès 2011, les examens de Diplôme fédéral de médecin sont repris par l'OFSP.

6.2 Personnel

6.2.1 Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de l'UNIL⁶ (en EPT) - sans la médecine clinique

Statistique/indicateur	2008	2009	2010	2011	2012
Professeurs ordinaires et associés	218.9	232.3	235.7	251.4	262.5
<i>% femmes</i>	17.6%	18.8%	19.0%	20.7%	21.1%
Professeurs assistants	37.0	39.5	33.2	33.4	37.6
<i>% femmes</i>	38.3%	44.8%	44.5%	47.9%	47.4%
Autres enseignants ⁷	181.6	203.1	223.7	239.5	238.5
<i>% femmes</i>	34.5%	33.1%	34.6%	35.8%	35.0%
Assistants et doctorants	582.1	603.0	612.0	608.7	641.2
<i>% femmes</i>	45.7	46.7%	46.3%	48.1%	48.4%
Pers. admin. et techn. ... dont chercheurs	587.7	611.5	625.2	625.2	659.1
<i>% femmes</i>	57.3%	59.4%	59.2%	59.1%	58.2%
Apprenants et stagiaires	37.5	41.3	38.4	39.5	34.9
<i>% femmes</i>	52.0%	49.2%	51.4%	47.0%	48.0%
Total personnel sans cliniques EPT	1'644.8	1'730.6	1'768.2	1'797.7	1'873.7
<i>% femmes</i>	44.8%	45.9%	45.8%	46.4%	46.3%
Nombre de personnes ... dont personnel horaire	2'347	2'499	3'037	3'111	3'183
<i>% femmes</i>	45.9%	47.0%	46.5%	47.1%	46.6%

⁶ Enveloppe budgétaire de l'UNIL : subvention cantonale + subvention LAU (Loi fédérale sur l'Aide aux Universités) + revenus AIU (Accord intercantonal universitaire) + recettes d'exploitation de l'UNIL

⁷ Professeurs titulaires, Privat-docents, Professeurs invités, Professeurs remplaçants, Chargés de cours, Maîtres d'enseignement et de recherche, Maîtres assistants, Remplaçants du corps intermédiaire

6.2.2 Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT)⁸

Statistique/indicateur	2008	2009	2010	2011	2012
Professeurs ordinaires et associés*	226.2	235.9	241.0	255.1	263.7
<i>% femmes</i>	17.6%	19.1%	19.5%	20.9%	21.4%
Professeurs assistants*	52.9	51.0	45.4	46.8	52.5
<i>% femmes</i>	40.6%	45.5%	45.1%	44.6%	42.7%
Professeurs ordinaires et associés, médecine clinique	105.2	108.8	118.5	133.5	137.4
<i>% femmes</i>	7.4%	9.9%	9.6%	11.2%	13.7%
Professeurs assistants, médecine clinique	7.0	4.6	5.6	5.7	5.0
<i>% femmes</i>	42.9%	65.5%	53.1%	37.7%	40.0%
Autres enseignants*	187.8	209.1	234.4	255.6	256.1
<i>% femmes</i>	34.8%	33.8%	34.9%	35.6%	34.5%
Autres enseignants, médecine clinique	210.6	218.7	220.3	200.8	187.0
<i>% femmes</i>	24.8%	23.3%	24.2%	27.3%	26.7%
Assistants et doctorants*	852.1	902.8	923.6	980.8	1'030.2
<i>% femmes</i>	46.3%	45.7%	46.1%	48.3%	49.9%
Pers. admin. et techn.*	753.1	784.7	789.1	793.0	835.9
... dont chercheurs		104.9	91.3	97.4	99.3
<i>% femmes</i>	57.8%	59.4%	59.5%	59.2%	58.6%
Apprenants et stagiaires	41.5	47.3	45.9	46.4	43.0
<i>% femmes</i>	54.2%	51.4%	52.0%	46.9%	49.5%
Total personnel en EPT, sans les cliniques	2'113.6	2'230.8	2'279.4	2'377.7	2'481.4
<i>% femmes</i>	46.3%	46.7%	46.9%	47.5%	48.0%
Nombre de personnes	2'898	3'360	3'681	3'880	3'926
... dont personnel horaire		359	560	541	521
<i>% femmes</i>	47.4%	47.0%	47.5%	48.1%	48.3%
Total personnel en EPT avec cliniques	2'436.4	2'564.5	2'623.9	2'717.7	2'810.8
<i>% femmes</i>	42.8%	43.2%	43.3%	44.2%	44.9%
Nombre de personnes	3'336	3'829	4'177	4'374	4'412
... dont personnel horaire		359	560	541	521
<i>% femmes</i>	43.7%	43.5%	44.2%	45.1%	45.5%

⁸ * sans la médecine clinique

6.2.3 Professeurs entrés en fonction entre le 1^{er} août 2011 et le 31 juillet 2012 (nombre de personnes)

Titre	Sans clinique	Clinique	Total
Professeurs ordinaires	10	6	16
<i>% femmes</i>	<i>0.00%</i>	<i>0.00%</i>	<i>0.00%</i>
Professeurs associés	15	11	26
<i>% femmes</i>	<i>26.70%</i>	<i>36.40%</i>	<i>30.80%</i>
Professeurs assistants	16	-	16
<i>% femmes</i>	<i>56.30%</i>	<i>-</i>	<i>56.30%</i>
Professeurs titulaires	-	2	2
<i>% femmes</i>	<i>-</i>	<i>0.00%</i>	<i>0.00%</i>
Total	41	19	60
<i>% femmes</i>	<i>31.70%</i>	<i>21.10%</i>	<i>28.30%</i>

6.2.4 Assistants - doctorants (EPT)

Faculté	Enveloppe UNIL + Canton de Vaud	FNS	Autres	Total
FTSR	10.4	0.8	1.9	13.1
Droit et sciences criminelles	70.2	6.2	4.2	80.7
Lettres	69.6	30.5	0.0	100.0
SSP	109.1	32.2	1.6	142.8
HEC	55.4	25.2	0.0	80.6
FBM	113.6	71.8	17.6	203.1
GSE	33.7	33.8	0.8	68.4
Total	462.4	200.5	26.6	689.5

Effectifs en EPT des assistants et des doctorants FNS inscrits comme étudiants-doctorants au semestre d'automne 2012

6.2.5 Effectif du personnel par faculté en EPT

FTSR

Financement	Catégorie de personnel	2008	2009	2010	2011	2012
Enveloppe de l'UNIL et Canton de Vaud	Professeurs ordinaires et associés	9.0	9.8	8.7	10.2	12.4
	Professeurs assistants	3.0	2.0	1.1	1.0	1.5
	Autres enseignants	5.1	4.9	5.9	6.9	6.2
	Assistants	14.8	12.2	14.3	12.8	13.5
	Personnel adm. et tech.	4.8	6.8	7.2	8.5	8.5
	... dont chercheurs		0.6	2.1	2.2	2.3
	Apprenants et stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	36.7	35.6	37.2	39.3	42.1
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés	9.0	9.8	11.3	12.2	12.4
	Professeurs assistants	3.0	2.0	1.1	1.0	1.5
	Autres enseignants	6.0	4.9	6.3	7.9	6.9
	Assistants	24.4	19.8	22.6	18.8	17.5
	Personnel adm. et tech.	5.8	7.3	7.6	9.2	8.9
	... dont chercheurs		1.1	2.4	2.6	2.3
	Apprenants et stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	48.2	43.8	48.8	49.0	47.1

FDSC

Financement	Catégorie de personnel	2008	2009	2010	2011	2012
Enveloppe de l'UNIL et Canton de Vaud	Professeurs ordinaires et associés	28.2	28.2	28.2	29.3	32.5
	Professeurs assistants	2.0	1.0	0.8	0.2	0.6
	Autres enseignants	7.8	10.0	13.8	18.9	17.1
	Assistants	62.9	58.1	63.2	70.7	74.7
	Personnel adm. et tech.	15.9	14.8	15.6	17.6	19.0
	... dont chercheurs		0.8	1.3	1.5	3.1
	Apprenants et stagiaires	3.0	3.0	2.0	2.0	1.6
	Total	119.8	115.1	123.7	138.6	145.5
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés	28.4	28.4	28.5	29.7	32.6
	Professeurs assistants	2.0	1.0	1.6	1.0	1.4
	Autres enseignants	8.7	11.3	15.2	20.5	18.8
	Assistants	77.9	71.1	74.3	82.2	87.5
	Personnel adm. et tech.	26.6	26.3	26.8	28.4	30.0
	... dont chercheurs		9.3	9.6	9.7	10.9
	Apprenants et stagiaires	3.0	3.0	2.0	2.0	1.6
	Total	146.6	141.1	148.5	163.7	171.9

Lettres

Financement	Catégorie de personnel	2008	2009	2010	2011	2012
Enveloppe de l'UNIL et Canton de Vaud	Professeurs ordinaires et associés	44.3	49.0	50.6	52.0	54.3
	Professeurs assistants	8.3	7.8	6.7	5.0	3.7
	Autres enseignants	62.6	70.3	75.2	84.3	86.0
	Assistants	79.6	80.0	83.0	82.8	85.9
	Personnel adm. et tech.	27.2	30.0	30.2	36.4	39.8
	... dont chercheurs		3.1	3.9	6.7	7.4
	Apprenants et stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	222.0	237.2	245.8	260.5	269.8
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés	45.6	50.3	51.9	53.3	55.4
	Professeurs assistants	10.3	7.8	7.1	6.0	4.7
	Autres enseignants	63.8	72.4	78.0	86.8	89.0
	Assistants	109.8	109.2	116.5	123.9	124.2
	Personnel adm. et tech.	35.2	38.0	38.4	41.7	43.2
	... dont chercheurs		8.2	7.4	9.5	8.2
	Apprenants et stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	264.7	277.7	291.8	311.7	316.5

SSP

Financement	Catégorie de personnel	2008	2009	2010	2011	2012
Enveloppe de l'UNIL et Canton de Vaud	Professeurs ordinaires et associés	35.2	38.1	38.5	40.3	41.1
	Professeurs assistants	5.7	5.7	4.1	4.4	6.4
	Autres enseignants	47.2	48.4	50.9	52.0	50.7
	Assistants	106.2	124.5	119.7	125.3	121.9
	Personnel adm. et tech.	51.7	48.4	42.2	38.1	37.4
	... dont chercheurs		19.2	8.8	7.8	5.8
	Apprenants et stagiaires	2.5	2.5	2.5	2.1	1.9
	Total	248.6	267.6	258.0	262.2	259.4
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés	36.3	38.1	38.5	40.3	41.1
	Professeurs assistants	6.2	7.2	5.4	4.7	6.4
	Autres enseignants	47.8	48.6	51.7	54.5	53.4
	Assistants	135.3	158.5	153.7	171.6	170.5
	Personnel adm. et tech.	60.9	58.5	49.4	42.8	43.9
	... dont chercheurs		26.5	14.1	11.1	10.4
	Apprenants et stagiaires	2.5	2.5	2.8	2.1	1.9
	Total	288.9	313.4	301.6	316.0	317.1

HEC

Financement	Catégorie de personnel	2008	2009	2010	2011	2012
Enveloppe de l'UNIL et Canton de Vaud	Professeurs ordinaires et associés	37.8	41.8	39.6	41.7	43.5
	Professeurs assistants	11.0	14.0	12.1	13.4	15.9
	Autres enseignants	10.0	16.2	16.7	14.6	15.7
	Assistants	85.6	94.1	91.0	85.4	90.3
	Personnel adm. et tech.	24.1	26.9	28.8	32.6	36.8
	... dont chercheurs		2.4	2.6	5.0	7.1
	Apprenants et stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	168.6	192.9	188.3	187.7	202.2
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés	37.8	41.8	39.6	41.7	43.5
	Professeurs assistants	14.0	16.0	14.1	16.8	20.0
	Autres enseignants	11.5	16.5	17.3	15.4	16.2
	Assistants	107.8	116.0	113.3	116.6	125.7
	Personnel adm. et tech.	31.0	35.2	37.9	40.6	46.0
	... dont chercheurs		4.0	4.0	6.4	8.6
	Apprenants et stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	202.1	225.5	222.2	231.1	251.4

FBM

Financement	Catégorie de personnel	2008	2009	2010	2011	2012
Enveloppe de l'UNIL et Canton de Vaud cliniciens exclus	Professeurs ordinaires et associés	44.3	43.6	45.5	51.6	52.8
	Professeurs assistants	6.0	8.0	7.0	7.4	7.6
	Autres enseignants	42.0	46.9	50.8	52.0	52.1
	Assistants	193.1	194.8	201.2	186.8	203.5
	Personnel adm. et tech.	176.0	181.7	187.5	185.1	191.2
	... dont chercheurs		11.3	11.7	12.0	14.5
	Apprenants et stagiaires	18.0	20.0	19.6	23.7	20.9
	Total	479.4	495.1	511.6	506.7	528.0
Tous confondus y compris les enseignants cliniciens	Professeurs ordinaires et associés	150.8	152.6	164.2	185.2	190.2
	Professeurs assistants	22.4	18.6	18.7	19.7	19.3
	Autres enseignants	253.7	267.7	274.0	257.6	245.6
	Assistants	317.7	328.9	344.6	373.1	404.7
	Personnel adm. et tech.	241.8	261.8	268.9	289.9	306.4
	... dont chercheurs		24.4	28.1	38.4	40.8
	Apprenants et stagiaires	22.0	26.0	25.7	29.3	28.1
	Total	1'008.4	1'055.5	1'096.1	1'154.6	1'194.3

GSE

Financement	Catégorie de personnel	2008	2009	2010	2011	2012
Enveloppe de l'UNIL et Canton de Vaud	Professeurs ordinaires et associés	20.1	21.1	22.9	24.5	24.2
	Professeurs assistants	1.0	1.0	1.4	2.0	1.9
	Autres enseignants	7.0	6.4	10.3	10.7	10.6
	Assistants	39.9	37.8	36.6	43.4	50.7
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	30.6	32.2	27.7	27.4	31.5
			6.2	4.3	4.5	3.3
	Apprenants et stagiaires	3.0	5.0	4.7	3.2	2.5
	Total	101.6	103.5	103.5	111.2	121.3
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés	22.1	23.1	23.9	24.5	24.2
	Professeurs assistants	2.0	3.0	3.0	3.4	4.2
	Autres enseignants	7.0	6.4	12.2	13.7	13.2
	Assistants	77.8	97.5	95.3	92.1	98.6
	Personnel adm. et tech. ... dont chercheurs	45.3	51.8	45.5	40.1	42.6
			22.5	17.9	12.5	11.3
	Apprenants et stagiaires	3.0	5.0	5.2	4.6	3.4
	Total	157.2	186.8	185.1	178.5	186.2

6.2.6 Direction et ses services

Financement	Catégorie de personnel	2008	2009	2010	2011	2012
Enveloppe de l'UNIL et Canton de Vaud	Professeurs ordinaires et associés	0.0	0.7	1.7	1.8	1.8
	Professeurs assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignants	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1
	Assistants	0.0	1.4	3.0	1.6	0.6
	Personnel administratif et technique	257.5	270.8	285.9	279.5	294.8
	Apprenants et stagiaires	11.0	10.8	9.6	8.4	8.0
	Total	268.5	283.6	300.1	291.3	305.4
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés	0.5	0.7	1.7	1.8	1.8
	Professeurs assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignants	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1
	Assistants	0.0	1.8	3.4	2.5	1.6
	Personnel administratif et technique	287.1	307.5	314.6	300.3	314.7
	Apprenants et stagiaires	11.0	10.8	10.1	8.4	8.0
	Total	298.6	320.7	329.8	313.0	326.2

Fondation FORS

Financement	Catégorie de personnel	2008	2009	2010	2011	2012
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Professeurs assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistants	1.5	1.0	6.2	5.1	5.5
	Personnel adm. et tech.	19.3	23.0	22.2	21.3	21.9
	... dont chercheurs		18.0	17.3	17.2	17.0
	Apprenants et stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	21.8	24.0	28.4	26.4	27.4

Fondation pour la formation continue universitaire lausannoise

Financement	Catégorie de personnel	2008	2009	2010	2011	2012	
Tous confondus	Professeurs ordinaires et associés		0.0	0.0	0.0	0.0	
	Professeurs assistants		0.0	0.0	0.0	0.0	
	Autres enseignants		0.0	0.0	0.0	0.0	
	Assistants		0.0	0.0	0.0	0.0	
	Personnel administratif et technique			8.8	9.7	11.2	11.1
	Apprenants et stagiaires			0.0	0.0	0.5	1.0
	Total		8.8	9.7	11.7	12.1	

7. Gestion financière

7.1 Budget 2012

En vertu de la LUL, l'Université de Lausanne dispose depuis 2005 d'une enveloppe budgétaire globale. Celle-ci est composée :

- de la subvention cantonale
- de la subvention de la Confédération en vertu de la Loi sur l'aide aux universités (LAU)
- des produits résultant de l'Accord intercantonal sur le financement des universités (AIU)
- des « *overheads* » octroyés par le FNS et des « *overheads* » prélevés sur fonds de tiers
- des taxes d'inscription aux cours
- d'autres produits divers.

Le budget relatif à la mise à disposition de l'infrastructure immobilière (construction et entretien lourd de bâtiments), qui est à la charge de l'Etat de Vaud, n'est pas inclus dans l'enveloppe.

Depuis l'exercice 2007, les coûts liés aux tâches d'enseignement et de recherche dans le domaine de la médecine clinique sont entièrement portés au budget de l'Université. A ce titre, l'UNIL verse au CHUV une subvention annuelle, pour un montant budgétisé de CHF 109.5 millions en 2012.

Le budget des charges de l'UNIL a passé de CHF 406'303'115.- en 2011 à CHF 425'816'705.- en 2012, ce qui représente une croissance de 4.80%.

7.2 Résultat de l'exercice et état du Fonds de réserve et d'innovation (FRI)

L'exercice 2012 se solde par **un excédent de charges de CHF 235'997.17**, compensé par une dissolution du FRI du même montant. Le solde du FRI est ainsi passé de CHF 33'346'543.29 au 31 décembre 2011 à CHF 33'110'546.12 au 31 décembre 2012, soit une diminution de CHF 235'997.17 selon détail ci-dessous :

Rubrique	Exercice 2012 (CHF)	Exercice 2011 (CHF)
Solde au 1 ^{er} janvier	33'346'543.29	37'272'690.35
Excédents de produits sur le budget ordinaire ¹⁾	+5'848'381.00	-1'412'951.52
Attribution volontaire au FRI en prévision de projets futurs ¹⁾	+1'999'600.00	+482'700.00
Couverture de l'utilisation des reports	-1'101'764.87	-1'842'802.64
Utilisation du FRI pour financement de projets	-6'982'213.30	-1'153'092.90
Solde au 31 décembre	33'110'546.12	33'346'543.29

¹⁾ Soit un total d'excédents de produit et d'attribution volontaire au FRI de CHF 7'847'981.-

7.3 Exploitation du budget 2012

Résumé du compte d'exploitation de l'Université sur le budget ordinaire :

Compte d'exploitation	Budget 2012 ¹⁾	Comptes 2012 ²⁾	Soldes budgétaires au 31.12.2012
	CHF	CHF	CHF
CHARGES			
Personnel	235'414'460.53	227'977'969.39	7'436'491.14
Biens, services, marchandises	60'968'496.89	58'453'554.89	2'514'942.00
Amortissements et pertes sur actifs	0.00	1'244.74	-1'244.74
Aides, subsides et subventions	126'292'047.51	128'573'317.26	-2'281'269.75
Attributions à des fonds et provisions ³⁾	3'141'700.00	6'816'705.75	-3'675'005.75
Total Charges	425'816'704.93	421'822'792.03	3'993'912.90
PRODUITS			
Revenus des biens	1'726'000.00	1'824'178.29	98'178.29
Contributions	16'809'000.00	16'779'520.63	-29'479.37
Subvention de l'Etat de Vaud	268'975'000.00	268'975'000.00	0.00
Dédommagements de collectivités publiques	130'550'000.00	131'781'063.01	1'231'063.01
Dissolution de fonds et provisions ⁴⁾	2'950'000.00	2'227'032.93	-722'967.07
Sous-total Produits	421'010'000.00	421'586'794.86	576'794.86
Dissolution du FRI ⁵⁾	4'806'704.93	235'997.17	-4'570'707.76
Total Produits	425'816'704.93	421'822'792.03	-3'993'912.90

1) Budget ordinaire 2012

2) Comptes 2012 relatifs au budget ordinaire, aux reports et FRI

3) La rubrique « Attribution à des fonds et provisions » (CHF 6'816'705.75) correspond à l'attribution à divers fonds, notamment le fonds des assurances (alimentation initiale du fonds de CHF 3'000'000.-), le fonds pour le financement de projets communs (pour CHF 1'411'500.-), le fonds des bourses (pour CHF 1'250'000.-) ou le fonds d'exploitation du Service des sports universitaires (pour la première fois en 2012, pour un montant de CHF 755'156.55, la comptabilité du SSU, service commun à l'UNIL et à l'EPFL, ayant été reprise à l'UNIL au 1^{er} janvier 2012

4) Cette rubrique (CHF 2'227'032.93) correspond aux « overheads » de 13%, sur fonds de tiers, enregistrés sur le budget ordinaire (+CHF 2'224'663.83) et à une dissolution de provision (+CHF 2'369.10)

5) Dissolution du FRI

7.4 Statistique financière des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de financement

Remarque préliminaire : la statistique financière diffère des comptes de l'UNIL sur le fait qu'elle ne prend pas en considération les opérations non monétaires telles que :

- les pertes, moins-values, amortissements
- les attributions à des fonds ou dissolution de fonds.

En 2010, la source de financement « subvention Etat de Vaud » comprend la subvention cantonale à l'UNIL (montant brut = CHF 257'822'060.00), augmentée de la dissolution du fonds de réserve et d'innovation (CHF 698'590.22) et diminuée de l'attribution à d'autres fonds (CHF 3'283'258.64).

Pour les années pour lesquelles le FRI a été mis à contribution, cette source de financement comprend également l'utilisation des inexploités des exercices antérieurs.

Couverture des dépenses (en millions de francs)

Sources de financement	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Subvention Etat de Vaud	235.86	234.25	248.48	255.22	262.50	262.39
Mandats Etat de Vaud	4.49	2.34	2.45	3.11	4.46	4.35
Confédération	58.11	69.79	73.63	72.28	75.20	75.58
Autres cantons	44.94	48.72	49.93	51.22	52.82	52.36
FNS	21.06	24.18	25.17	25.98	32.46	35.93
CTI	0.71	1.11	0.43	0.19	0.02	0.44
Recherche EU	4.21	6.33	5.50	7.2	7.04	6.24
Autres Tiers	18.18	22.96	20.76	25.38	26.27	37.22
Etudiants, formation continue, congrès	13.20	12.82	13.92	11.56	11.52	12.95
Recettes diverses	3.28	5.42	10.63	17.04	15.58	24.14
Total	404.04	427.92	450.90	469.18	487.87	511.62

Les dépenses ci-dessus relatives au financement « Subvention Etat de Vaud » comprennent notamment :

Subvention au CHUV	100.96	103.29	107.73	109.94	110.39	113.17
Subvention à l'EPGL	4.94	5.01	5.11	5.11	5.12	5.09

Taux de couverture des dépenses par source de financement (en %)

Sources de financement	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Subvention Etat de Vaud	58.4%	54.7%	55.1%	54.4%	53.8%	51.3%
Mandats Etat de Vaud	1.1%	0.5%	0.5%	0.7%	0.9%	0.9%
Confédération	14.4%	16.3%	16.3%	15.4%	15.4%	14.8%
Autres cantons	11.1%	11.4%	11.1%	10.9%	10.8%	10.2%
FNS	5.2%	5.7%	5.6%	5.5%	6.7%	7.0%
CTI	0.2%	0.3%	0.1%	0.0%	0.0%	0.1%
Recherche EU	1.0%	1.5%	1.2%	1.5%	1.4%	1.2%
Autres Tiers	4.5%	5.4%	4.6%	5.4%	5.4%	7.3%
Etudiants, formation continue, congrès	3.3%	3.0%	3.1%	2.5%	2.4%	2.5%
Recettes diverses	0.8%	1.3%	2.4%	3.6%	3.2%	4.7%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

7.5 Gestion des biens universitaires vaudois

L'Université de Lausanne place ses excédents de trésorerie (à l'exception des fonds du fonds national de la recherche scientifique, de l'Union européenne et de la Confédération) au travers de la « Gestion des biens universitaires vaudois » (GBUV). La GBUV est une société simple de placements selon contrat du 28 septembre 2005. Les associés de cette société sont d'une part l'Université et d'autre part des fondations proches de l'Université ; le but de la GBUV est d'unir les biens des parties du contrat en vue d'une gestion commune dans le but d'en simplifier l'administration, de réduire les frais s'y rapportant et de profiter de certaines possibilités de placements auxquelles elles ne pourraient avoir accès individuellement.

Dans les comptes de l'Université de Lausanne, les actifs de la GBUV sont évalués à leur valeur boursière. La politique de placement est fixée par l'Assemblée générale de la GBUV. Le dossier de la GBUV fait l'objet d'un mandat de gestion auprès de la BCV, avec obligation de la banque de respecter les normes de placement décidées par l'Assemblée générale.

Les apports de l'ensemble des associés s'élèvent à CHF 207'343'906.27 au 31 décembre 2012.

Les placements GBUV de l'ensemble des associés ont enregistré les mouvements suivants durant l'année 2012 :

Rubrique	Mouvements 2012 (CHF)
Solde au 1 ^{er} janvier	189'975'642.53
Apports / retraits	+7'421'025.65
Plus-value de l'exercice (nette)	+9'947'238.09
Placements GBUV de l'UNIL au 31 décembre	207'343'906.27

La part de l'Université dans la GBUV s'élève à CHF 179'661'711.31 à fin 2012, soit 86.6% du total des placements GBUV.

La GBUV a enregistré en 2012 une performance TWR (*Time Weighed Return*) nette positive de +7.40% (en 2011 : -0.49%).

Au cours des dernières années, la performance annuelle (TWR nette) de la GBUV a été la suivante :

Année	Rendement annuel net
1997	+12.29 %
1998	+10.52 %
1999	+10.27 %
2000	+0.48 %
2001	-5.96 %
2002	-6.63 %
2003	+7.69 %
2004	+3.77 %
2005	+10.03 %
2006	+4.27 %
2007	+2.33 %
2008	-13.14 %
2009	+12.38 %
2010	+1.93 %
2011	-0.49 %
2012	+7.40 %

7.6 Financement de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Université

Le plan stratégique 2012-2017 est construit sur la base du plan d'intentions élaboré par la Direction de l'Université et préavisé favorablement par le Conseil de l'Université en décembre 2011. L'année 2012 a été consacrée à la rédaction par le DFJC, en accord avec la Direction de l'Université, du plan stratégique 2012-2017 de l'Université. Il sera soumis aux autorités politiques dans le courant de l'année 2013. Dans la mesure où les principaux objectifs de ces deux documents coïncident, la Direction a alloué, en 2012 déjà, des ressources structurelles pour mettre en œuvre les dix objectifs prioritaires du plan stratégique, selon le tableau suivant (les montants sont en KCHF).

Objectifs prioritaires	2012
1. Maintenir les études universitaires aussi accessibles que possible	0
2. Faciliter l'accès aux populations nouvelles	0
3. Améliorer la qualité de l'enseignement ainsi que les conditions d'études et de réussite	1'850
Total Axe 1 : Enseignement	1'850
4. Renforcer la culture de recherche	65
Total Axe 2 : Recherche	65
5. Consolider la formation continue	0
6. Placer la durabilité au cœur des préoccupations de l'UNIL	0
7. Ouvrir la cité vers les activités de recherche	140
Total Axe 3 : La contribution à la société	140
8. Instaurer une politique de relève académique	300
A 9. Développement du campus	0
B 10. Renforcer les domaines phares en réaffirmant la volonté de partenariats	1'645
Total Axe 4 : La politique institutionnelle	1'945
Total	4'000

On constate que la part la plus importante de ces moyens a été dédiée à l'amélioration des conditions d'études et au renforcement des domaines phares. Pour ce qui concerne le premier point, le montant de CHF 1'850'000.- a été essentiellement consacré à l'amélioration de l'encadrement ; il a été réparti entre les facultés, avec un accent particulier pour les domaines suivants : études genre, sciences infirmières, biologie, HEC. Le montant alloué au second point important a notamment servi à la construction du Centre du cancer, au domaine des géosciences et de l'environnement et à la bioinformatique.

8. Organes de l'UNIL

8.1 La Direction

Recteur

Dominique ARLETTAZ, Affaires générales et finances

Vice-Recteurs

Danielle CHAPERON, Enseignement et affaires étudiantes

Benoît FRUND, Durabilité et campus

Franciska KRINGS, Relève académique et diversité

Jacques LANARES, Qualité et Ressources humaines

Philippe MOREILLON, Recherche et relations internationales

8.2 Le Conseil de l'UNIL

au 31.12. 2012	CORPS PROFESSORAL	CORPS INTERMEDIAIRE	PAT	ETUDIANTS (2009-2011)
FTSR	Claire Clivaz	Xavier Gravend		Kevin Bonzon
DROIT et sciences criminelles	Véronique Boillet Michael Hahn	David Boulaz		Brian Favre Rebecca Joly
LETTRES	Ute Heidmann Agnieszka Soltvsik Monnet Hans-Georg von Arburg	Boris Vejdovsky		Romain Bionda Mélanie Glayre
SSP	Laura Bernardi Christiane Moro Pascal Roman	Jacques-Antoine Gauthier	Jean-Pierre Müller	Antoine Chevalley Andrea Coduri
HEC	John Antonakis Jean-Claude Usunier Alessandro Villa	Annette Harms	Corinne Delapierre	Joël Gashaza Vacant
FGSE	Céline Rozenblat Torsten Vennemann	Nathalie Chèvre	Sabrina Damiani	Kevin Schweizer
FBM	Jacques Beckmann Mette Berger Nicolas Gilliard Winship Herr	Jean-Marc Joseph Brigida Rusconi	Nicole Vouilloz	Jalel Araiedh Vincent Sonnay
SERVICES CENTRAUX			Carine Carvalho Elisabeth Lamont-Hoffman	

Le Bureau du Conseil

Nom	Fonction	Appartenance	
M. Boris VEJDOVSKY	président	CI	Lettres
Mme Claire CLIVAZ	vice-présidente	Prof.	FTSR
M. Andrea CODURI	membre	Et.	SSP
Mme Céline ROZENBLAT	membre	Prof.	FGSE
M. Jean-Pierre MÜLLER	membre	PAT	SSP
Mme Nicole VOUILLOZ	membre	PAT	FBM

Plus d'information sur le Conseil, ses séances et ses commissions :
www.unil.ch/conseil

12.3 Les Doyens

Jusqu'à juillet 2012

Faculté	Doyen
FTSR	Pierre GISEL
Droit et sciences criminelles	Bettina KAHIL
Lettres	François ROSSET
SSP	René KNÜSEL
HEC	Daniel OYON
FGSE	Jean RUEGG
FBM	Patrick FRANCIOLI

A partir de août 2012

Faculté	Doyen
FTSR	Jörg STOLZ
Droit et sciences criminelles	Bettina KAHIL
Lettres	François ROSSET
SSP	Fabien OHL
HEC	Thomas von UNGERN STERNBERG
FGSE	Jean RUEGG
FBM	Béatrice DESVERGNE

Université de Lausanne
Secrétariat général
Bâtiment Unicentre
1015 Lausanne
Secretariat.General@unil.ch / 021 - 692 20 50